

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



PLAN D' ACTIONS TRIENNAL 2024-2026
DE LA STRATEGIE NATIONALE
DE LA DECENTRALISATION

Juillet 2024

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADCT	Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales
AEPHA	Adduction d'eau potable hygiène et assainissement
AGOP	Association et groupement professionnels
AGR	Activité génératrice de revenu
AMBF	Association des municipalités du Burkina Faso
CA	Circonscription administrative
CCA	Chef de circonscription administrative
CCCo	Cadre de concertation communal
CCFV	Commission de conciliation foncière villageoise
CCR	Cadre de concertation régional
CGI	Code général des impôts
CCS	Coordination communale de sécurité
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFV	Commission foncière villageoise
CGCT	Code général des collectivités territoriales
CGI	Code général des impôts
CMA-BF	Chambre des métiers et d'artisanat du Burkina Faso
CMR	Cadre de mesure de rendement
CODESUR	Conseil départemental de secours d'urgence et de réhabilitation
CONACOD	Commission nationale de la Coopération décentralisée
CONAD	Conférence nationale de la décentralisation
CONAFIL	Comité national des finances locales
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
COPROSUR	Conseil provincial de secours d'urgence et de réhabilitation
CORED	Conférence régionale de la décentralisation

CORESUR	Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation
CRSE	Cellule régionale de suivi-évaluation
CSBE	Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger
CSPS	Centre de santé et de formation sociale
CT	Collectivité territoriale
CVD	Conseil villageois de développement
DEL	Développement économique local
DELCoT	Développement économique local et cohérence territoriale
DGE	Dotation globale d'équipement
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGF	Dotation globale de fonctionnement
ENAM	Ecole nationale d'administration et de magistrature
FAPE	Fonds d'appui à la promotion de l'emploi
FBDES	Fonds burkinabè de développement économique et social
FASI	Fonds d'appui au secteur informel
FDS	Forces de défense et de sécurité
FONRID	Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement
FPT	Fonction publique territoriale
FRANCS CFA	Francs des colonies françaises d'Afrique
GAL	Gouvernance administrative locale
GAT	Guichet appui technique
GAR	Gestion axée sur les résultats
GE	Gouvernance économique
GEM	Gestion-Entretien-Maintenance
GGF	Groupements de Gestion Forestière
ICM	Initiative communes modèles
IDEL	Indice de développement économique local
IGL	Indice de gouvernance locale
IRA	Institut régional d'administration

JDH	Justice droits humains
MAREC	Ministère des affaires religieuses et coutumières
MATDS	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité
MOPL	Maîtrise d'ouvrage publique locale
MJDH	Ministère de la justice et des droits humains
ODD	Objectifs du développement durable
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique de l'Ouest du droit des affaires
ONAPREGECC	Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires
ONG	Organisations non gouvernementales
OSC	Organisations de la société civile
OVPREGECC	Observatoire villageois de prévention et de gestion des conflits communautaires
PAI	Plan annuel d'investissement
PAOT	Plan d'actions opérationnel triennal
PAQ	Plan d'actions quinquennal
PAT	Plan d'actions triennal
PCD	Plan communal de développement
PDI	Personne déplacée interne
PDU	Plan de déplacement urbain
PFNL	Produit forestier non ligneux
PGE	Prêt et garantie aux emprunts
PHIS	Projet Handicap et inclusion sociale
PLD	Plans locaux de développement
PME	Petite et moyenne entreprise
PND	Politique nationale de décentralisation
PNDES	Plan national de développement économique et social
POS	Plan d'occupation des sols
PPP	Partenariat public-privé
PRD	Plan régional de développement
PREV	Prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent

PS	Programme sectoriel
PTAB	Plan de travail annuel budgétisé
PTF	Partenaire technique et financier
RAF	Réorganisation agraire et foncière
RRC	Réduction des risques de catastrophes
SDADDC	Schéma directeur d'aménagement et de développement durable des communes
SDAU	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
SDD	Stratégie décennale de la décentralisation
SDELCoT	Stratégie de développement économique local et cohérence territoriale
SFR	Service foncier rural
SGCR	Secrétaire général du conseil régional
SGM	Secrétaire général de mairie
SLGF	Service locaux de gestion foncière
SNCooD	Stratégie nationale de coopération décentralisée
SND	Stratégie nationale de la décentralisation
SNE	Stratégie nationale
SNE	Stratégie nationale de promotion des exportations
SNRC-AD	Stratégie nationale de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation
SP-CONAD	Secrétariat permanent de la conférence nationale de la décentralisation
SPL	Services publics locaux
SPONG	Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales
SRADDT	Schéma régional d'aménagement et du développement durable du territoire
STD	Services techniques déconcentrés
TPP	Taxe sur les produits pétroliers
VADS	Volontaire adjoint de défense et de sécurité
VDP	Volontaire pour la défense de la patrie
VPD	Vision prospective de la décentralisation

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	2
I. LE RAPPEL DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE	9
I.1 Les fondements	9
I.2. La Vision de la stratégie.....	9
I.3. Les principes directeurs.....	9
I.3.1. La territorialisation des politiques publiques et le développement territorial.....	9
I.3.2. L'obligation de redevabilité.....	10
I.3.3. La prise en compte de la sensibilité au genre, à l'équité et à l'inclusion	10
I.3.4. La prise en compte des préceptes du développement durable.....	10
I.3.5. La gestion axée sur les résultats de développement	11
I.4. Les orientations stratégiques	11
I.5. L'objectif global et les impacts attendus.....	11
II. LES AXES STRATEGIQUES	11
II.1. Axe stratégique 1 : Délivrance des services publics locaux.....	12
II.1.1 Objectif Stratégique 1.1 : Améliorer l'offre de services publics locaux	12
II.1.2 Objectif Stratégique 1.2. Assurer le contrôle de la qualité et de l'accessibilité des services publics locaux.....	14
II.2. Axe stratégique 2 : Développement économique local et cohérence territoriale.....	16
II.2.1 Objectif Stratégique 2.1 : Promouvoir les potentialités économiques des collectivités territoriales	16
II.2.2 Objectif Stratégique 2.2 : Promouvoir la bonne gouvernance foncière	17
II.3. Axe stratégique 3 : Maîtrise d'ouvrage publique locale.....	19
II.3.1 Objectif Stratégique 3.1 : Améliorer la maîtrise d'ouvrage publique locale	19
II.3.2 Objectif Stratégique 3.2 : Promouvoir les relations de coopération décentralisée.....	23
II.4. Axe stratégique 4 : « Financement de la décentralisation »	24
II.4.1 Objectif Stratégique 4.1 : Accroître les capacités de mobilisation des ressources financières	24
II.4.2 Objectif Stratégique 4.2 : Améliorer les mécanismes nationaux de financement des collectivités territoriales.....	25
II.5. Axe stratégique 5 : « Gouvernance locale participative ».....	27
II.5.1 Objectif Stratégique 5.1 : Promouvoir la démocratie à la base	27
II.5.2 Objectif Stratégique 5.2 : Assurer la sécurité au niveau local.....	29
II.5.3 Objectif Stratégique 5.3 : Promouvoir la cohésion sociale et la paix.....	30
II.5.4 Objectif Stratégique 5.4 : Promouvoir les espaces locaux de concertation.....	32
II.6. Axe stratégique 6 : « Pilotage et coordination »	33
II.6.1 Objectif Stratégique 6.1. Assurer le pilotage et la coordination	33
II.6.2 Objectif Stratégique 6.2 : Renforcer les capacités des acteurs et des structures du pilotage.....	36

III.	DISPOSITION DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D’ÉVALUATION	37
III.1.	Disposition de mise en œuvre	37
III.1.1.	Les instruments de mise en œuvre	37
III.1.2.	Les acteurs de mise en œuvre du PAT	38
III.2.	Disposition du suivi et d’évaluation	39
III.2.1.	Le suivi et l’évaluation du PAT	39
III.2.2.	Les acteurs du suivi et de l’évaluation	40
III.2.3.	Les outils de suivi et d’évaluation	40
III.3.	Instances de suivi et d’évaluation	40
III.3.1.	Les sessions du cadre d’orientation et de pilotage	40
III.3.2.	Les cadres de concertation au niveau local	40
III.4.	Mécanisme de financement	41
III.4.1.	La mobilisation des ressources propres	42
III.4.2.	Les financements innovants	42
IV.	LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	43
V.	ANALYSE ET GESTION DES RISQUES	43
V.1.	Les crises sanitaires	44
V.2.	La faible mobilisation des ressources financières	44
V.3.	La non adhésion des acteurs	44
V.4.	L’instabilité socio-politique et institutionnelle	44
V.5.	Les aléas climatiques	44
V.6.	L’effritement de la cohésion sociale et de la paix	44
CONCLUSION		46
ANNEXE : Cadre programmatique PAT 2023-2025		47

INTRODUCTION

Le Gouvernement a adopté par décret n°2018-0269/PRES/PM/MATD du 09 avril 2018 les référentiels de la décentralisation au Burkina Faso qui consacrent le renouveau de la décentralisation appelé cycle III. Ce sont : la Vision prospective de la décentralisation (VPD), la Politique nationale de décentralisation (PND), la Stratégie décennale de la décentralisation (SDD) assortie de son premier Plan d'actions quinquennal (PAQ) couvrant la période 2018-2022.

Le PAQ opérationnalise la SDD dont la finalité est de faire en sorte que « **les communes et les régions disposent de capacités financières, humaines et techniques suffisantes pour impulser le développement économique local, en lien avec leurs forces vives et leurs potentialités et fournissent des services de base accessibles aux populations** ».

L'adoption des référentiels de la décentralisation est intervenue dans un contexte où le Burkina Faso fait face à des difficultés qui ont entaché la bonne exécution des activités programmées dans le PAQ 2018-2022. En effet, les taux d'exécution physique du PAQ sur la période 2018 à 2020 respectivement de 68,91%, de 57,35% et de 61,1% et les taux d'exécution financière de 43,41%, de 53,92% et 53,6% illustrent un niveau d'exécution en deçà des attentes. Les principales difficultés rencontrées sont entre autres la non tenue de la table ronde des bailleurs pour le financement du PAQ, la réorientation des priorités nationales vers les questions liées à la sécurité, à la situation humanitaire et au contexte sanitaire. Elles ont ainsi handicapé le fonctionnement de la plupart des collectivités territoriales.

Tenant compte de ces nouveaux facteurs, le Gouvernement et ses partenaires au développement ont souhaité l'élaboration d'un nouveau plan d'actions. Ce Plan d'Actions Triennal (PAT) couvrant la période 2024-2026, est élaboré dans l'optique d'apporter d'une part, des solutions idoines aux problèmes d'insécurité, de fragilité sociale et de prise en charge des personnes déplacées internes et, d'autre part, de prendre en compte le projet de redécoupage territorial.

La mise en œuvre du PAT devra contribuer à l'atteinte des effets attendus du Plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PA-SD) et des Objectifs du développement durable (ODD), en ce qui concerne la décentralisation.

Le présent plan d'actions triennal est articulé comme suit :

- le rappel des éléments de la stratégie ;
- les axes, les actions et les activités ;
- les dispositions de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;
- l'analyse et gestion des risques.

I. LE RAPPEL DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE

I.1 Les fondements

La stratégie nationale de la décentralisation (SND) tire ses fondements de la politique nationale de décentralisation.

Tirant leçon des référentiels antérieurs de la décentralisation, le Gouvernement a adopté en 2018 des référentiels stratégiques et prospectifs de la décentralisation à savoir une vision prospective à l'horizon 2040, une politique nationale de décentralisation qui est opérationnalisée à travers des stratégies dont la présente couvre la période 2023-2027.

I.2. La Vision de la stratégie

La vision de la stratégie est qu'à son échéance, « **les communes et les régions disposent de capacités financières, humaines et techniques suffisantes, impulsent le développement économique local, en lien avec leurs forces vives et leurs potentialités et fournissent des services de base accessibles aux populations** ».

I.3. Les principes directeurs

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la stratégie nationale de la décentralisation obéissent à des principes directeurs ci-après :

- la territorialisation des politiques publiques ;
- l'obligation de redevabilité ;
- la prise en compte de la sensibilité au genre, à l'équité et à l'inclusion ;
- la prise en compte des préceptes du développement durable ;
- la gestion axée sur les résultats.

I.3.1. La territorialisation des politiques publiques et le développement territorial

La territorialisation des politiques publiques traduit le fait que l'Etat décline territorialement les politiques publiques dans les plans locaux de développement (plans communaux et plans régionaux).

L'article 7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), reprenant l'article 143 de la Constitution de 1991, indique que « *Le Burkina Faso est organisé en collectivités territoriales* » et l'article 8 précise que « *La collectivité territoriale est une subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle constitue une entité d'organisation et de coordination du développement. Les collectivités territoriales sont la région et la commune* ». De plus, les circonscriptions administratives correspondent au découpage territorial pour assurer l'implantation des services déconcentrés de l'Etat. Les circonscriptions administratives sont les départements, les provinces et les régions. Sur le plan des circonscriptions administratives, le niveau régional est déterminant pour la coordination des services techniques déconcentrés et l'accompagnement des CT.

Toute décentralisation vise, entre autres objectifs majeurs, à rapprocher l'Etat des citoyens et à permettre, à travers les collectivités territoriales, l'évolution du mode d'intervention de l'Etat en i) améliorant la prise en compte des attentes des citoyens et la diversité des

situations locales ; ii) favorisant l'émergence de dynamiques locales de développement. Cette recherche d'une meilleure efficacité de l'action publique conduit à rompre avec des logiques sectorielles descendantes pour entrer dans une logique de développement territorial.

I.3.2. L'obligation de redevabilité

La redevabilité s'entend de l'obligation faite aux élus locaux de rendre compte aux populations, de la gestion administrative, économique et financière de leur collectivité territoriale.

La bonne gouvernance est au centre de toute gestion efficace des affaires publiques. Elle traduit la capacité des gouvernants à diffuser les bonnes pratiques de fonctionnement, à élaborer les bonnes politiques, à les mettre en œuvre et à les évaluer. Elle fait référence à la transparence, à l'obligation de rendre compte, à l'obligation de résultats, à la responsabilité au triple plan politique, administratif et économique.

Appliquer ce principe demande que les élus locaux, tout comme les agents de leurs services, l'intègrent dans leur mode d'agir, leur façon d'être au quotidien face à des citoyens-usagers des services publics locaux. L'amélioration de la qualité de cette redevabilité ne peut résulter du seul affichage de son objectif. Une démarche d'information / éducation/ communication devra concerner, à la fois, les militants des partis politiques, les agents des collectivités territoriales mais également les organisations de la société civile (à travers en particulier une vulgarisation via les radios et relais locaux d'opinion ainsi que pour les élèves, un programme d'éducation civique partant de l'école primaire jusqu'au lycée).

L'obligation d'appliquer ce principe va au-delà des seuls acteurs locaux mais concerne toutes les autres parties prenantes engagées dans la mise en œuvre du cycle III du processus de décentralisation.

I.3.3. La prise en compte de la sensibilité au genre, à l'équité et à l'inclusion

La prise en compte de la sensibilité au genre, à l'équité et à l'inclusion implique, d'une part la prise de mesures de péréquation pour pallier les inégalités de potentiels naturels des collectivités territoriales, d'autre part l'engagement d'actions destinées à faciliter de façon équitable l'accès aux biens sociaux et aux facteurs de développement par les catégories sociales défavorisées, enfin l'implication et la prise en compte des intérêts et des capacités de tous les citoyens sans discrimination liée au sexe, à l'ethnie, à l'appartenance politique et toutes autres formes de discrimination.

I.3.4. La prise en compte des préceptes du développement durable

Des menaces pèsent sur le modèle de développement qui prévaut. Les contraintes des dérèglements climatiques, la fin programmée du système énergétique fondé sur les énergies fossiles, des inégalités entre villes et zones rurales qui tardent à se réduire et engendrent des migrations vers les centres urbains constituent des éléments qui fragilisent les équilibres socio-économiques de la société burkinabè. S'atteler à un nouveau paradigme de développement, soutenable sur le plan environnemental,

respectueux des individus et des équilibres socio-culturels, correspond aux objectifs de développement durable.

L'aspiration à la proximité et à la valorisation des produits locaux doit prendre le pas sur les logiques de développement basées sur les lois du marché international et trouver un écho qui tendanciellement s'amplifie auprès des citoyens-consommateurs. Les collectivités territoriales doivent trouver les modalités pour soutenir cette tendance en intégrant des critères qui favorisent les circuits courts et valorisent les produits locaux.

I.3.5. La gestion axée sur les résultats de développement

La Gestion axée sur les résultats (GAR) est une approche de gestion implémentée par l'Etat du Burkina Faso à travers (i) son inscription dans les principes des politiques publiques, (ii) l'expérimentation et l'adoption à partir de 2017 du budget programme.

L'approche GAR met l'accent sur l'obtention de résultats dans toutes les phases des politiques publiques (élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation). L'ensemble des principes et méthodes de l'approche GAR seront appliqués afin de donner le maximum de chances de parvenir aux résultats de développement visés par la décentralisation.

I.4. Les orientations stratégiques

Les orientations stratégiques comprennent l'objectif global et les impacts attendus les axes stratégiques assortis d'objectifs stratégiques et d'effets attendus

I.5. L'objectif global et les impacts attendus

L'objectif global est d'impulser un développement local équitable et durable reposant sur une gouvernance locale vertueuse et sur la valorisation des potentialités locales et le renforcement de la résilience des collectivités territoriales.

De façon spécifique, il s'agira de valoriser les potentialités locales et de renforcer les capacités des collectivités territoriales (CT) afin de disposer de ressources financières soutenables, de ressources matérielles adéquates et de ressources humaines compétentes pour booster un développement durable et inclusif.

Les impacts attendus de la mise en œuvre de la SND sont (i) la gouvernance au niveau local est améliorée, (ii) des services publics de qualité et accessibles sont offerts aux populations (iii) le développement économique local (DEL) est promu.

Les principaux indicateurs d'impacts retenus sont : (i) l'Indice de gouvernance local (IGL), (ii) la proportion des citoyens satisfaits de la gestion des collectivités territoriales, (iii) l'incidence de la pauvreté, (iv) l'indice de développement économique local (IDEL) et (v) le niveau de satisfaction des populations sur l'offre de service publics locaux.

II. LES AXES STRATEGIQUES

La Stratégie nationale de la décentralisation est bâtie autour de six (06) axes stratégiques que sont : (i) délivrance des services publics locaux, (ii) développement économique local et cohérence territoriale, (iii) maîtrise d'ouvrage publique locale, (iv) financement de la décentralisation, (v) gouvernance locale, (vi) pilotage et coordination.

II.1. Axe stratégique 1 : Délivrance des services publics locaux

La délivrance des services publics locaux est l'une des missions principales dévolues aux collectivités territoriales. L'objectif de l'axe est d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services publics locaux délivrés par les collectivités territoriales. L'axe comprend deux objectifs stratégiques, à savoir : (i) OS 1.1 : améliorer l'offre de services publics locaux et (ii) OS1.2 : assurer le contrôle de la qualité et de l'accessibilité des services publics locaux.

II.1.1 Objectif Stratégique 1.1 : Améliorer l'offre de services publics locaux

Cet objectif stratégique vise à rendre plus accessible les principaux services publics locaux. Deux effets sont attendus de la réalisation de cet objectif. Il s'agit : (i) EA.1.1.1 : les capacités d'offre des services publics locaux des CT sont renforcées et (ii) EA.1.1.2 : des services publics locaux sont de qualité et accessibles.

II.1.1.1 Effet Attendu 1.1.1 : Les capacités d'offre des services publics locaux des CT sont renforcées

La mesure de l'effet est faite à travers deux indicateurs : (i) la proportion des communes dont l'ensemble des services essentiels sont fonctionnels et (ii) le pourcentage de communes dotées d'un service de pompes funèbres fonctionnel.

Pour l'atteinte de l'effet, les actions à réaliser portent sur :

Action 1.1.1.1 : accroissement de l'ingénierie de production et de délivrance des SPL de qualité et accessible par les collectivités territoriales

Les principales activités identifiées pour la réalisation de cette action sont entre autres :

- recruter les agents des CT ;
- former les agents des CT ;
- renforcer les capacités logistiques des services d'archivage des CT ;
- former 30 acteurs dont 5 femmes par commune sur les référentiels de la décentralisation ;
- réaliser et diffusion des microprogrammes audiovisuels sur les bonnes actions ou pratiques de la décentralisation.

Action 1.1.1.2 : renforcement des capacités des polices municipales

La mise en œuvre de cette action passe entre autres par la réalisation des activités suivantes :

- recruter des agents de police municipale dans les communes ;
- former des agents de police municipale ;
- construire les sièges sur le modèle type de police municipale dans les communes urbaines ;
- équiper les sièges de police municipale ;
- organiser des séances de vulgarisations des textes sur la mobilité urbaine.

Action 1.1.1.3 : organisation du partenariat et contractualisation pour la production efficiente des services publics

Les activités retenues pour la mise en œuvre de cette action sont :

- élaborer des outils de partenariat/ contractualisation CT- secteur privé ;
- signer des conventions avec les collectivités territoriales ;
- mettre en place une plateforme électronique de dialogue entre les CT et Services déconcentrés.

Action 1.1.1.4 : prévention et gestion des catastrophes et crises humanitaires

Les principales activités dont la mise en œuvre contribuera à la réalisation de cette action sont entre autres :

- élaborer des plans de contingence communaux, provinciaux et régionaux ;
- former les membres de la délégation spéciale sur leur rôle dans la gestion des risques et catastrophes ;
- acquérir des vivres pour les personnes déplacées internes ;
- installer des stations météorologiques automatiques dans les communes ;
- construire des entrepôts régionaux de pré-positionnement.

Action 1.1.1.5 : renforcement des capacités des services de sécurité

Pour réaliser cette action, les activités prévues sont les suivantes :

- construire des nouvelles infrastructures de sécurité ;
- acquérir du matériel roulant au profit des FDS et des VDP ;
- clôturer des locaux des FDS ;
- réhabiliter des locaux des FDS ;
- réhabiliter les infrastructures de sécurité.

II.1.1.2 Effet attendu 1.1.2 : Des services publics locaux sont de qualité et accessibles

L'effet est mesuré par les indicateurs suivants : (i) le niveau de satisfaction des populations sur la délivrance des SPL, (ii) le taux d'accès national à l'eau potable, (iii) le taux d'accès national à l'assainissement, (iv) le taux de couverture électrique national, (v) le taux d'électrification nationale, (vi) le taux d'électrification nationale urbaine, (vii) le taux d'électrification nationale rurale, (viii) le taux d'achèvement au primaire, (ix) le taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, (x) le pourcentage des communes dotées d'un système de gestion de déchets solides, (xi) le quotient de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes, (xii) le rayon moyen d'accès en km aux formations sanitaires (y compris les centres privés), (xiii) le rayon moyen d'accès aux infrastructures d'eau potable, (xiv) le nombre de nouveaux contacts par habitant/an, (xv) le rayon moyen d'accès en km aux infrastructures d'éducation, (xvi) le taux de maillage du territoire national en services de sécurité opérationnels (%) et (xvii) le taux de satisfaction des besoins de base des PDI (%).

Pour l'atteinte de cet effet, les actions à mener portent sur :

Action 1.1.2.1 : capitalisation des normes de qualité et d'accessibilité des SPL

Pour la mise en œuvre de cette action, les activités ci-après sont prévues :

- élaborer un répertoire des normes et standards de qualité des Services Publics Locaux ;
- réaliser une étude sur la qualité des SPL délivrés par les CT ;
- éditer le répertoire des normes et standards d'accessibilité géographique des SPL ;
- élaborer la matrice des prix pour les constructions.

Action 1.1.2.2 : modernisation du système de l'état civil

Les activités prévues pour la réalisation de cette action sont :

- renforcer les capacités des acteurs de l'état civil ;
- acquérir du matériel informatique et spécifique pour les services d'état civil ;
- superviser les centres d'état civil et les TD/TA ;
- mettre en réseau les centres principaux d'état civil à travers le RESINA (interconnexion et réseau local).

Action 1.1.2.3 : construction et équipement d'infrastructures de SPL

Pour la mise en œuvre de cette action les principales activités suivantes sont prévues :

- construire des infrastructures d'enseignement ;
- construire des infrastructures d'approvisionnement en eau potable ;
- construire des infrastructures sanitaires ;
- aménager des pistes rurales ;
- construire des centres d'état civil.

II.1.2 Objectif Stratégique 1.2. Assurer le contrôle de la qualité et de l'accessibilité des services publics locaux

Cet objectif stratégique vise à rendre accessible des services publics locaux de qualité répondant aux normes et standard par un meilleur contrôle. La réalisation de cet objectif doit produire les effets suivants : (i) EA 1.2.1 : le contrôle de l'accessibilité des services publics locaux est assuré et (ii) EA 1.2.2 : le contrôle de la qualité des services publics locaux est assuré.

II.1.2.1 Effet attendu 1.2.1 : Le contrôle de l'accessibilité des services publics locaux est assuré

La mesure du changement est faite à travers un indicateur. Il s'agit de la proportion des CT respectant les normes d'accessibilité géographique des SPL.

Pour l'atteinte de cet effet, les actions planifiées portent sur :

Action 1.2.1.1 : renforcement des capacités des acteurs sur les mécanismes de contrôle de l'accessibilité et de la qualité des SPL

Les activités prévues pour la réalisation de cette action sont :

- élaborer un répertoire des mécanismes et outils de veille citoyenne sur l'accessibilité des services publics locaux ;

- organiser des sessions de formation au profit des leaders d'opinion sur les mécanismes et outils de veille citoyenne sur l'accessibilité des services publics locaux.

Action 1.2.1.2 : réalisation du suivi et contrôle de l'accessibilité des SPL fournis

Pour réaliser cette action, les activités suivantes sont prévues :

- former les élus locaux/ membres des délégations spéciales (PDS) et les bureaux CVD/COVED sur le suivi de la délivrance des SPL ;
- assurer le suivi de la délivrance des SPL par les élus locaux et les bureaux CVD/COVED.

Action 1.2.1.3 : promotion des voies d'interpellation citoyenne

Pour réaliser cette action, les activités suivantes sont prévues :

- organiser des émissions d'interpellation ;
- créer une émission radio de débat citoyen.

II.1.2.2 Effet attendu 1.2.2 : Le contrôle de la qualité des services publics locaux est assuré

Les indicateurs retenus pour la mesure cet effet sont : (i) la proportion des communes ayant fait l'objet d'un contrôle exercé par la chaîne de contrôle dans la délivrance des SPL et (ii) la proportion des CT respectant les normes de qualité dans la délivrance des SPL.

Les actions ci-après concourent à la réalisation de l'effet :

Action 1.2.2.1 : mise en place des mécanismes de veille citoyenne pour la fourniture de services publics locaux de qualité

Pour la réalisation de cette action, les activités identifiées sont :

- organiser des sessions de formation au profit des leaders d'opinion sur les mécanismes et outils de veille citoyenne sur la qualité des SPL ;
- sensibiliser les élus locaux sur la mise en place des mécanismes et outils de veille citoyenne sur la qualité des SPL ;
- animer une concertation sur les priorités nationales en matière de décentralisation et définir les outils de suivi citoyen de la décentralisation ;
- mettre en place et animer un réseau d'OSC pour le suivi des politiques de décentralisation.

Action 1.2.2.2 : réalisation du suivi et contrôle de la qualité des SPL fournis

Pour la réalisation de cette action, il s'agit de réaliser les activités suivantes :

- former les présidents de conseil de collectivité sur le suivi de la qualité de la délivrance des SPL ;
- assurer le suivi par les élus locaux/membres de la délégation spéciales et les bureaux CVD/COVED de la qualité de la délivrance des SPL ;
- réaliser une étude sur les normes d'accessibilité géographiques et financières des services publics locaux.

II.2. Axe stratégique 2 : Développement économique local et cohérence territoriale

L'axe stratégique 2 vise à assurer un développement économique cohérent au niveau local. Il s'agit de faire des régions du Burkina Faso des territoires porteurs de stratégies de développement économique, qui placent leurs filières de production à des niveaux de compétitivité au moins aussi élevés que les standards des autres pays de la zone CEDEAO. Pour ce faire, il se décline en deux (02) objectifs stratégiques que sont (i) OS2.1 : promouvoir les potentialités économiques des collectivités territoriales et (ii) OS2.2 : promouvoir la bonne gouvernance foncière.

II.2.1 Objectif Stratégique 2.1 : Promouvoir les potentialités économiques des collectivités territoriales

L'objectif poursuivi est de permettre à chaque CT de tirer profit de ses potentialités en les valorisant. L'atteinte de l'objectif doit produire les effets suivants : (i) EA 2.1.1 : les potentialités économiques des régions collectivités territoriales sont valorisées et (ii) EA 2.1.2 : la création d'emplois décents s'est améliorée.

II.2.1.1 Effet attendu 2.1.1 : les potentialités économiques des régions collectivités territoriales sont valorisées

Pour ce qui est de la mesure de l'effet, les indicateurs suivants sont retenus : (i) la proportion des régions collectivités territoriales qui disposent d'une SDELCoT adoptée, (ii) la proportion des régions collectivités territoriales qui disposent d'une SDELCoT évaluée et (iii) le taux moyen de mise en œuvre des activités des SDELCoT.

Deux (02) actions ont été définies pour l'atteinte de l'effet :

Action 2.1.1.1 : élaboration des documents d'orientation de la SDELCoT et des outils de planification du DELCoT

Les principales activités prévues dans le cadre de cette action sont entre autres :

- élaborer les SDELCoT des différentes régions ;
- élaborer le profil socio-économique des régions, édition 5 ;
- produire des cartes administratives, des plans de villes et autres cartes thématiques ;
- vulgariser le guide méthodologique d'élaboration de la Stratégie de développement économique local et cohérence territoriale (SDELCoT) ;
- élaborer le répertoire des filières porteuses.

Action 2.1.1.2 : mise en œuvre des SDELCoT

La réalisation de cette action passe par la mise en œuvre des principales activités suivantes :

- vulgariser le guide sur le partenariat-public-privé à l'usage des CT ;
- accompagner les CT dans le montage de leurs projets en partenariat-public-privé ;
- élaborer un guide sur le marketing territorial en lien avec la coopération décentralisée ;
- réaliser des études techniques des projets ;

- réaliser des infrastructures marchandes.

II.2.1.2 Effet attendu 2.1.2 : La création d'emplois décents s'est améliorée

L'effet est apprécié à travers deux indicateurs à savoir (i) le taux de chômage combiné et (ii) le taux de chômage selon le BIT.

La réalisation de deux (02) actions contribueront à l'atteinte de l'effet attendu.

Action 2.1.2.1 : accompagnement à la structuration des entreprises locales

Les principales activités qui entrent dans la réalisation de cette action sont :

- appuyer la structuration des organisations professionnelles des secteurs culturels et du tourisme culturel ;
- accompagner les acteurs locaux dans la structuration des filières porteuses locales ;
- mettre en place les dispositifs d'accompagnement à la création/développement d'entreprise de types : incubateurs, pépinières, hôtels, niche et grappe ;
- sensibiliser les acteurs à se structurer à la base ;
- former les élus locaux/délégations spéciales et faire des sensibilisations de proximité pour une meilleure connaissance de la CMA-BF.

Action 2.1.2.2 : renforcement des capacités techniques des acteurs des filières porteuses

Les principales activités programmées dans le cadre de cette action sont :

- organiser des concertations avec les entreprises locales et AGOP sur la contribution des acteurs du privé ;
- appuyer l'organisation des acteurs des filières retenues à la création des grappes d'entreprises et à la mise en œuvre de projets collectifs ;
- accompagner les groupements féminins dans la transformation des produits forestiers non ligneux ;
- organiser une session de sensibilisation des petites et moyennes entreprises (PME) sur la prise en compte des concepts liés développement durable dans leurs processus de production, de transformation distribution ;
- soutenir la participation des opérateurs culturels et du tourisme culturel aux manifestations et événements culturels ainsi que des activités de renforcement des compétences au niveau national et international.

II.2.2 Objectif Stratégique 2.2 : Promouvoir la bonne gouvernance foncière

L'objectif est de contribuer à une meilleure gestion du domaine foncier tant en milieu urbain que rural. Les changements attendus à moyen terme sont : (i) EA 2.2.1 : les espaces d'habitation, de production et de conservation sont définis et (ii) EA 2.2.2 : la gestion foncière est améliorée.

II.2.2.1 Effet attendu 2.2.1 : Les espaces d'habitation, de production et de conservation sont définis

Les indicateurs retenus pour la mesure de l'effet sont : (i) la proportion de commune disposant de SDADDC, (ii) la proportion des infrastructures socio-économiques fonctionnelles dans les CT, (iii) la proportion de communes disposant d'un POS, (iv) la

proportion de communes disposant d'un SDAU et (v) la proportion de région disposant d'un SRADDT.

Deux actions sélectionnées contribuent à la réalisation de cet effet.

Action 2.2.1.1 : création des conditions pour le renouvellement des zones urbanisées sur elles-mêmes (urbanisation à extension verticale)

Il s'agit pour la mise en œuvre de cette action de :

- réaliser une étude sur la réduction de la consommation d'espace naturel pour l'usage urbain ;
- mettre en application les recommandations issues de l'étude sur la réduction de la consommation d'espace naturel pour l'usage urbain.

Action 2.2.1.2 : Identification et matérialisation des trois types de zones en milieu rural et urbain (habitation, production et conservation)

La réalisation de cette action est faite par la mise en œuvre des principales activités suivantes :

- créer des espaces de conservation au sein des collectivités territoriales ;
- créer des aires de protection faunique au sein des collectivités territoriales ;
- délimiter les zones industrielles dans les treize (13) régions du Burkina Faso et les zones économiques spéciales ;
- élaborer des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) pour des communes urbaines ;
- reboiser les espaces verts dans les communes urbaines.

II.2.2.2 Effet attendu 2.2.2 : La gestion foncière est améliorée

L'amélioration recherchée dans la gestion foncière est appréciée à travers les indicateurs suivants : (i) le taux de réduction des conflits fonciers, (ii) la proportion de communes disposant des services fonciers fonctionnels, (iii) la proportion de commissions foncières villageoises fonctionnelles et (iv) le nombre de commissions de conciliation foncière villageoises fonctionnelles.

Les actions suivantes contribuent à l'atteinte de l'effet.

Action 2.2.2.1 : opérationnalisation du cadre juridique

La réalisation de cette action passe par la mise en œuvre des principales activités suivantes :

- élaborer un manuel simplifié pour la mise en application des lois 034, de la RAF et du Code de l'Urbanisme par les Communes
- appuyer la mise en place des commissions foncières villageoises (CFV) et des commissions de conciliation foncière villageoise (CCFV) ;
- élaborer une Charte sur les nouvelles règles urbanistiques, de copropriété, d'ingénierie « bâtiments Basse consommation d'énergie » et d'architecture ;
- former les élus/présidents des délégations spéciales, agents communaux, OSC, les CVD/COVED et les structures de gestion foncière villageoise sur la gestion foncière ;

- élaborer les chartes foncières locales.

Action 2.2.2.2 : mise en application du cadre juridique relatif aux différentes zones matérialisées

Plusieurs activités programmées contribuent à la réalisation de cette action à savoir :

- élaborer un manuel relatif aux outils de planification urbaine à suivre par les services communaux ;
- sensibiliser et appliquer le nouveau cahier des charges applicables aux zones industrielles dans les treize régions ;
- former les agents, élus locaux/membres des délégations spéciales et OSC sur le manuel de gestion du domaine foncier et de l'aménagement urbain et accompagner son application dans les communes.

II.3. Axe stratégique 3 : Maîtrise d'ouvrage publique locale

La maîtrise d'ouvrage publique locale constitue un pilier essentiel à la production de services publics locaux de qualité et à l'impulsion d'un développement économique valorisant les potentialités locales. A cet effet, l'axe vise le renforcement des capacités d'exercice de la maîtrise d'ouvrage publique locale par les collectivités territoriales. Il comprend deux objectifs stratégiques, à savoir : (i) OS3.1 : améliorer la maîtrise d'ouvrage publique locale des collectivités territoriales et (ii) OS3.2 : promouvoir les relations de coopération décentralisée.

II.3.1 Objectif Stratégique 3.1 : Améliorer la maîtrise d'ouvrage publique locale

Cet objectif stratégique vise à améliorer l'exercice de la maîtrise d'ouvrage publique locale afin de faire de la collectivité un acteur majeur de la construction du développement à la base. La réalisation de cet objectif stratégique doit produire à moyen terme les effets suivants : (i) EA 3.1.1 : Les capacités des CT à l'exercice de la MOPL sont renforcées et (ii) EA 3.1.2 : une maîtrise d'ouvrage publique locale de qualité est assurée par les collectivités territoriales.

II.3.1.1 Effet attendu 3.1.1 : Les capacités des CT à l'exercice de la MOPL sont renforcées

La mesure de cet effet se fera à travers les indicateurs suivants : (i) la proportion de CT disposant de PLD à jour, (ii) le taux d'exécution physique des PLD, (iii) le taux d'exécution financière des PLD, (iv) le taux d'accroissement des effectifs des agents de la fonction publique territoriale (v) le nombre de CT ayant bénéficié d'appui conseils effectué par les CCA et (vi) la proportion de CT ayant bénéficié d'appui technique effectué par l'ADCT.

Action 3.1.1.1 : redéfinition du champ de compétences des collectivités territoriales en respectant le principe de subsidiarité.

Les activités dont la mise en œuvre contribuera à la réalisation de cette action sont :

- éditer le nouveau code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- élaborer les textes d'application du nouveau CGCT ;
- organiser des ateliers régionaux de vulgarisation du CGCT.

Action 3.1.1.2 : effectivité de l'exercice des compétences par les collectivités territoriales

Les principales activités retenues pour la mise en œuvre de l'action sont :

- former les présidents de conseils de collectivités territoriales dans le domaine du foncier et de l'aménagement urbain ;
- organiser les rencontres d'échanges avec les collectivités territoriales sur la prise en charge des matières transférées dans le domaine du tourisme ;
- former les maires/PDS et les agents domaniaux à la conduite des opérations de lotissement ;
- organiser des ateliers régionaux de formation au profit des maires/PDS, des 1ers adjoints, des présidents de la commission aménagement du territoire et gestion foncière (CATGF) et des secrétaires généraux de mairie des communes sur la gouvernance foncière et les institutions de sécurisation foncière ;
- organiser des ateliers régionaux de formation des élus locaux/PDS et des agents des services fonciers ruraux et bureaux domaniaux (SFR/BD) de 50 communes sur les instruments d'aménagement du territoire communal ;
- former les élus locaux/délégations spéciales et les DRH (ou personnes chargées de la gestion des RH) des communes sur la gestion des ressources humaines des CT.

Action 3.1.1.3 : renforcement de l'autonomie de gestion et de la responsabilité des collectivités territoriales

Les activités identifiées pour la réalisation de cette action sont entre autres :

- élaborer un guide sur le contrôle de légalité ;
- appuyer les collectivités territoriales à la création, la gestion des espaces de conservation ;
- organiser des ateliers d'échanges sur la mobilisation des ressources internes des CT au profit des autorités locales ;
- exercer les contrôles en conformité avec les textes en vigueur ;
- renforcer les capacités des acteurs de collectivités sur le processus d'élaboration, de vote et d'exécution du budget des CT.

Action 3.1.1.4 : appropriation du cadre juridique (législatif et réglementaire) de la fonction publique territoriale (FPT)

Les activités dont la mise en œuvre contribuera à la réalisation de cette action sont :

- organiser les sessions du conseil consultatif de la fonction publique territoriale ;
- organiser des sessions de formation sur la gestion des ressources humaines au profit des Présidents des délégations spéciales ;
- former les gestionnaires locaux sur le guide simplifié de gestion des ressources humaines des collectivités territoriales ;
- finaliser les organigrammes-types des administrations des collectivités territoriales ;
- relire le décret n°2017-0718/PM/MATD/MEFP du 02 août 2017 portant régime indemnitaire des agents et autres acteurs des collectivités territoriales.

Action 3.1.1.5 : création et fonctionnement des services techniques locaux spécifiques à une fonction publique territoriale performante

Pour la réalisation de l'action, les activités à mener sont :

- élaborer des modules de formation en sécurité urbaine au profit des agents des polices municipales ;
- réviser les six textes (décret et arrêté) régissant la police municipale ;
- élaborer les référentiels des activités et des compétences des différents cycles de formation de la police municipale ;
- organiser des missions de vérification des actes de gestion des carrières des agents des collectivités territoriales ;
- organiser la conférence des commandants et directeurs de police municipale.

Action 3.1.1.6 : réorganisation des circonscriptions administratives (CA) pour un accompagnement efficace des CT

La mise en œuvre de cette action passe la réalisation des activités suivantes :

- mener la réflexion sur la réorganisation des CA pour un accompagnement des CT ;
- redéfinir les attributions des Chefs de CA en adéquation avec leur rôle de coordination de la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat ;
- élaborer les projets de décrets d'application de la loi portant orientation générale de l'administration du territoire ;
- élaborer la stratégie de délimitation des communes et son plan d'actions ;
- élaborer la stratégie nationale d'organisation et d'administration du territoire et son plan d'actions.

Action 3.1.1.7 : renforcement des capacités des services techniques déconcentrés (STD) pour un accompagnement efficace des CT

Les activités dont la mise en œuvre contribuera à la réalisation de cette action sont :

- construire des nouveaux sièges et résidences de CA ;
- former les receveurs de collectivités territoriales en tenue de la comptabilité et en techniques de reddition des comptes de gestion.

Action 3.1.1.8 : conception et mise en cohérence des instruments de planification socio-économique

Les activités à réaliser pour l'atteinte de l'action sont notamment :

- relire les guides méthodologiques de planification locale ;
- former les présidents des conseils de collectivités territoriales /PDS à la prise en compte des thématiques liées à la cohésion sociale, à la tolérance et le vivre-ensemble dans les plans locaux de développement (PLD) ;
- tenir des ateliers d'appropriation des guides par les différents acteurs des CT
- réaliser des plans de déplacements urbains (PDU) dans les communes chefs-lieux de région ;
- élaborer des schémas régionaux et communaux d'aménagement et développement durable du territoire ;
- renforcer les capacités des acteurs locaux sur les techniques d'élaboration et d'exécution des PLD et des plans annuels d'investissement (PAI).

II.3.1.2 Effet attendu 3.1.2 : une maîtrise d'ouvrage publique locale de qualité est assurée par les collectivités territoriales

Les indicateurs retenus pour la réalisation de cet effet sont : (i) la part des ressources propres des CT affectées à l'investissement, (ii) le nombre de projets réalisés sous forme de PPP par les CT, (iii) la part des marchés publics locaux exécutés par les entreprises locales, (iv) le taux d'absorption des ressources financières liées à l'exercice des compétences transférées, (v) le taux d'exécution du budget d'investissement des CT, (vi) la proportion des CT disposant d'une structure d'assistance à la MOPL et (vii) le nombre des CT disposant d'un comité de suivi des investissements.

Les actions dont la mise en œuvre doit concourir à l'atteinte de cet effet sont :

Action 3.1.2.1 : création et/ou organisation des mécanismes d'appui à la maîtrise d'ouvrage des CT

Les activités à réaliser sont :

- élaborer un répertoire de bonnes pratiques en matière d'exercice de MOPL ;
- éditer le répertoire de bonnes pratiques en matière d'exercice de MOPL ;
- former les acteurs locaux sur le répertoire de bonnes pratiques en matière d'exercice de MOPL.

Action 3.1.2.2 : réforme de la réglementation sur les marchés publics

Les activités retenues sont :

- évaluer l'application de la réglementation de la commande publique par les CT pour la mise en œuvre du contrôle modulé ;
- relire le décret N°0049 pour préciser la notion de service technique compétent ;
- évaluer annuellement la mise en œuvre de la commande publique exemptée du contrôle à priori par les CT.

Action 3.1.2.3 : promotion de la qualité, de l'entretien et de la maintenance des ouvrages

La mise en œuvre de cette action passe la réalisation des activités suivantes :

- organiser des ateliers régionaux d'appropriation du guide méthodologique de la gestion, entretien et maintenance (GEM) ;
- élaborer les standards de programmation architecturale pour les équipements scolaires et sanitaires.

Action 3.1.2.4 : renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation intervenant dans l'exécution des marchés publics locaux

Les activités retenues pour l'atteinte de cette action sont entre autres :

- former les acteurs de la chaîne de la dépense publique des CT sur la nomenclature des pièces justificatives ;
- organiser des ateliers régionaux d'appropriation du guide de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage public local ;
- former les acteurs de la chaîne de la dépense publique à l'utilisation du manuel d'exécution des dépenses au niveau des CT ;

- former les acteurs des CT sur l'élaboration des dossiers d'appel à concurrence et l'accord cadre
- former les acteurs de la chaîne de la dépense publique à l'utilisation du manuel d'exécution des dépenses au niveau.

II.3.2 Objectif Stratégique 3.2 : Promouvoir les relations de coopération décentralisée

Une des possibilités de financement des collectivités est la capacité de chaque commune ou région de nouer des relations de partenariat entrant dans le cadre de la coopération décentralisée. Cet objectif stratégique se donne pour ambition, d'accompagner les collectivités à accroître leur capacité de négociation de partenariat avec d'autres organisations. L'atteinte de se objectif devra produire les effets suivants : (i) EA 3.2.1 : Les collectivités territoriales établissent des relations de coopération décentralisée et (ii) EA 3.2.2 : Le dispositif de la coopération décentralisée est renforcé.

II.3.2.1 Effet attendu 3.2.1 : Les collectivités territoriales établissent des relations de coopération décentralisée

La mesure de cet effet est faite à travers les indicateurs suivants : (i) la proportion des CT ayant des protocoles ou conventions de collaboration entre elles, (ii) le pourcentage des CT ayant des conventions de partenariat avec les CT étrangères, (iii) la proportion des CT frontalières mettant en œuvre au moins un projet inter-territorialité transfrontalier et (iv) le nombre de structures inter-collectivités créé.

Pour atteindre cet effet, les actions à mettre en œuvre portent sur :

Action 3.2.1.1 : promotion de la coopération décentralisée

Les activités retenues sont principalement :

- vulgariser la Stratégie Nationale de la Coopération Décentralisée (SNCooD) et son plan d'action au profit des acteurs ;
- accompagner les CT dans la mise en place des structures de coopération décentralisée ;
- prospecter des relations de coopération décentralisée au profit des CT ;
- organiser un atelier avec les parlementaires sur les défis et enjeux de la coopération décentralisée ;
- organiser des ateliers d'appropriation des outils et de la prise en compte de la coopération décentralisée dans les PLD .

Action 3.2.1.2 : développement de la coopération transfrontalière

Les principales activités identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- mettre en place des espaces de coopération transfrontalière ;
- élaborer et signer des Accord-cadre de Coopération transfrontalière entre le Burkina et le Benin et entre le Burkina et le Ghana ;
- mettre en œuvre des projets de coopération transfrontalière ;
- signer des conventions de coopérations transfrontalières ;
- élaborer un guide de gestion des projets transfrontaliers.

II.3.2.2 Effet attendu 3.2.2 : Le dispositif de la coopération décentralisée est renforcé

La réalisation de cet effet est mesurée à travers les indicateurs suivants : (i) la proportion de comité de jumelage fonctionnel et (ii) le nombre de CT qui ont établi des relations de coopération décentralisée.

Les actions prévues pour l'atteinte de cet effet sont :

Action 3.2.2.1 : élaboration des textes législatifs et réglementaires adéquats pour une meilleure pratique de la Coopération Décentralisée

Pour la mise en œuvre de l'action, les activités suivantes doivent être réalisées :

- valider le projet de décret sur les missions à l'extérieur des collectivités territoriales ;
- finaliser le projet de décret unique sur la coopération décentralisée ;
- élaborer un guide de la coopération transfrontalière.

Action 3.2.2.2 : animation des organes des collectivités territoriales chargés de la coopération décentralisée

Les activités retenues pour l'atteinte de cette action sont :

- tenir la session de l'assemblée générale de la CONACOD ;
- organiser les rencontres du cadre de concertation de la coopération décentralisée (CONACOD).

II.4. Axe stratégique 4 : « Financement de la décentralisation »

Il est convenu de procéder à un changement d'échelle pour le nouveau cycle afin de sécuriser, les financements de la décentralisation et d'assurer la stabilité et la prévisibilité. Il s'agit dans cet axe d'assurer un financement durable de la décentralisation avec comme perspective l'autonomisation financière progressive des collectivités territoriales.

Pour ce faire, il se décline en deux (02) objectifs stratégiques que sont : (i) OS4.1 : accroître les capacités de mobilisation des ressources financières et (ii) OS4.2 : améliorer les mécanismes nationaux de financements des CT.

II.4.1 Objectif Stratégique 4.1 : Accroître les capacités de mobilisation des ressources financières

Le bon fonctionnement des CT nécessite une mobilisation conséquente des ressources financière tant au niveau de l'Etat, des collectivités, du secteur privé et des partenaires au développement. Cet objectif ambitionne de créer les conditions pour un accroissement des ressources internes et externes des CT. L'atteinte de cet objectif doit produire les effets suivants : (i) EA 4.1.1 : les ressources propres des CT sont accrues et (ii) EA 4.1.2 : les ressources financières mobilisées par les CT sur le marché financier sous forme d'emprunt sont accrues.

II.4.1.1 Effet attendu 4.1.1 : les ressources propres des CT sont accrues

Les indicateurs de mesure de cet effet sont : (i) le taux d'accroissement annuel des ressources fiscales et non fiscales des CT et (ii) la capacité d'autofinancement des CT.

Pour l'atteinte de cet effet, quatre (04) actions sont définies :

Action 4.1.1.1 : maîtrise du potentiel fiscal et non fiscal des CT

Pour la mise en œuvre de cette action, la réalisation des activités suivantes est nécessaire :

- élaborer le fichier des contribuables des CT ;
- actualiser le fichier des contribuables des CT ;
- former les collecteurs des taxes des CT.

Action 4.1.1.2 : réforme du cadre de la fiscalité partagée entre Etat et CT

La réalisation de l'action passe par la mise en œuvre des activités suivantes :

- réviser le cadre fiscal de la fiscalité partagée en explorant les possibilités de simplification et d'élargissement du champ de la fiscalité partagée vers de nouveaux impôts et taxes ;
- relire les textes réglementaires sur les recettes non fiscales pour un partage de ces ressources entre l'Etat et les collectivités territoriales.

II.4.1.2 Effet attendu 4.1.2 : les ressources financières mobilisées par les CT sur le marché financier sous forme d'emprunt sont accrues

Le changement attendu à moyen terme de cet effet sont : (i) la part des emprunts dans les ressources financières des investissements des CT et (ii) la part des emprunts dans les ressources propres des CT.

Pour l'atteinte de cet effet, deux (02) actions sont définies :

Action 4.1.2.1 : opérationnalisation du guichet prêt et garantie aux emprunts (PGE)

La mise en œuvre de l'action passe par la réalisation d'activités, notamment :

- recruter du personnel spécifique au profit de l'ADCT ;
- sensibiliser les acteurs de la dépense publique sur les produits du guichet PGE.

Action 4.1.2.2 : mise en place d'un cadre incitatif et d'un partenariat (secteur bancaire et financier) pour la mise à disposition des ressources financières au profit des CT

Les activités identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- accompagner les porteurs de projets spécifiques vers les structures de financement ;
- former les promoteurs d'unité de production informelle en technique de formulation de requête de financement.

II.4.2 Objectif Stratégique 4.2 : Améliorer les mécanismes nationaux de financement des collectivités territoriales

Il s'agit d'accroître le volume des ressources financières des CT pour une meilleure prise en charge des actions de développement. Les effets attendus retenus sont : (i) EA 4.2.1 : Les ressources financières allouées par l'Etat aux CT conformément aux compétences transférées se sont accrues et (ii) EA 4.2.2 : la part du financement de la décentralisation s'est accrue.

II.4.2.1 Effet attendu 4.2.1 : Les ressources financières allouées par l'Etat aux CT conformément aux compétences transférées se sont accrues

La mesure de cet effet est faite par les indicateurs suivants : (i) le taux d'accroissement des ressources financières liées aux compétences transférées et (ii) la part du budget de l'Etat transférée aux CT.

Pour l'atteinte de cet effet, deux (02) actions sont définies :

Action 4.2.1.1 : définition d'un cadre de programmation à moyen terme des ressources à transférer

La réalisation de l'action passe par la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités :

- mettre en cohérence le budget programme de l'Etat avec la loi de programmation financière sur les ressources transférées ;
- évaluer la mise en œuvre du cadre de programmation financière sur les ressources à transférer.

Action 4.2.1.2 : renforcement et fonctionnement du cadre de redevabilité des CT (vis à vis de l'Etat, des populations) sur l'utilisation des ressources financières transférées

Pour la mise en œuvre de cette action, la réalisation des activités suivantes est nécessaire :

- mener des réflexions sur le rôle des services financiers déconcentrés dans la chaîne de dépenses ;
- organiser un atelier d'échanges sur la contribution du fonds minier au développement local (utilisation des ressources par les CT) ;
- élaborer le rapport spécial de l'année n-1 sur l'exécution des ressources financières transférées par l'Etat aux CT ;
- suivre l'exercice des compétences et la gestion des ressources de l'Etat transférées aux collectivités territoriales.

II.4.2.2 Effet attendu 4.2.2 : la part du financement destiné à la décentralisation s'est accrue

Le changement souhaité se mesure par les indicateurs suivants : (i) le pourcentage du financement des PTF destinée à la décentralisation utilisant le cadre d'intervention unique, (ii) le volume du montant financier des projets réalisés par les CT sous forme de PPP et (iii) le volume des apports de la diaspora au budget des CT.

Pour l'atteinte de cet effet, deux (02) actions sont définies :

Action 4.2.2.1 : optimisation de l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités territoriales (ADCT)

Les activités identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- élaborer la stratégie d'accès des collectivités territoriales aux financements innovants ;
- accréditer l'ADCT auprès du fonds vert climat.

Action 4.2.2.2 : mobilisation des potentialités financières de la diaspora

Les principales activités identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- appuyer techniquement les collectivités territoriales dans la mobilisation de la contribution de la diaspora au développement local ;
- organiser des voyages d'étude pour la mobilisation des ressources financières de la diaspora ;
- mobiliser les burkinabè de l'extérieur pour leur contribution au développement des CT ;
- organiser l'Assemblée Générale des délégués au Haut Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Extérieur (CSBE) ;
- appuyer techniquement les collectivités territoriales dans la mobilisation de la contribution de la diaspora au développement local.

II.5. Axe stratégique 5 : « Gouvernance locale participative »

La gouvernance locale participative constitue un facteur primordial de réussite de toute action de développement local durable au sein d'une collectivité territoriale. De ce fait, elle est l'option d'un développement au niveau local initié et conduit par les acteurs à la base. Ainsi, l'axe vise le renforcement de la participation citoyenne et la bonne gouvernance dans la cohésion et une paix durable au sein des collectivités territoriales. Il comprend quatre objectifs stratégiques, à savoir : (i) OS5.1 : promouvoir la démocratie à la base, (ii) OS5.2 : assurer la sécurité au niveau local, (iii) OS5.3 : promouvoir la cohésion sociale et la paix et (iv) OS5.4 : promouvoir les espaces locaux de concertation.

II.5.1 Objectif Stratégique 5.1 : Promouvoir la démocratie à la base

Cet objectif stratégique vise à accompagner la promotion des libertés démocratiques au niveau local. L'atteinte de cet objectif produira les effets suivants : EA 5.1.1 : la participation citoyenne au processus démocratique s'est améliorée et (ii) EA 5.1.2 : la gestion des affaires locales est transparente, responsable et participative.

II.5.1.1 Effet attendu 5.1.1 : la participation citoyenne au processus démocratique s'est améliorée

Les indicateurs traceurs de cet effet sont : (i) le taux brut de participation aux élections locales, (ii) le taux de participation aux élections locales, (iii) la proportion des femmes élues au sein des conseils de collectivités et (iv) la proportion des femmes occupant des postes de responsabilité au sein des conseils de collectivités.

Pour l'atteinte de l'effet, les actions à réaliser portent sur :

Action 5.1.1.1 : enracinement d'une culture citoyenne et de veille au niveau local

Les principales activités identifiées pour la réalisation de l'action sont :

- finaliser la loi sur le statut de l'élu local ;
- former le personnel administratif des CT en éthique professionnelle et déontologie administrative ;
- organiser des missions d'appui-conseil aux communes et aux secrétariats permanents de l'AMBF ;

- organiser des ateliers d'appropriation du recueil de bonnes pratiques en matière de citoyenneté ;
- organiser des ateliers d'échanges sur la gestion des CT dans les contextes de crises sanitaires et sécuritaires.

Action 5.1.1.2 : mise en œuvre des modes d'appropriation sociale

Les activités identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- former les Organisations de la société civile (OSC) sur la prise en compte de la décentralisation dans leurs actions de développement ;
- capitaliser les contributions des ONG et OSC dans la promotion de la pratique de la participation citoyenne dans les communes ;
- informer/sensibiliser les chefs traditionnels et religieux sur les enjeux de la décentralisation ;
- mettre en place un mécanisme de suivi et de capitalisation des contributions des ONG et Associations de développement au niveau local ;
- sensibiliser les responsables d'ONG sur les enjeux de la décentralisation.

Action 5.1.1.3 : redécoupage des collectivités territoriales

Pour la réalisation de cette action, les activités suivantes sont prévues :

- élaborer la loi sur le redécoupage du territoire ;
- élaborer les textes d'application de la loi sur le redécoupage du territoire.

II.5.1.2 Effet attendu 5.1.2 : la gestion des affaires locales est transparente, responsable et participative

Cet effet est mesuré par les indicateurs suivants : (i) la proportion des commissions permanentes des conseils de CT fonctionnelles, (ii) la proportion des conseils de collectivités territoriales tenant régulièrement leurs sessions, (iii) le pourcentage des CT dont les organes délibérants sont restés non dissouts et (iv) la proportion des CT dont les conseils ont connu des crises dans leur fonctionnement.

Trois (3) actions ont été retenues pour sa réalisation. Il s'agit de :

Action 5.1.2.1 : mise en œuvre de nouveaux modes de scrutin pour la désignation des présidents de conseils de collectivité

Deux (2) activités ont été identifiées pour la réalisation de cette action :

- réviser intégralement le code électoral ;
- vulgariser le nouveau code électoral.

Action 5.1.2.2 : dynamisation des commissions permanentes des conseils de CT

Deux (2) activités ont été identifiées pour la réalisation de cette action :

- organiser des ateliers de formation au profit des membres des commissions permanentes ;
- organiser des voyages de partage d'expériences sur les bonnes pratiques au profit des membres de commissions permanentes.

II.5.2 Objectif Stratégique 5.2 : Assurer la sécurité au niveau local

L'ambition est d'accompagner les collectivités dans la sécurisation des personnes et des biens. Ainsi, deux effets sont retenus pour marquer le changement issu de l'atteinte de cet objectif. Il s'agit : (i) EA 2.2.1 la sécurité des personnes et des biens au niveau local est renforcée et (ii) EA 5.5.2 : la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent est renforcée.

II.5.2.1 Effet attendu 5.2.1 : la sécurité des personnes et des biens au niveau local est renforcée

L'indicateur retenu pour la mesure de cet effet est la proportion des CT disposant de volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

Pour atteindre cet effet, deux actions suivantes sont définies :

Action 5.2.1.1 : mise en place d'un dispositif endogène de sécurité au niveau local

Les activités retenues pour la réalisation de cette action sont :

- élaborer des répertoires communaux des initiatives locales de sécurité par région ;
- diffuser les répertoires communaux des initiatives locales de sécurité par région.

Action 5.2.1.2 : fonctionnalité du dispositif endogène de sécurité au niveau local

Deux (2) activités ont été identifiées pour la réalisation de cette action :

- sensibiliser les responsables des initiatives locales de sécurité sur leurs rôles et leurs responsabilités ;
- organiser des ateliers de formation des membres des comités de veille et de développement sur leurs rôles et leurs responsabilités.

II.5.2.2 Effet attendu 5.2.2 : la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent est renforcée

La réalisation de l'effet est mesurée à travers les indicateurs suivants : (i) la proportion des CT ayant organisé des campagnes de sensibilisation sur les actes de radicalisation et d'extrémisme violent et (ii) le nombre d'initiatives de dialogues inter et intra religieux menés.

Deux actions ont été prévues pour l'atteinte de cet effet, ce sont :

Action 5.2.2.1 : renforcement des informations sur la radicalisation et l'extrémisme violent

Les activités majeures qui ont été identifiées pour la réalisation de cette action sont entre autres :

- organiser des activités culturelles qui promeuvent la cohésion sociale dans les régions ;
- organiser des sessions de sensibilisation dans les régions pour l'implication des leaders communautaires dans la prévention et la gestion des conflits locaux ;
- organiser des journées sur la tolérance religieuses ;
- organiser des émissions radiophoniques sur la prévention de l'extrémisme violent ;

- organiser des séances de sensibilisation des jeunes sur la radicalisation et l'extrémisme violent.

Action 5.2.2.2 : renforcement des capacités des communautés sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent

Les activités retenues pour la réalisation de cette action sont :

- réaliser et diffuser dans les médias (radio, télé, presse écrite, réseaux sociaux) des productions audiovisuelles de sensibilisation sur la participation citoyenne à la lutte contre le terrorisme ;
- appuyer la mise en place des clubs de discussions prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (PREV) dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur ;
- élaborer une cartographie des OSC actives dans la PREV.

II.5.3 Objectif Stratégique 5.3 : Promouvoir la cohésion sociale et la paix

L'objectif est de contribuer à l'amélioration du vivre ensemble en paix des communautés à la base en promouvant les valeurs locales de cohésion, de prévention et de gestion des conflits. Le changement à moyen terme est vécu à travers les effets suivants : (i) EA 5.3.1 : la prévention et la gestion des conflits sont assurées, (ii) EA 5.3.2 : les inégalités sociales sont réduites et (iii) EA 5.3.3 : les liens sociaux et le vivre-ensemble en paix sont renforcés.

II.5.3.1 Effet attendu 5.3.1 : la prévention et la gestion des conflits sont assurées

La mesure de cet effet est faite à travers les indicateurs suivants : (i) le taux de résolution des conflits locaux par les mécanismes traditionnels et endogènes, (ii) le nombre de conflits locaux résolus avec l'implication des autorités coutumières, traditionnelles et religieuses et (iii) le nombre des conflits intra et interreligieux résolus.

Les actions planifiées pour l'atteinte de cet effet sont :

Action 5.3.1.1 : prévention des conflits au niveau des CT

Les activités qui ont été identifiées pour la réalisation de cette action sont notamment :

- organiser des sessions de sensibilisation pour promouvoir la tolérance religieuse, le vivre ensemble à l'endroit des leaders religieux des treize régions ;
- organiser des ateliers régionaux de formation au profit des OSC intervenant dans la prévention des conflits ;
- former annuellement les membres de 15 démembrements de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGCEC) sur les techniques de prévention et de gestion des conflits communautaires ;
- tenir la session du Conseil national de l'observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires ;
- organiser des ateliers d'échange et de partage d'expériences des acteurs des 13 régions sur la consolidation de la paix.

Action 5.3.1.2 : gestion des conflits au niveau des CT

Les activités qui ont été identifiées pour la réalisation de cette action sont entre autres :

- renforcer les capacités des PDS/CCA sur la transformation des conflits ;
- renforcer les capacités des chefs coutumiers, traditionnels et religieux sur la transformation des conflits ;
- organiser dans 30 provinces une rencontre d'échanges et de partages d'expériences de deux (02) jours sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits communautaires au profit de 750 acteurs/actrices locaux ;
- organiser 12 séances de sensibilisation au profit des populations sur les mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires dans 6 régions ;
- élaborer le manuel de procédure du conseil de discipline des collectivités territoriales.

II.5.3.2 Effet attendu 5.3.2 : les inégalités sociales sont réduites

Les indicateurs de mesure de l'effet sont : (i) la proportion de femme dans les régions à fort défi sécuritaire ayant bénéficié de crédits des institutions financières, (ii) la proportion de personnes vulnérables dans les régions à fort défi sécuritaire ayant bénéficié de crédits des institutions financières, (iii) la proportion de femmes vulnérables bénéficiaires de cash transfert et (iv) la proportion des personnes vulnérables bénéficiaires de cash transfert.

Les actions déterminées en vue de l'atteinte de cet effet sont :

Action 5.3.2.1 : lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Les activités qui ont été identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- organiser des sessions de renforcement des capacités des représentantes des réseaux des femmes pour la promotion de la tolérance et de la préservation de la paix dans les 13 régions ;
- organiser des ateliers de sensibilisation sur l'exclusion sociale avec les autorités religieuses et traditionnelles dans les régions.

Action 5.3.2.2 : inclusion économique des couches sociales vulnérables

Deux (2) activités ont été identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- apporter un appui financier pour la réalisation d'activités génératrices de revenus (AGR) au profit des personnes exclues ;
- subventionner des micro-projets individuels à travers des appels à proposition dans les six (06) communes) d'intervention du projet Handicap et inclusion sociale (PHIS).

II.5.3.3 Effet attendu 5.3.3 : Les liens sociaux et le vivre-ensemble en paix sont renforcés

Les indicateurs retenus pour mesurer la réalisation de cet effet sont : (i) la proportion des CT ayant organisé des journées des communautés et (ii) la proportion de personnes sensibilisées sur les valeurs communes et des facteurs entravant le vivre-ensemble.

Pour l'atteinte de l'effet, deux actions sont retenues :

Action 5.3.3.1 : sensibilisation des acteurs locaux en matière de cohésion sociale et de paix

Les activités qui ont été identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- organiser des séances de sensibilisation sur la citoyenneté et la promotion de la paix ;
- organiser des séances de sensibilisation sur la culture de la paix, la prévention de la radicalisation et le renforcement de la résilience des PDI et les populations hôtes dans les régions impactées par l'insécurité ;
- organiser des sessions de formation au profit des membres des clubs d'éducation civique dans les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle sur le civisme, la citoyenneté et la culture de la paix ;
- organiser des conférences régionales sur la responsabilisation des jeunes dans la consolidation de la paix.

Action 5.3.3.2 : appropriation des thématiques de cohésion sociale et de paix par les acteurs locaux

Les activités retenues pour la réalisation de cette action sont :

- sensibiliser et former des membres des organes de prévention des conflits ;
- former des PDS/chefs de circonscriptions administratives (CCA) sur la consolidation de la paix et le vivre-ensemble.

II.5.4 Objectif Stratégique 5.4 : Promouvoir les espaces locaux de concertation

Cet objectif stratégique doit permettre la création et l'animation des cadres de concertation au niveau local.

Pour atteindre cet objectif, les effets suivants sont poursuivis : (i) EA 5.4.1 : les cadres de concertation sont optimisés et (ii) EA 5.4.2 : les cadres d'expression des acteurs locaux sont dynamisés.

II.5.4.1 Effet attendu 5.4.1 : Les cadres de concertation sont optimisés

L'indicateur identifié pour la mesure de cet effet est la proportion des CT ayant tenu des sessions des cadres de concertation statutaires (CCCo, CCR).

Les actions retenues pour la réalisation de cet effet sont :

Action 5.4.1.1 : rationalisation des cadres de concertation locaux

Les activités qui ont été identifiées pour la réalisation de cette action sont :

- réaliser une étude pour la rationalisation des cadres de concertation relatives à la décentralisation/déconcentration ;
- mener une réflexion sur l'harmonisation des cadres de concertation de la décentralisation.

Action 5.4.1.2 : dynamisation des cadres de concertation locaux

Deux (2) ont été identifiées pour la réalisation de cette action :

- organiser les cadres de concertation au niveau régional (CCR) ;
- organiser les cadres de concertation communaux (CCCo).

II.5.4.2 Effet attendu 5.4.2 : Les cadres d'expression des acteurs locaux sont dynamisés

Le changement à moyen terme est mesuré à travers les indicateurs suivant : (i) la proportion de CT ayant tenu au moins une journée de redevabilité (dialogue), (ii) la proportion de CT qui mènent des activités d'appropriation sociale (séance de sensibilisation de masse) au moins deux fois dans l'année, (iii) la proportion des CVD/COVED tenant leur réunion de bureau conformément aux textes et (iv) la proportion des communes tenant l'assemblée générale annuelle de leurs CVD/COVED.

Pour l'atteinte de cet effet, deux actions sont retenues :

Action 5.4.2.1 : dynamisation des Conseils Villageois de Développement/Comité de veille et de développement

Les activités retenues pour la réalisation de cette action sont :

- mettre en place les COVED ;
- organiser des ateliers de formation au profit des membres des conseils villageois de développement (CVD/COVED).

Action 5.4.2.2 : appui à l'organisation des cadres de redevabilité

Les activités retenues pour la réalisation de cette action sont :

- organiser des journées de redevabilité sur la gestion des affaires locales ;
- organiser des espaces de dialogue et d'interpellation des élus locaux/membres des délégations spéciales par les acteurs (OSC, partis politiques, et les populations) sur la délivrance des SPL ;
- suivre l'exercice de la redevabilité à travers les OSC ;
- évaluer l'exercice de la redevabilité ;
- Organiser des espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaire.

II.6. Axe stratégique 6 : « Pilotage et coordination »

Cet axe a pour but de gérer et d'impulser de façon efficace et efficiente le processus de décentralisation. Pour ce faire, deux objectifs stratégiques sont définis à savoir : (i) OS6.1 : assurer le pilotage et la coordination et (ii) OS6.2 : renforcer les capacités des acteurs et des structures du pilotage.

II.6.1 Objectif Stratégique 6.1. Assurer le pilotage et la coordination

Cet objectif stratégique vise à améliorer le fonctionnement de la décentralisation à travers des réformes profondes et la mise en place d'organes et d'instances fonctionnels pour une meilleure mise en œuvre et un suivi efficace de la stratégie. Pour ce faire, deux effets attendus permettront de s'assurer de la réalisation de cet objectif. Il s'agit : (i) EA 6.1.1 : les réformes en matière de décentralisation sont mises en œuvre de façon efficace et

efficace, (ii) EA 6.1.2 : les acteurs de pilotage et de coordination de la décentralisation se sont appropriés la stratégie.

II.6.1.1 Effet attendu 6.1.1 : Les réformes en matière de décentralisation sont mises en œuvre de façon efficace et efficiente

Les indicateurs retenus pour la mesure de cet effet sont : (i) la proportion des réformes de la décentralisation mises en œuvre, (ii) le nombre de sessions de la CONAD tenues et (iii) le nombre de sessions de la CORED tenues.

Les actions nécessaires pour l'atteinte de cet effet sont :

Action 6.1.1.1 : mise en œuvre des réformes et des mesures pour impulser le processus de décentralisation

Les activités retenues pour la mise en œuvre de l'action sont :

- élaborer le rapport annuel de mise en œuvre des réformes de la décentralisation ;
- animer des rencontres de réflexions prospectives sur la décentralisation.

Action 6.1.1.2 : définition de dispositifs de gestion de la décentralisation

Pour la mise en œuvre de cette action, les activités suivantes ont été identifiées :

- mettre en place des cadres de partenariat entre les acteurs de la décentralisation (OSC, secteur privé, parlement, élus locaux) ;
- tenir les sessions des cadres de partenariat.

Action 6.1.1.3 : prise en compte de la décentralisation dans les politiques sectorielles et les stratégies

L'atteinte de cette action nécessite la réalisation des activités suivantes :

- éditer le guide de prise en compte de la décentralisation dans les politiques sectorielles ;
- former les acteurs des départements ministériels pour une prise en compte de la décentralisation dans leurs politiques sectorielles et stratégies.

Action 6.1.1.4 : mise en œuvre de l'initiative commune modèle (ICM)

La réalisation des principales activités identifiées ci-dessous contribue à l'atteinte de cette action :

- évaluer la phase pilote de l'ICM ;
- élaborer les outils de mise en œuvre de l'ICM (indicateurs de performance, contrat d'objectif, grille d'évaluation, monitoring et suivi évaluation, reporting) ;
- suivre périodiquement la mise en œuvre des contrats d'objectifs ;
- former les enquêteurs ;
- superviser la collecte des données ;
- saisir, traiter et analyser les données sur la plateforme.

Action 6.1.1.5 : tenue des instances de la décentralisation

Les activités suivantes vont contribuer à la mise en œuvre de cette action :

- tenir la Conférence nationale de la décentralisation (CONAD) ;
- tenir les Conférences régionales de la décentralisation (CORED).

Action 6.1.1.6 : élaboration des documents de planification

La réalisation de cette action est faite à travers les principales activités ci-après :

- élaborer l'annuaire statistique de la décentralisation ;
- élaborer la stratégie nationale de formation des acteurs de la décentralisation ;
- élaborer le tableau de bord statistique de la décentralisation ;
- actualiser le plan d'action opérationnel triennal (PAOT) de la SNRC-AD.

Action 6.1.1.7 : suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie

En ce qui concerne la mise en œuvre de cette action, des activités ont été identifiées ; ce sont, notamment :

- élaborer les rapports annuels de suivi-évaluation de la décentralisation : national (1) et régionaux (13) ;
- réaliser une étude sur l'indice de développement économique local (IDEL) ;
- réaliser une enquête de satisfaction des populations dans la délivrance des SPL ;
- élaborer le rapport de suivi de l'exécution de la tranche annuelle du PAT 2024-2026 ;
- élaborer le rapport final d'évaluation de la SNRC-AD 2019-2023.

Action 6.1.1.8 : gestion des risques

Les activités suivantes vont contribuer à la mise en œuvre de cette action :

- cartographier les risques de mise en œuvre de la décentralisation ;
- valider la cartographie des risques de la mise en œuvre de la décentralisation ;
- réaliser une étude sur l'impact de l'insécurité sur le fonctionnement des collectivités territoriales.

II.6.1.2 Effet attendu 6.1.2 : Les acteurs de pilotage et de coordination se sont approprié la stratégie

Le changement à moyen terme est mesuré à travers : (i) la proportion des CT qui mènent des activités de communication sur la décentralisation et (ii) le taux d'exécution du plan de communication.

Au titre de cet effet, deux actions sont définies :

Action 6.1.2.1 : actualisation et mise en œuvre du plan de communication de soutien à la décentralisation

Les activités identifiées pour la réalisation de cette action sont les suivantes :

- vulgariser le plan de communication de soutien à la décentralisation actualisé ;
- former les acteurs des communes sur leurs rôles dans la mise en œuvre des référentiels ;
- réaliser des capsules audiovisuelles sur les réformes et innovations du CGCT en français et en langues officielles ;

- actualiser le plan de communication de soutien à la décentralisation.

Action 6.1.2.2 : prise en compte des actions du plan de communication de soutien à la décentralisation dans les documents de planification au niveau local

Les activités identifiées pour la réalisation de cette action sont les suivantes :

- sensibiliser les acteurs des CT pour la prise en compte des actions du plan de communication dans leurs PLD ;
- former des chargées de communication des 13 régions en web-mastering ;
- accompagner les collectivités territoriales et les gouvernorats dans les initiatives de communication.

II.6.2 Objectif Stratégique 6.2 : Renforcer les capacités des acteurs et des structures du pilotage

Il vise à doter les collectivités de compétences, de ressources matérielles et financières nécessaires à leur développement. Deux effets sont retenus pour capter le changement. Il s'agit : (i) EA 6.2.1 : les acteurs de la décentralisation disposent de compétences pour conduire efficacement le processus et (ii) EA 6.2.2 : les structures de pilotage disposent de ressources matérielles et financières suffisantes pour conduire efficacement le processus de décentralisation.

II.6.2.1 Effet attendu 6.2.1 : Les acteurs de la décentralisation disposent de compétences pour conduire efficacement le processus

Les indicateurs de mesure de cet effet sont : (i) la proportion des acteurs du dispositif de pilotage ayant bénéficié de formation et (ii) le taux de couverture des besoins de formation exprimé par les acteurs de pilotage.

Les actions à mettre en œuvre sont :

Action 6.2.1.1 : renforcement des capacités des acteurs de coordination et de mise en œuvre de la stratégie

Les activités identifiées pour la mise en œuvre des actions sont :

- capitaliser les bonnes pratiques en matière de décentralisation, administration du territoire et gestion des conflits ;
- former les PCR/PDS, les maires/PDS, les secrétaires généraux des conseils régionaux (SGCR) et les secrétaires généraux de mairies (SGM) sur le système national de suivi-évaluation de la décentralisation : appropriation, auto-évaluation.

Action 6.2.1.2 : renforcement des capacités des acteurs du pilotage et de suivi-évaluation de la stratégie

Les principales activités suivantes vont contribuer à la réalisation de cette action :

- former les agents des structures en charge du pilotage et de la coordination ;
- former les cadres de la Primature sur des thématiques de la décentralisation ;
- former les cellules régionales de suivi évaluation (CRSE) sur la gestion de la base de données, en suivi évaluation et logiciels de traitement des données ;

- tenir un cadre de concertation entre la Primature et le Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP-CONAD) ;
- former les agents des structures en charge du suivi-évaluation de la décentralisation sur la collecte, le traitement et l'analyse des données.

II.6.2.2 Effet attendu 6.2.2 : Les structures de pilotage disposent de ressources matérielles et financières suffisantes pour conduire efficacement le processus de décentralisation

Cet effet est mesuré par les indicateurs suivants : (i) le taux de couverture des besoins en ressources financières des structures de pilotage, (ii) le taux de couverture des besoins en ressources matérielles des structures de pilotage, (iii) le taux d'exécution physique de la tranche annuelle du PAT de la SND, (iv) le taux d'exécution financière de la tranche annuelle du PAT de la SND, (v) le taux d'exécution des recommandations issues de la CONAD et (vi) le taux de mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de la SND.

Deux actions sont prévues pour l'atteinte de cet effet. Il s'agit de :

Action 6.2.2.1 : mobilisation de ressources financières conséquentes au profit des structures de pilotage

Pour la mise en œuvre de l'action, les activités ci-dessous sont à réaliser :

- élaborer le document de plaidoyer ;
- tenir la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de la décentralisation.

Action 6.2.2.2 : l'acquisition de matériels au profit des structures de pilotage

La réalisation de l'action nécessite la mise en œuvre des activités ci-après :

- acquérir du matériel et consommable informatique au profit du SP-CONAD ;
- acquérir des moyens roulant (4 roues) au profit du SP-CONAD.

III. DISPOSITION DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

III.1. Disposition de mise en œuvre

III.1.1. Les instruments de mise en œuvre

Le PAT est l'instrument d'opérationnalisation de la SND. Il couvre la période 2024-2026. Sa mise en œuvre se fait à travers des Plans de travail annuel budgétisé (PTAB), des programmes sectoriels, des Plans locaux de développement, les projets et programmes, les plans d'actions des OSC, etc.

III.1.1.1. Le plan de travail annuel budgétisé (PTAB)

Le PTAB est la tranche annuelle de la programmation issue du PAT. Le PTAB de l'année N+1 est élaboré au troisième trimestre de l'année N et validé lors de la CONAD. Il contient l'ensemble des activités du PAT prévues pour être exécutées au cours de l'année N+1, le

chronogramme d'exécution, les structures/ministères responsables, les coûts estimatifs et les sources de financement.

III.1.1.2. Les programmes sectoriels (PS)

Pour contribuer à la mise en œuvre du PAT, chaque département ministériel intègre les activités du PAT dans leur programme d'activités validé.

III.1.1.3. Les Plans locaux de développement (PLD)

Au niveau local, le PAT est opérationnalisé par les Plans annuels d'investissement (PAI) qui sont les tranches annuelles des PLD (PRD et PCD) dont l'élaboration et la mise en œuvre seront axées sur les priorités locales de développement. Ces priorités seront en lien avec les domaines de compétence des collectivités territoriales.

III.1.2. Les acteurs de mise en œuvre du PAT

La mise en œuvre du PAT se fait par plusieurs acteurs. Ils sont chargés de mettre en œuvre les actions du PAT qui relèvent de leurs attributions sous la coordination du ministère en charge de la décentralisation.

Ces acteurs sont aussi bien étatiques que non étatiques.

III.1.2.1. Les acteurs étatiques

Les départements ministériels, les institutions et les collectivités territoriales sont au premier plan dans la mise en œuvre des activités identifiées dans le PAT.

III.1.2.1.1. Les départements ministériels et institutions

Les départements ministériels à travers leurs structures centrales et déconcentrées jouent un rôle dans la mobilisation et la canalisation des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre du PAT. Quant aux institutions, elles interviennent dans la mise en œuvre du PAT conformément à leurs attributions. Aussi contribuent-elles à la mobilisation des ressources pour le financement des activités.

III.1.2.1.2. Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales mettent en œuvre au niveau local les activités dans leurs domaines de compétence tout en prenant en compte les aspirations de la population. Elles assurent l'animation des cadres de concertation locaux avec les différents acteurs ainsi que la promotion de la culture de la responsabilité citoyenne dans la gestion des affaires locales.

A ce titre, elles doivent inscrire les activités contenues dans le PAT dans leur PLD et mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

III.1.2.2. Les acteurs non étatiques

Les acteurs non étatiques tels les Organisations de la Société Civile (OSC), les Partenaires techniques et financiers, le secteur privé et les Burkinabè de l'extérieur jouent un rôle important dans la mise en œuvre du PAT.

III.1.2.2.1. Les organisations de la société civile (OSC)

Les OSC sont des partenaires de mise en œuvre du processus de décentralisation. Elles sont de ce fait des acteurs importants dans la sensibilisation et l'éducation des populations, la mobilisation sociale et celle des ressources financières, l'interpellation et la veille citoyenne. Elles contribuent également à la délivrance des services sociaux de base et participent aux différents cadres de concertation mis en place.

Spécifiquement pour la mise en œuvre du PAT, elles inscrivent des activités les concernant contenues dans le PAT dans leur programme d'activités et mobilisent les ressources nécessaires.

III.1.2.2.2. Les partenaires techniques et financiers

L'apport des PTF est attendu en matière d'appui technique et de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du PAT.

III.1.2.2.3. Le secteur privé

L'une des innovations des nouveaux référentiels de la décentralisation est une grande implication du secteur privé dans la mobilisation des ressources en tant qu'acteur majeur du financement du développement local et national.

Dans la mise en œuvre du PAT, le secteur privé appuie les collectivités dans la réalisation des investissements structurants et innovants de qualité, la création d'emplois décents, la production, la transformation et la commercialisation des produits locaux.

III.1.2.2.4. Les Burkinabè de l'extérieur

Les Burkinabè de l'extérieur ont une place importante dans la mise en œuvre du PAT. Ils contribuent à la mobilisation des ressources, des compétences et proposent des solutions innovantes aux préoccupations des populations. Ils participent également à la réalisation des investissements structurants, au renforcement de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

III.2. Disposition du suivi et d'évaluation

III.2.1. Le suivi et l'évaluation du PAT

Le suivi du PAT se fait à travers l'élaboration des rapports de suivi. Il s'agit de la collecte des données auprès des acteurs de mise en œuvre, du traitement des données collectées, de l'analyse et de la production des rapports de suivi de la mise en œuvre des activités.

L'évaluation comprend une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale pour mesurer la mise en œuvre des activités du PAT. L'évaluation finale sera réalisée au dernier semestre de l'année 2028 de même que l'élaboration de la nouvelle stratégie.

III.2.2. Les acteurs du suivi et de l'évaluation

Au niveau national, le suivi de la mise en œuvre du PAT est assuré par le SP-CONAD. Il est chargé de concevoir les outils de collecte de données, de collecter les données auprès des DGESS des ministères et institutions, d'analyser et de traiter des données sur les indicateurs d'activités.

Au niveau régional, le suivi se fait par les Cellules régionales de suivi-évaluation (CRSE) à travers la collecte des données auprès des CT.

III.2.3. Les outils de suivi et d'évaluation

La collecte des données pour la production des rapports de suivi se fait à travers des canevas de suivi transmis aux différents acteurs en vue de leurs renseignements.

Les principaux outils utilisés pour le suivi du PAT sont :

- un cadre de mesure de performance (CMP) ;
- les fiches de collecte des données ;
- les plans de travail annuel budgétisé.

III.3. Instances de suivi et d'évaluation

III.3.1. Les sessions du cadre d'orientation et de pilotage

Les sessions du cadre d'orientation et de pilotage du PAT correspondent à la rencontre annuelle de la Conférence nationale de la décentralisation (CONAD). Elles sont préparées par le secrétariat permanent (SP) et se tiennent une (01) fois par an.

Au cours de ces sessions, il est procédé à l'examen, à l'approbation et/ou adoption des documents suivants :

- le rapport consolidé de performance de l'année n-1 ;
- le rapport d'étape de l'année n ;
- la tranche annuelle du PAT consolidé de l'année n+1 des différents acteurs;
- le cadre de mesure de performance de l'année n-1 ;
- les rapports de travail et les orientations en matière de suivi évaluation.

III.3.2. Les cadres de concertation au niveau local

Il s'agit des cadres de concertation au niveau régional (CORED).

Les CORED sont des cadres d'échanges entre acteurs de la décentralisation au niveau local dont les produits et les propositions alimentent les assises de la CONAD. Elles sont chargées notamment d'assurer le pilotage, la coordination et le suivi de l'état de mise en œuvre du processus de décentralisation et de faire des recommandations en vue d'un meilleur encrage du processus dans la région.

D'autres cadres existent tels que les cadres de concertation régional (CCR) et le cadre de concertation communal (CCCo) qui contribuent à l'appropriation du processus de décentralisation au niveau local.

III.4. Mécanisme de financement

Le montant prévisionnel du PAT est estimé à **cinq cent trois milliards neuf cent cinquante millions quarante-cinq mille (503 950 045 000) francs CFA** et se répartit en termes de proportion comme suit : Etat **43,18%**, collectivités territoriales **09,11%**, partenaires techniques et financiers **15,99%** et le gap à rechercher **31,72%**. Il est financé à travers les ressources propres de l'Etat et des CT, les financements innovants, les emprunts et les ressources des partenaires techniques et financiers.

Le graphique suivant illustre la répartition du montant prévisionnel par sources de financement.

Graphique : Part du financement du PAT 2024-2026 par acteurs

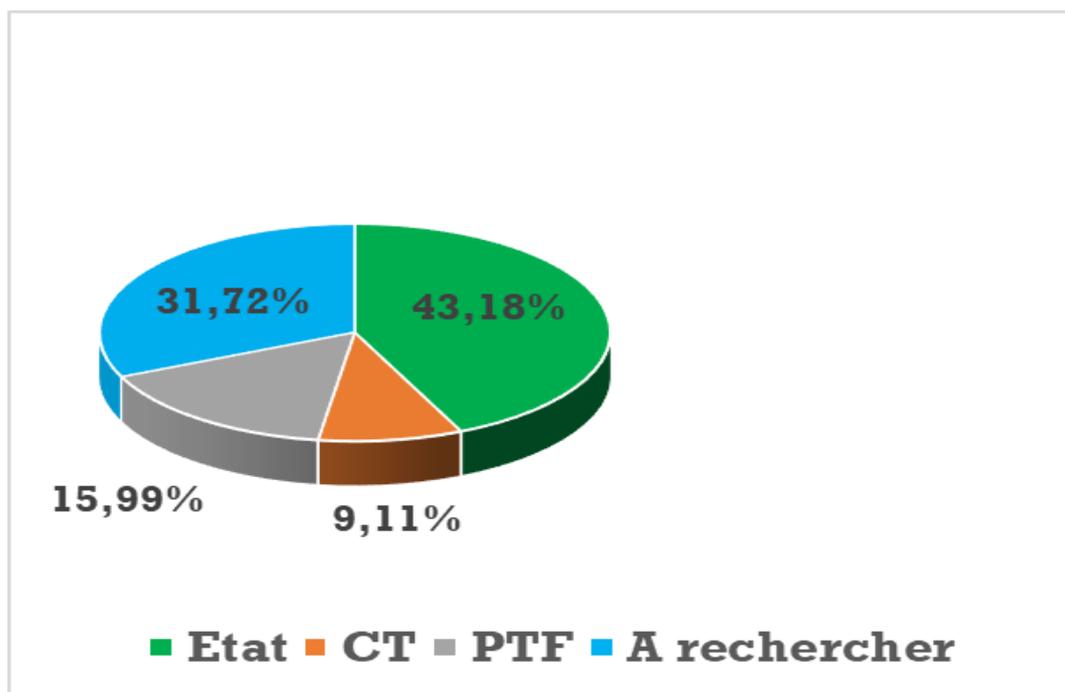


Tableau 1 : Récapitulatif du financement en millier du PAT par axe

Axes/Effets attendus	Total (en millier)	% par axe
Axe 1 : Délivrance des services publics locaux de qualité	252 821 773	50,17%
Axe 2 : Développement économique local et cohérence territoriale	116 730 600	23,16%
Axe 3 : Maîtrise d'ouvrage publique locale de qualité	120 674 598	23,95%
Axe 4 : Financement de la décentralisation	1 011 030	0,20%

Axe 5 : Gouvernance locale participative	10 519 494	2,09%
Axe 6 : Pilotage et coordination de la décentralisation	2 192 550	0,44%
TOTAL GENERAL	503 950 045	

Source : SP-CONAD 2023

III.4.1. La mobilisation des ressources propres

Il s'agit des transferts des ressources de l'Etat aux CT, des ressources propres des CT et des dotations de l'Etat aux sectoriels. A cet effet, l'Etat veillera d'une part, à travers la loi de programmation financière à accroître les ressources à transférer aux CT, et d'autre part à accroître les crédits budgétaires alloués aux départements ministériels pour l'accompagnement des actions de décentralisation.

Au niveau des CT, il est attendu qu'elles développent des initiatives pour une mobilisation conséquente de leurs ressources propres.

III.4.2. Les financements innovants

Les financements innovants identifiés porteront sur le Partenariat public-privé (PPP), les ressources de la diaspora et le financement participatif.

III.4.2.1. Le Partenariat public-privé (PPP)

En vue d'accroître l'intervention du privé, les CT peuvent recourir au financement sous la forme PPP pour financer leurs projets porteurs de dynamique économique local dans le respect de la réglementation en matière de PPP au Burkina Faso notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la SDELCoT.

III.4.2.2. La mobilisation des ressources de la diaspora

La diaspora est reconnue comme un acteur à même de jouer un rôle distinctif dans le financement du développement. L'objectif à ce niveau est d'accroître le niveau des apports techniques et financiers de la diaspora dans le financement de projets et initiatives locales.

III.4.2.3. Le financement participatif

Le financement participatif, fortement encouragé au niveau local, est un mécanisme de collecte de fonds auprès de la population en vue d'assurer un financement des projets économiques dans divers domaines.

III.4.2.4. Les emprunts

L'ampleur des besoins de financement local nécessite le recours à l'emprunt comme modalité de financement complémentaire pour permettre aux collectivités territoriales de financer leurs investissements.

A cet effet, l'Agence nationale d'appui au développement des CT (ADCT), mécanisme unifié de financement des investissements des CT octroie des prêts et garanties aux emprunts en fonction des projets structurants qui lui sont soumis par les CT et sur la base de leurs solvabilités.

III.4.2.5. La mobilisation des ressources des partenaires techniques et financiers

La stratégie de mobilisation des ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers en ce qui concerne le gap financier sera mise en place à travers des actions de plaidoyers, de tables rondes.

IV. LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

Elle vise à renforcer la visibilité et l'appropriation du PAT par les acteurs à travers des actions de sensibilisation.

En effet, la mise en œuvre du PAT requiert la participation de plusieurs catégories d'acteurs que sont les collectivités territoriales, les services de l'Etat (autorités représentant l'Etat, services techniques déconcentrés), la société civile, le secteur privé, les populations et les Partenaires techniques et financiers (bailleurs, projets et programmes, ONG). Ces acteurs ont besoin d'informations pour assurer avec efficacité et efficience leurs rôles et missions dans l'exécution des activités du PAT.

Pour ce faire, des campagnes d'information et de sensibilisation seront organisées au niveau national et régional ainsi que la diffusion des rapports de suivi et d'évaluation du PAT.

Le Ministère en charge de la décentralisation à travers le SP-CONAD coordonne les actions de communication avec les acteurs nationaux et régionaux.

Ces acteurs assurent la circulation des informations relatives à la décentralisation au sein de leur structure.

V. ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

L'analyse et la gestion des risques sont des éléments essentiels dans tout processus de planification. Elle permet d'identifier et d'évaluer les risques en vue de minimiser et/ou de maîtriser les risques ainsi que leurs conséquences potentielles dans la mise en œuvre du PAT.

Les facteurs de risques identifiés dans la mise en œuvre du PAT sont : les crises sanitaires, la faible mobilisation des ressources financières, la non adhésion des acteurs, l'instabilité socio-politique et institutionnelle, les aléas climatiques, l'effritement de la cohésion sociale et de la paix.

V.1. Les crises sanitaires

La survenue de crises sanitaires (épidémie, pandémie, autres urgences sanitaires...), à l'image du Covid-19 pourrait entraîner des changements dans les habitudes des populations et impacter négativement les économies au niveau local. Cette situation handicaperait la mise en œuvre du PAT.

V.2. La faible mobilisation des ressources financières

Le financement du PAT implique un effort substantiel au niveau de la mobilisation des ressources internes, dans un contexte où le niveau de mobilisation des recettes fiscales et budgétaires ordinaires est relativement faible.

Quant au financement extérieur, il est envisagé une table ronde pour le financement du PAT. Sa non-teneur et le faible niveau d'engagement des partenaires constitueraient un risque majeur pour sa mise en œuvre.

V.3. La non adhésion des acteurs

La réussite de la mise en œuvre du PAT requiert l'adhésion de tous les acteurs qui participent au processus de développement. Pour ce faire, l'ensemble des acteurs doivent agir de manière concertée et avec plus de synergie, à tous les niveaux. Leur non adhésion impacterait négativement l'atteinte des objectifs du PAT.

Il est donc important que l'ensemble des acteurs soient impliqués et manifestent leur adhésion et leur intérêt pour la mise en œuvre du PAT en fournissant les ressources et les moyens nécessaires.

V.4. L'instabilité socio-politique et institutionnelle

L'instabilité socio-politique et institutionnelle constitue un risque réel pouvant entraver la mise en œuvre du PAT. La non-teneur des élections locales et la mauvaise gestion des tensions et des crises au sein des conseils de CT peuvent être source d'une instabilité socio-politique avec ses conséquences dommageables pour le développement des CT.

A cela s'ajoute le risque lié à la recrudescence des mouvements sociaux dans l'administration, caractérisé par les grèves, sit-in, débrayages, etc.

V.5. Les aléas climatiques

Le Burkina Faso subit fortement les effets du changement climatique. Les conséquences de cette variabilité climatique se manifestent par des inondations récurrentes, l'instabilité des saisons hivernales et la sévérité des saisons sèches.

Les effets des aléas climatiques sur l'agriculture de type pluvial qui occupe près de 80% de la population constituent un risque pour la mise en œuvre du PAT.

V.6. L'effritement de la cohésion sociale et de la paix

Depuis quelques années, le Burkina Faso est confronté à diverses crises notamment des conflits intercommunautaires, des conflits fonciers, des problèmes de chefferie, des

problèmes intra et inter-religieux, l'incivisme et des conflits de leadership mettant ainsi à mal la cohésion sociale, la paix et le vivre-ensemble.

Le risque d'effritement de la cohésion sociale et de la paix est bien réel et constitue une menace pour la mise en œuvre du PAT.

Tableau 2 : Mesures d'atténuation ou de contournement des risques

Risques	Mesures d'atténuation ou de contournement
Crises sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et équiper des infrastructures sanitaires • Renforcer les plateaux techniques des formations sanitaires
Faible mobilisation des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des tables rondes pour la mobilisation des ressources auprès des PTF • Mobiliser les ressources de la diaspora pour une mise en œuvre du PAT
Non adhésion des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des rencontres de concertation • Communiquer sur le PAT • Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation pour l'appropriation du PAT
Instabilité socio-politique et institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des journées de redevabilité • Promouvoir un environnement politique apaisé
Aléas climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les aléas climatiques dans l'élaboration des PLD • Organiser des campagnes de reboisement • Renforcer l'adhésion aux modes de consommation et de production durables
Effritement de la cohésion sociale et de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les acteurs locaux en matière de cohésion sociale et de paix • Organiser des journées sur la cohésion sociale et le vivre-ensemble

CONCLUSION

Le présent plan d'actions triennal 2024-2026 est élaboré suivant une démarche participative et de co-construction. C'est donc la contribution des acteurs qui a permis de disposer d'un plan qui se chiffre à ***cinq cent trois milliards neuf cent cinquante millions quarante-cinq mille (503 950 045 000) francs CFA*** et se répartit en termes de proportion comme suit : Etat **43,18%**, collectivités territoriales **09,11%**, partenaires techniques et financiers **15,99%** et le gap à rechercher **31,72%**.

Le gap du montant global à rechercher du PAT 2024-2026 constitue un défi majeur pour l'atteinte de la mise en œuvre dudit PAT. A cet effet, le Gouvernement et ses partenaires au développement se doivent de conjuguer leurs efforts pour une mobilisation conséquente des ressources financières pour une mise en œuvre réussie du PAT 2024-2026. Aussi, le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers doit se mener par chaque acteur pour l'atteinte des objectifs du cycle III de la décentralisation.

ANNEXE : Cadre programmatique PAT 2024-2026

Axes/Objectifs/Effets/Actions/Activités	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	STRUCTURE RESPONSABLE	STRUCTURES PARTENAIRES	Programmation physique			Programmation financière (milliers de FCFA)			Coût total (millier de FCFA)	Source(s) de financement (milliers de FCFA)			
					2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	CT	PTF	A rechercher
Objectif général : Impulser un développement local harmonieux équitable et durable reposant sur une gouvernance locale vertueuse et sur la valorisation des potentialités locales et le renforcement de la résilience des collectivités territoriales															
Axe 1 : Délivrance des services publics locaux								89 915 845	81 585 198	81 320 730	252 821 773	117 165 394	16 107 951	43 069 699	76 458 728
Objectif Stratégique 1.1. Améliorer l'offre de services publics locaux								89 732 857	81 287 428	81 227 930	252 248 215	117 081 054	15 771 751	42 981 681	76 413 728
Effet 1.1.1. Les capacités d'offre des services publics locaux des CT sont renforcées															0
Action 1.1.1.1 : Accroissement de l'ingénierie de production et de délivrance des SPL de qualité et accessible par les collectivités territoriales								665 988	602 546	602 546	1 871 080	18 400	471 799	325 486	1 055 396
Activité 1.1.1.1.1 : Recruter les agents des CT	Nombre d'agents		CT					69	13	13	19 102		29 643	13 099	0
Activité 1.1.1.1.2 : Former les agents des CT	Nombre d'agents		CT					492	427	427	151 893		171 257	107 144	128 398
Activité 1.1.1.1.3 : Former les agents des CT en technique d'archivage physique et numérique	Nombre d'agent	Rapport d'activité	MATDS/SP-CONAD					256	256	256	42 000	10 000			116 000

Activité 1.1.1.1.4 : Diffuser des émissions radiophoniques, télévisuelles et des articles sur les thématiques de la décentralisation	Nombre d'émissions radiophoniques, télévisuelles et articles diffusés	Rapport d'activité	MATDS/SP-CONAD		12	12	12	15 000	15 000	15 000	45 000			10 000	35 000
Activité 1.1.1.1.5 : Former 30 acteurs dont 5 femmes par commune sur les référentiels de la décentralisation	Nombre de communes formées	Rapport d'activité	MATDS/SP-CONAD		30	30	30	75 000	75 000	75 000	225 000			75 000	150 000
Activité 1.1.1.1.6 : Réaliser et diffusion des microprogrammes audiovisuels sur les bonnes actions ou pratiques de la décentralisation	Nombre de microprogrammes réalisés	Rapport d'activité	MATDS/SP-CONAD		2	2	2	6 000	6 000	6 000	18 000	8 400			9 600
Activité 1.1.1.1.7 : Former/Recycler des ressources humaines des collectivités sur l'état-civil	Nombre de personnes		CT		492	427	427	151 892	127 453	127 453	406 798		171 256	107 144	128 398
Activité 1.1.1.1.8 : Recruter du personnel en charge de l'état civil	Nombre		CT		69	13	13	19 102	11820	11820	42 742		29 643	13 099	0
Activité 1.1.1.1.9 : Appuyer les CT dans la mise en place d'un système d'archivage	Nombre de CT	Rapport d'activité	MATDS/SP-CONAD		93	93	93	186 000	186 000	186 000	558 000		70 000		488 000
Action 1.1.1.2 : Renforcement des capacités des Polices municipales								604 415	581 054	581 054	1 766 524	16 200	904 826	293 247	552 250
Activité 1.1.1.2.1 : Recruter des agents de police municipale dans les communes autres que les communes à statut particulier	Nombre d'agents recrutés		Communes		138	127	127	24 052	11 519	11 519	47 090		27 877	19 212	0
Activité 1.1.1.2.2 : Former des agents de police municipale	Nombre d'agents formés		Communes		240	247	247	74 643	95 838	95 838	266 319	0	219 408	26 382	20 529

Activité 1.1.1.2.3 : Construire les sièges sur le modèle type de police municipale dans les communes urbaines	Nombre de sièges construits		Communes		9	9	9	488 405	299 724	299 724	1 087 853	0	538 066	206 745	343 042
Activité 1.1.1.2.4 : Equiper les sièges de police municipale	Nombre de sièges équipés		Communes		5	14	14	9 215	165 873	165 873	340 962		119 474	40 909	180 579
Activité 1.1.1.2.5 : Organiser des séances de vulgarisations des textes sur la mobilité urbaine	Nombre de seances	PAT 2024-2026	MTMUSR/DGMU	DGTTM, SOTRACO, Partenaires sociaux	4	4	4	8 100	8 100	8 100	24 300	16 200			8 100
Action 1.1.1.3 : Organisation du partenariat et contractualisation pour la production efficiente des services publics								500	50 500	50 500	101 500	1 500	0	20 000	80 000
Activité 1.1.1.3.1 : Elaborer des outils de partenariat/ contractualisation CT - secteur privé	Nombre d'outils élaborés		MEFP/DGCOOP		0	3	0	0	20 000	20 000	40 000				40 000
Activité 1.1.1.3.2 : Signer des conventions avec les collectivités territoriales	Nombre de conventions	Rapports d'activités	MDICAPME/CMA -BF		4	4	4	500	500	500	1 500	1 500			0
Activité 1.1.1.3.3 : Mettre en place une plateforme électronique de dialogue entre les CT et Services déconcentrés	Existence de la plateforme	Rapport d'activités	MFPTPS/SP-MABG	MDNEP/MATDS		1	1		30 000	30 000	60 000			20 000	40 000
Action 1.1.1.4 : Prévention et gestion des catastrophes et crises humanitaires								16 290 975	15 330 428	15 330 428	46 951 831	28 599 571	1 508 544	6 334 702	10 509 014
Activité 1.1.1.4.1 : Former les membres des CORESUR, des COPROSUR et des CODESUR sur le genre et la résilience en contexte de crise humanitaire	Nombre de membres (H/F)	Rapport d'activités	MSAHRNGF/DGFG	CONASUR	90	90	90	16 500	16 500	16 500	49 500	49 500			0

Activité 1.1.1.4.2 : Former les membres de la délégation sur leur rôle dans la gestion des risques et catastrophes	nombre de membre formés	Rapport d'activités	MATDS/DGPC		20	20	20	6 500	6 500	6 500	19 500	19 500			0
Activité 1.1.1.4.3 : Mettre en place les Plans d'Organisation des Secours	Nombre de plans	Rapport d'activités	MATDS/DGPC		2	2	2	5 000	5 000	5 000	15 000	15 000			0
Activité 1.1.1.4.4 : Installer des stations météorologiques automatiques dans les communes	Nombre de stations installées	plan d'action MTMUSR ou CS-EEA	MTMUSR/ANAM		255	260	260	78 040	78 040	78 040	234 119			208 500	25 619
Activité 1.1.1.4.5 : Elaborer des plans de contingence communaux, provinciaux et régionaux	Nombre de plans	Rapport d'activités	MSAHRNGF/SP-CONASUR	CT	10	10	10	62 000	62 000	62 000	186 000	0		24 000	162 000
Activité 1.1.1.4.6 : Former des membres des délégations spéciales sur la réduction des risques de catastrophes (RRC)	Nombre de membre de DS (H/F)	Rapport d'activités	MFSNFAH/SP-CONASUR	CT	450	450	450	21 000	21 000	21 000	63 000			63 000	0
Activité 1.1.1.4.7 : Former des membres de CVD/COVED des zones à risques de catastrophes sur la RRC	Nombre de membres de CVD/COVED (H/F)	Rapport d'activités	MSAHRNGF/SP-CONASUR	CT	2 000	2 000	2 000	20 000	20 000	20 000	60 000	0	0	10 000	50 000
Activité 1.1.1.4.7 : Former des acteurs des démembrements du CONASUR sur la prévention et gestion des catastrophes et des crises humanitaires	Nombre d'acteurs (H/F)	Rapport d'activités	MSAHRNGF/SP-CONASUR	CT	81	82	82	4 050	4 100	4 100	12 250				12 250
Activité 1.1.1.4.8 : Apporter une assistance alimentaire et en matériels de survie à des personnes vulnérables, victimes de catastrophes et crises humanitaires	Nombre de bénéficiaires (H/F)	Rapport d'activités	MSAHRNGF/SP-CONASUR	CT	500 000	500 000	500 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	36 000 000	27 000 000			9 000 000
Activité 1.1.1.4.9 : Acquérir des vivres pour les personnes déplacées	Nombre de tonnes	Rapport d'activités	MSAHRNGF/SP-CONASUR	CT	70 886	11 791	11 791	2 911 234	2 522 567	2 522 567	7 956 367	0	1 401 527	5 488 352	1 066 489

internes (Quantité)															
Activité 1.1.1.4.10 : Organiser des exercices de simulation des plans de contingence communaux, provinciaux et régionaux	Nombre d'exercices	Rapport d'activités	MSAHRNGF/SP-CONASUR	CT	4	4	4	38 500	38 500	38 500	115 500	11 500			104 000
Activité 1.1.1.4.11 : Sécuriser les sites (présence de FDS ou de VDP sur les sites) d'accueil des personnes déplacées internes	Nombre de sites		CT		18	14	14	114 959	57 365	57 365	229 689		52 376	88 656	88 656
Activité 1.1.1.4.12 : Aménager des sites d'accueil des personnes déplacées internes	Nombre de sites	Rapport d'activités	CT		14	0	0	506 835	0	0	506 835		54 641	452 194	0
Activité 1.1.1.4.13 : Construire des entrepôts régionaux de prépositionnements	Nombre d'entrepôts	Rapport d'activités	MSAHRNGF/SP-CONASUR	CT	8	8	8	480 000	480 000	480 000	1 440 000	1 440 000			0
Activité 1.1.1.4.14 : Tenir des sessions des COPROSUR et CODESUR dans les régions	Nombre de sessions	Rapport d'activités	MSAHRNGF/SP-CONASUR	CT	13	13	13	18 857	18 857	18 857	56 571	56 571			0
Activité 1.1.1.4.15 : Elaborer un document de paquet minimum d'activités pour les services sociaux communaux	Disponibilité du document	Rapport d'activités	MSAHRNGF/DGS AH	CT	1			7 500			7 500	7 500			0
Action 1.1.1.5 : Renforcement des capacités des services de sécurité								7 791 728	6 925 731	6 925 731	21 643 190	3 997 240	1 304 256	2 304 183	14 037 511
Activité 1.1.1.5.1 : Construire des nouvelles infrastructures de sécurité	Nombre d'infrastructures de sécurité construites		CT		20	20	20	4 508 688	4 508 688	4 508 688	13 526 064	240 000			13 286 064

Activité 1.1.1.5.2 : Acquérir du matériel roulant au profit des FDS	Nombre de matériels		CT	MATDS/DGPN/E MGN	251	168	168	598 296	328 982	328 982	1 256 261		592 910	663 351	0
Activité 1.1.1.5.3 : Clôturer des locaux des FDS	Nombre de locaux		CT		23	12	12	344 418	102 519	102 519	549 456		150 682	398 774	0
Activité 1.1.1.5.4 : Acquérir du matériel roulant au profit des VDP	Nombre de matériels		CT	MATDS	313	196	196	491 861	402 013	402 013	1 295 886		165 142	1 130 744	0
Activité 1.1.1.5.5 : Réhabiliter des locaux des FDS	Nombre de locaux		CT		14	16	16	345 570	80 633	80 633	506 835		395 521	111 314	0
Activité 1.1.1.5.6 : Réhabiliter les infrastructures de sécurité	Nombre d'infrastructures de sécurité réhabilitées		CT		20	20	20	1 502 896	1 502 896	1 502 896	4 508 688	3 757 240			751 448
Effet 1.1.2. Des services publics locaux sont de qualité et accessibles															
Action 1.1.2.1 : Capitalisation des normes de qualité et d'accessibilité des SPL								0	59 500	0	59 500	7 500	0	0	52 000
Activité 1.1.2.1.1. Elaborer un répertoire des normes et standards de qualité des SPL	Disponibilité du répertoire	Rapport d'activités		MATDS/DGCT		1			15 000		15 000				15 000
Activité 1.1.2.1.2. Elaborer la matrice des prix pour les constructions	Disponibilité du document de la matrice des prix	Rapport d'activité		MUAFH/DGAIC		1			7 500		7 500	7 500			0
Activité 1.1.2.1.3. Réaliser une étude sur la qualité des SPL délivrés par les CT	Disponibilité du rapport d'étude	Rapport d'activités		MATDS/DGCT		1			30 000		30 000				30 000
Activité 1.1.2.1.4 Editer le répertoire des normes et standards d'accessibilité géographique des SPL	Nombre d'exemplaires	Rapport d'activités		MATDS/DGCT		1			7 000		7 000				7 000

Action 1.1.2.2 : Modernisation du système de l'état civil								180 101	180 101	180 101	540 303	538 214	0	0	2 089
Activité 1.1.2.2.1. Renforcer les capacités des acteurs de l'état civil	Nombre d'acteurs des centres principaux d'état civil	Rapport d'activités	MATDS/DGMEC		57	57	57	8 000	8 000	8 000	24 000	21 911			2 089
Activité 1.1.2.2.2. Acquérir du matériel informatique et spécifique pour les services d'état civil (S.E.C)	Nombre de centres principaux d'état civil	PV	MATDS/DGMEC		12	12	12	117 101	117 101	117 101	351 303	351 303		0	0
Activité 1.1.2.2.3 : Superviser les centres d'état civil et les TD/TA	Nombre de centres d'état civil et les TD/TA	Rapport d'activités	MATDS/DGMEC		40	40	40	5 000	5 000	5 000	15 000	15 000			0
Activité 1.1.2.2.4 : Mettre en réseau les centres principaux d'état civil à travers le RESINA (interconnexion et réseau local)	Nombre de centres principaux d'état civil	Rapport d'activités	MATDS/DGMEC	MSHP, MJDHPC, MTDPC	23	23	23	50 000	50 000	50 000	150 000	150 000			0
Action 1.1.2.3 : Construction et équipement d'infrastructures de SPL								64 199 150	57 557 567	57 557 569	179 314 287	83 902 429	11 582 327	33 704 063	50 125 468
Activité 1.1.2.3.1: Réaliser des CEEP équipés pour l'expansion du préscolaire	Nombre de CEEP	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	10	10	10	600 000	600 000	600 000	1 800 000	1 440 000			360 000
Activité 1.1.2.3.2: Réaliser des complexes équipés pour l'expansion du primaire	Nombre de complexes	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	11	31	31	550 000	550 000 1	550 000 1	3 650 000	2 100 000			1 550 000
Activité 1.1.2.3.3 : Réaliser des complexes équipés pour la résorption des écoles sous paillotes	Nombre de complexes	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	20	25	25	1 000 000	1 250 000	1 250 000	3 500 000	3 150 000			350 000

Activité 1.1.2.3.4: Réaliser des complexes équipés pour la réduction des disparités (Communes prioritaires)	Nombre de complexes	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	5	5	5	250 000	250 000	250 000	750 000	500 000			250 000
Activité 1.1.2.3.5 : Réaliser de nouveaux CEG équipés pour l'expansion du post-primaire	Nombre de CEG	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	10	10	10	800 000	800 000	800 000	2 400 000	1 600 000			800 000
Activité 1.1.2.3.6: Construire des salles de classes pour la résorption des CEG dans les salles d'emprunt	Nombre de salles de classe	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	15	15	15	200 000	200 000	200 000	3 600 000	3 200 000			400 000
Activité 1.1.2.3.7 : Réaliser des infrastructures éducatives du préscolaire et du primaire dans le cadre de l'ESU	Nombre d'infrastructures éducatives	Rapport d'activités	MENAPLN/DGES S	Communes	10	10	10	140 000	140 000	140 000	420 000	280 000			140 000
Activité 1.1.2.3.8 : Réaliser des infrastructures éducatives du post-primaire et du secondaire dans le cadre de l'ESU	Nombre d'infrastructures éducatives	Rapport d'activités	MENAPLN/DGES S	Communes	100	100	100	825 000	825 000	825 000	2 475 000	1 650 000			825 000
Activité 1.1.2.3.9 : Construire des salles de classes pour la normalisation de CEEP incomplets	Nombre de salles de classes	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	13	15	15	390 000	450 000	450 000	1 290 000	1 170 000			120 000
Activité 1.1.2.3.10 : Réaliser des complexes équipés pour la normalisation des écoles incomplètes (Classes multigrade (CMG) et suppression du recrutement biennal)	Nombre de complexes	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	15	15	15	645 000	645 000	645 000	1 935 000	1 720 000			215 000
Activité 1.1.2.3.11 : Réaliser des salles de classes pour la normalisation de CEG incomplets	Nombre de salles de classes	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	20	25	25	920 000	150 000	150 000	3 220 000	2 530 000			690 000

Activité 1.1.2.3.12 : Réaliser et équiper des Centres d'Éducation de Base non formelle (CEBNF)	Nombre de CEBNF	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	5	6	6	450 000	540 000	540 000	1 530 000	1 170 000			360 000
Activité 1.1.2.3.13 : Réaliser des Centre d'alphabétisation et de formation (CPAF)	Nombre de CPAF	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	3	3	3	69 000	69 000	69 000	207 000	138 000			69 000
Activité 1.1.2.3.14 : Réhabiliter des infrastructures éducatives endommagées	Nombre d'infrastructures éducatives	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	30	30	30	450 000	450 000	450 000	1 350 000	1 200 000			150 000
Activité 1.1.2.3.15 : Réaliser des latrines au profit des structures éducatives qui n'en disposent pas	Nombre de latrines	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	60	60	60	270 000	270 000	270 000	810 000	768 000			42 000
Activité 1.1.2.3.16 : Réaliser des forages positifs au profit des structures éducatives	Nombre de forages	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S	60	60	60	420 000	420 000	420 000	1 260 000	1 190 000			70 000
Activité 1.1.2.3.17 : Construire des centres de santé et de promotion sociale (CSPS) complets	Nombre des centres de santé et de promotion sociale	Rapport d'activités	CT	MSHP	30	30	30	3 142 671	3 142 671	3 142 671	9 428 013	9 218 502	0	0	209 511
Activité 1.1.2.3.18 : Normaliser des CSPS incomplets	Nombre des centres de santé et de promotion sociale	Rapport d'activités	CT	MSHP	14	14	14	857 328	857 328	857 328	2 571 984	2 571 984	0	0	0
Activité 1.1.2.3.19 : Assurer le fonctionnement des CSPS et centres médicaux (CM)	Nombre de CSPS et centres médicaux (CM)	Rapport d'activités	CT	MSHP	2 168	2 168	2 168	2 284 149	2 284 149	2 284 149	6 852 447	6 852 447	0	0	0
Activité 1.1.2.3.20 : Equiper les infrastructures sanitaires	Nombre d'infrastructures	Rapport d'activités	CT	MSHP	170	166	166	840 886	752 190	752 190	2 345 266	1 776 012		569 254	0

Activité 1.1.2.3.21 : Reprofilier des voiries	Linéaire de voiries	Rapport d'activités			9 432	7 082	7 082	2 483 494	2 467 367	2 467 367	7 418 228	0	3 914 746	2 090 418	1 413 063
Activité 1.1.2.3.22 : Construire des caniveaux	Linéaire de caniveaux		CT		9 547	4 919	4 919	2 744 399	1 477 310	1 477 310	5 699 019	0	1 154 220	2 254 455	2 290 343
Activité 1.1.2.3.23 : Aménager des pistes rurales	Linéaire de pistes				19 310	435	435	4 142 228	1 416 835	1 416 835	6 975 899	1 041 484	1 389 753	3 284 767	1 259 895
Activité 1.1.2.3.24 : Construire des Bitumes	Linéaire de bitumes				251 3	115	115	17 048 792	14 283 544	14 283 544	45 615 881	10 000 000	218 306	15 000 000	20 397 575
Activité 1.1.2.3.25 : Créer des centres secondaires d'état-civil	Nombre de centres secondaires		CT		26	13	13	75 660	10 060	10 060	95 780		75 660	11 160	8 960
Activité 1.1.2.3.26 : Aménager des cimetières	Nombre de cimetières		CT		30	18	18	470 435	138 689	138 689	747 813		338 763	292 496	116 553
Activité 1.1.2.3.27 : Construire des morgues	Nombre de morgues		CT		2	2	2	69 114	69 114	69 114	207 342		14 316	53 684	139 342
Activité 1.1.2.3.28 : Aménager des canaux primaires d'assainissement pluvial dans 12 villes	Linéaire de kilomètre	Rapport d'activité	MUAFH/DGUVT	CT	25	25	25	30 000	30 000	30 000	90 000	66 000			24 000
Activité 1.1.2.3.29 : Mettre en place une chaîne de traitement des ordures ménagères des communes	Nombre de chaînes de traitement des ordures		CT		55	28	28	702 658	145 139	145 139	992 937		431 952	273 071	287 914
Activité 1.1.2.3.30 : Mettre en place des unités de valorisation de déchets solides	Nombre d'unités		CT		23	16	16	638 152	504 532	504 532	1 647 215		443 325	349 650	854 240
Activité 1.1.2.3.31 : Mettre en place un système de collecte et de stockage des ordures ménagères	Nombre de systèmes		CT		170	145	145	226 463	177 623	177 623	581 709		169 773	221 654	190 281

Activité 1.1.2.3.32 : Construire des infrastructures sportives	Nombre d'infrastructures sportives	Rapport PIP	MSJE/FNPSL	CT	8	11	11	8 350 000	8 450 000	8 450 000	25 250 000	16 800 000			8 450 000
Activité 1.1.2.3.33 : Réhabiliter des infrastructures sportives	Nombre d'infrastructures sportives	Rapport PIP	MSJE/FNPSL	CT	4	5	5	3 470 000	3 470 000	3 470 000	10 410 000	6 940 000			3 470 000
Activité 1.1.2.3.34 : Equiper des bâtiments administratifs de la CT	Nombre de bâtiments		CT		184	154	154	677 697	497 534	497 534	1 672 764	0	680 289	746 822	245 653
Activité 1.1.2.3.35 : Réhabiliter des bâtiments administratifs de la CT	Nombre de bâtiments		CT		78	76	76	614 640	770 281	770 281	2 155 203		1 414 784	453 570	286 849
Activité 1.1.2.3.36 : Acquérir des matériels roulants des CT	Nombre de matériels roulants		CT		339	293	293	1 661 384	1 314 201	1 314 201	4 289 786	0	1 036 439	1 728 061	1 525 286
Activité 1.1.2.3.37: Construire des centres d'état civil	Nombre de centres		CT		10	10	10	200 000	200 000	200 000	600 000	0	300 000	200 000	100 000
Activité 1.1.2.3.39 : Réaliser des parcs de vaccination	Nombre de parcs de vaccination	Rapport bilan annuel	MARAH/DGADI	Projet et Programme	120	120	120	960 000	960 000	960 000	2 880 000	880 000	-	1 500 000	500 000
Activité 1.1.2.3.40 : Réaliser des forages pastoraux	Nombre de forages	Rapport bilan annuel	MARAH/DGADI	Projet et Programme	150	150	150	1 200 000	1 200 000	1 200 000	3 600 000	1 100 000	-	1 600 000	900 000
Activité 1.1.2.3.41 : Réaliser des boullis	Nombre de boullis	Rapport bilan annuel	MARAH/DGADI	Projet et Programme	10	10	10	1 200 000	1 200 000	1 200 000	3 600 000	1 800 000	-	1 800 000	0
Activité 1.1.2.3.42 : Réaliser des boullis de production agricole	Nombre boullis	Rapport bilan annuel	MARAH/DGADI	Projet et Programme	10	10	10	800 000	800 000	800 001	2 400 001	750 000	-	925 000	725 001
Activité 1.1.2.3.43 : Réaliser des forages maraichers agricoles	Nombre de forages maraichers	Rapport bilan annuel	MARAH/DGADI	Projet et Programme	22	22	22	330 000	330 000	330 001	990 001	300 000	-	350 000	340 001

Objectif Stratégique 1.2. Assurer le contrôle de la qualité et de l'accessibilité des services publics locaux								182 988	297 770	92 800	573 558	84 340	336 200	88 018	45 000
Effet 1.2.1. le contrôle de l'accessibilité des services publics locaux est assuré															
Action 1.2.1.1 : Renforcement des capacités des acteurs sur les mécanismes de contrôle de l'accessibilité et de la qualité des SPL								40 000	40 000	0	80 000	40 000	20 000	5 000	15 000
Activité 1.2.1.1.1 : Elaborer un répertoire des mécanismes et outils de veille citoyenne sur l'accessibilité des SPL	Disponibilité du répertoire	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			15 000			15 000				15 000
Activité 1.2.1.1.2 : Organiser des sessions de formation au profit des leaders d'opinions sur les mécanismes et outils de veille citoyenne sur l'accessibilité des SPL	Nombre de sessions	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		5	8		25 000	40 000		65 000	40 000	20 000	5 000	0
Action 1.2.1.2 : Réalisation du suivi et contrôle de l'accessibilité des SPL fournis								72 800	82 800	82 800	238 400	0	218 400	20 000	0
Activité 1.2.1.2.1 : Former les élus locaux/ membres des délégations spéciales (PDS) et les bureaux CVD/COVED sur le suivi de la délivrance des SPL	Nombre de CT touchées	Rapport d'activités	DGCT	CT		20	20		10 000	10 000	20 000			20 000	0
Activité 1.2.1.2.2 : Assurer le suivi de la délivrance des SPL par les élus locaux/ membres des délégations spéciales (PDS) et les bureaux CVD/COVED	Nombre de rapport de suivi		CT			364	364	364	72 800	72 800	72 800	218 400		218 400	0

Action 1.2.1.3 : Promotion des voies d'interpellation citoyenne								10 000	10 000	10 000	30 000	0	25 000	0	5 000
Activité 1.2.1.3.2 : Organiser des émissions d'interpellation	Nombre d'émissions		CT, OSC, médias		10	10	10	10 000	10 000	10 000	30 000		25 000		5 000
Activité 1.2.1.3.3 : Créer une émission radio de débat citoyen						24	25		24 000	25 000	49 000		49 000		0
Effet 1.2.2. le contrôle de la qualité des services publics locaux est assuré															
Action 1.2.2.1 : Mise en place des mécanismes de veille citoyenne pour la fourniture de services publics locaux de qualité								50 188	62 170	0	112 358	44 340	0	43 018	25 000
Activité 1.2.2.1.1 : Sensibiliser les élus locaux sur la mise en place des mécanismes et outils de veille citoyenne sur la qualité des SPL	Nombre d'élus	Rapport d'activités	MATDS/DGCT	CT		100			20 000		20 000				20 000
Activité 1.2.2.1.2 : Organiser des sessions de formation au profit des leaders d'opinion sur les mécanismes et outils de veille citoyenne sur la qualité des SPL	Nombre de sessions	Rapport d'activités	MATDS/DGCT	CT	5	8		25 000	40 000		65 000	40 000		20 000	5 000
Activité 1.2.2.1.3 : Animer une concertation sur les priorités nationales en matière de décentralisation et définir les outils de suivi citoyen de la décentralisation	Nombre d'outils	Rapport d'activités	OSC/CERA-FP	Laboratoire Citoyennetés/AC E-RECIT	1			23 018	0		23 018	0	0	23 018	0

Activité 1.2.2.1.4 : Mettre en place et animer un réseau d'OSC pour le suivi des politiques de décentralisation	Nombre de réseau	Rapport d'activités	OSC/CERA-FP	Laboratoire Citoyennetés/AC E-RECIT	1	1		2 170	2 170		4 340	4 340	0	0	0
Action 1.2.2.2 : Réalisation du suivi et contrôle de la qualité des SPL fournis								10 000	102 800	0	112 800	0	72 800	20 000	0
Activité 1.2.2.2.1 : Former les présidents de conseil de collectivité sur le suivi de la qualité de la délivrance des SPL	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT	CT		100			20 000		20 000				
Activité 1.2.2.2.2 : Assurer le suivi par les élus locaux/membres de la délégations spéciales et les bureaux CVD/COVED de la qualité de la délivrance des SPL	Nombre de rapport de suivi	Rapport d'activités	CT			100			72 800		72 800		72 800		
Activité 1.2.2.2.3 : Réaliser une étude sur les normes d'accessibilité géographiques et financières des services publics locaux	Nombre d'études		MATDS/DGCT		1	1		10 000	10 000		20 000			20 000	
Axe 2 : Développement économique local et cohérence territoriale (DELCoT)								36 381 733	40 939 384	39 409 484	116 730 600	9 791 910	25 132 451	34 325 853	47 480 386
Objectif stratégique 2.1 : Promouvoir les potentialités économiques des collectivités territoriales								34 667 652	39 022 916	38 106 716	111 797 285	8 909 960	23 866 567	33 610 445	45 410 313
Effet 2.1.1. les potentialités économiques des régions collectivités territoriales sont valorisées															

Action 2.1.1.1 : Elaboration des documents d'orientation de la SDELCoT et des outils de planification du DELCoT								92 180	351 700	240 000	683 880	124 360	91 000	150 000	318 520
Activité 2.1.1.1.1 : Former les différentes catégories de parties prenantes au niveau régional sur le processus d'élaboration de la SDELCoT	Nombre d'acteurs formés		CT		150	180		5 000	6 000		11 000		11 000		0
Activité 2.1.1.1.2 : Vulgariser le guide méthodologique d'élaboration de la Stratégie de développement économique local et cohérence territoriale (SDELCoT)	Nombre d'acteurs		MATDS/DGCT			800			58 520		58 520				58 520
Activité 2.1.1.1.3 : Elaborer les SDELCoT des différentes régions	Disponibilité des SDELCoT		Conseils régionaux			5	6		200 000	240 000	440 000		80 000	100 000	260 000
Activité 2.1.1.1.4 : Elaborer le profil socio-économique des régions, édition 5	Nombre de rapports de profil des régions	Document de profil; Rapport d'activités DGDT	MEFP/DGDT	DREP ;Toutes DGESS	14	14		12 180	12 180		24 360	24 360			0
Activité 2.1.1.1.5 : Produire des cartes administratives, des plans de villes et autres cartes thématiques	Nombre de cartes produites	Rapport d'activités	MID/IGB		10	10		50 000	50 000		100 000	100 000			0
Activité 2.1.1.1.6 : Organiser un atelier de partage d'expériences et de bonnes pratiques sur la mise en place et le fonctionnement des services de Développement économique local	Nombre d'acteurs touchés	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		60			20 000			20 000			20 000	0

Activité 2.1.1.1.7 : Organiser une concertation entre faitières de CT, du secteur privé et des OSC par rapport aux enjeux « DELCoT »	Nombre d'acteurs sensibilisés	Rapport d'activités	MATDS/DGCT			50		20 000		20 000			20 000	0
Activité 2.1.1.1.8 : Elaborer le répertoire des filières porteuses	Disponibilité du répertoire	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	5 000	5 000		10 000			10 000	0
Action 2.1.1.2 : Mise en œuvre des SDELCoT							33 176 118	36 491 270	36 488 770	106 156 157	8 607 500	22 857 037	31 943 743	42 747 878
Activité 2.1.1.2.1 : Editer en 500 exemplaires le guide PPP spécifique aux CT	Nombre de guide	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		500		2 100			2 100			2 100	0
Activité 2.1.1.2.2 : Accompagner les CT dans le montage de leurs projets en partenariat-public-privé	Nombre de CT	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT		0	20	20	0	10 000	10 000	20 000	10 000		10 000
Activité 2.1.1.2.3 : Réaliser des études techniques des projets	Nombre d'études	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT	(SYNAD, PREGOLS)	2	30	30	50 000	750 000	750 000	1 550 000		800 000	750 000
Activité 2.1.1.2.4 : Mettre en place un processus de marketing territorial pour les CT ayant des relations de coopération décentralisée	Nombre de CT	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		5			15 000			15 000			15 000
Activité 2.1.1.2.5 : Elaborer un guide sur le marketing territorial en lien avec la coopération décentralisée	Disponibilité du guide	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			15 000			15 000			15 000
Activité 2.1.1.2.6 : Editer le guide sur le marketing territorial en lien avec la coopération décentralisée	Nombre de guide	Rapport d'activités	MATDS/DGCT			500		2 500		2 500	2 500			0
Activité 2.1.1.2.7 : Elaborer un plan de marketing territorial par région	Disponibilité du plan		CT		11			110 000			110 000	50 000	20 000	40 000

Activité 2.1.1.2.8 : Sensibiliser les acteurs sur des techniques diverses de cueillette, de stockage, de conservation, de conditionnement et de transformation de PFNL	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MEEA/DGEVCC	MDICAPME	7 000	8 000	8 000	15 000	17 000	17 000	49 000	5 000		10 000	34 000
Activité 2.1.1.2.9 : Former les acteurs sur des thématiques diverses en lien avec les PFNL (utilisation et entretien des équipements, technique de production, transformation et de commercialisation)	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MEEA/DGEVCC	MDICAPME	1 200	1 300	1 300	15 000	20 000	20 000	55 000	10 000		15 000	30 000
Activité 2.1.1.2.10 : Financer des recherches dont les thèmes portent sur la culture et le tourisme culturel des Hauts Bassins	Nombre de projets de recherche culturelle et touristiques soutenus		Conseil régional Hauts-Bassins		1			1 965			1 965			1 965	0
Activité 2.1.1.2.11 : Réaliser des infrastructures marchandes (aire d'abattage, gare routière, musée, mausolée, parc de vaccination, boutique de rue, auberge, marché à bétail, marché, quai d'embarquement, fourrière)	Nombre d'infrastructures		CT	Ministères concernés	1 735	1 491	1 491	17 962 478	12 785 385	12 785 385	43 533 248	4 000 000	9 371 541	21 489 929	8 671 778
Activité 2.1.1.2.12 : Réhabiliter des infrastructures marchandes	Nombre d'infrastructures		CT	Ministères concernés	477	244	244	888 575	1 501 385	1 501 385	3 891 344	0	435 495	1 978 748	1 477 100
Activité 2.1.1.2.13 : Mettre en place des jardins nutritifs	Nombre de jardins	Rapport d'activités	MEEA/DGEVCC	CT, STD	30	35	35	60 000	70 000	70 000	200 000	30 000		60 000	110 000

Activité 2.1.1.2.14 : Renforcer les capacités des acteurs de collecte, de transport et de valorisation des déchets dans les communes	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MEEA/DGPE	CT, STD	50	50	50	10 000	10 000	10 000	30 000				30 000
Activité 2.1.1.2.15 : Électrifier par système solaire les infrastructures socio-communautaires dans 300 localités rurales	Nombre d'infrastructures socio-communautaires	Rapport d'activités	MEMC/DGE		454			2 700 000			2 700 000	2 700 000			0
Activité 2.1.1.2.16 : Accompagner les projets inscrits dans les SDELCoT	Nombre de projets	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		2	4	4	10 000 000	20 000 000	20 000 000	50 000 000	1 500 000	13 000 000	5 000 000	30 500 000
Activité 2.1.1.2.17 : Réaliser des aire d'abattage	Nombre d'aires	Rapport bilan annuel du MARAH	MARAH/DGADI	Projet et Programme	10	10	10	300 000	300 000	300 000	900 000	350 000		550 000	0
Activité 2.1.1.2.18 : Réaliser des marchés à bétail	Nombre de marché à bétail	Rapport bilan annuel du MARAH	MARAH/DGADI	Projet et Programme	10	10	10	000 000 ¹	000 000 ¹	000 000 ¹	3 000 000	-	-	000 000 ²	1 000 000
Activité 2.1.1.2.19 : Vulgariser le guide sur le PPP à l'usage des CT	Nombre de CT touchées	Rapport d'activités	BN-GPB	SP-CONAD	50	50	50	25 000	25 000	25 000	75 000			10 000	65 000
Activité 2.1.1.2.20 : Former des agents de la Direction régionale de la Culture des Arts et du Tourisme et du Conseil Régional des HB en matière de développement culturel et touristique	Nombre d'agents	Rapport d'activités	MCCAT/DRH	CRH-B	6	0	0	6 000			6 000			6 000	0
Effet 2.1.2. La création d'emplois décents s'est améliorée															
Action 2.1.2.1 : Accompagnement à la structuration des entreprises locales								556 978	802 000	0	1 358 978	0	500 000	14 978	844 000

Activité 2.1.2.1.1 : Appuyer la structuration des organisations professionnelles des secteurs culturels et du tourisme culturel	Nombre de filières professionnelles disposant de faitières opérationnelles		Conseil régional Hauts-Bassins		2			4 978			4 978			4 978	0
Activité 2.1.2.1.2 : organiser des rencontres périodiques avec les collectivités	Nombre de rencontres	Rapports d'activités	MDICAPME/CMA-BF		5	5	5	5 000	5 000		10 000			10 000	0
Activité 2.1.2.1.3 : Former les élus locaux/délégations spéciales et faire des sensibilisations de proximité pour une meilleure connaissance de la CMA-BF	Nombre d'élus locaux/DS	Rapports d'activités	MDICAPME/CMA-BF		30	30	30	7 000	7 000		14 000				14 000
Activité 2.1.2.1.4 : Mettre en place les dispositifs d'accompagnement à la création/développement d'entreprise de types : incubateurs, pépinières, hôtels, niche et grappe d'entreprises	Nombre de dispositifs	Rapports d'activités	MDICAPME/MEB F		2	3	3	500 000	750 000		1 250 000		500 000		750 000
Activité 2.1.2.1.5 : Sensibiliser les acteurs à se structurer à la base	Nombre de sessions	Rapports d'activités	MDICAPME/MEB F	MARAH	1	1	1	20 000	20 000		40 000				40 000
Activité 2.1.2.1.6 : Sensibiliser les acteurs à adhérer aux structures existantes	Nombre de sessions tenues	Rapports d'activités	MDICAPME/MEB F	MARAH	1	1	1	20 000	20 000		40 000				40 000
Action 2.1.2.2 : Renforcement des capacités technique des acteurs des filières porteuses								842 376	1 377 947	1 377 947	3 598 270	178 100	418 531	1 501 724	1 499 915

Activité 2.1.2.2.1 : Organiser des concertations avec les entreprises locales et AGOP sur la contribution des acteurs du privé	Nombre de sessions organisées		CT		1	1	1	30 000	30 000	30 000	90 000		90 000		0
Activité 2.1.2.2.2 : Accompagner les groupements féminins dans la transformation des produits forestiers non ligneux	Nombre de groupement		CT		530	537	537	327 139	574 797	574 797	1 476 734		128 722	888 976	459 036
Activité 2.1.2.2.3 : Organiser des foires agro-sylvo-pastorales	Nombre		CT		37	69	69	192 137	503 149	503 149	1 198 435		199 809	612 748	385 878
Activité 2.1.2.2.4 : Organiser des activités de promotion économique et commerciale des entreprises burkinabè à l'extérieur	Nombre d'activités	Rapport d'activités	MDICAPME/DGPE		1	1	1	100 000	100 000	100 000	300 000	90 000			210 000
Activité 2.1.2.2.5 : Organiser des campagnes d'information, de formation et de diffusion du nouveau dispositif institutionnel et des réformes en matière d'amélioration de l'environnement des affaires au profit des acteurs économiques dans les 13 régions	Nombre de campagnes	Rapport d'activités	MDICAPME/DGPE		4	6	6	80 000	120 000	120 000	320 000				320 000
Activité 2.1.2.2.6 : Renforcer les capacités managériales des jeunes dirigeants de PME	Nombre d'action	Rapport d'exécution du plan d'action	MDICAPME/DGPE		1	0	0	50 000			50 000				50 000
Activité 2.1.2.2.7 : Former les membres des organisations des acteurs à la gestion d'entreprise	Nombre de sessions	Rapport d'activités	MDICAPME/AFP-PME		1	1	1	15 000	15 000	15 000	45 000				45 000

Activité 2.1.2.2.8 :Organiser une session de sensibilisation des PME sur la prise en compte des concepts liés développement durable dans leurs processus de production, de transformation distribution	Nombre de session	Rapport d'activités	MDICAPME/DGD I		1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000			30 000	
Activité 2.1.2.2.9 : Soutenir la participation des opérateurs culturels et du tourisme culturel aux manifestations et évènements culturels ainsi que des activités de renforcement des compétences au niveau national et international	Nombre d'opérateurs soutenus		Conseil régional Hauts-Bassins		10			13 100			13 100	13 100		0	
Activité 2.1.2.2.10 : Appuyer la participation des commerçants/exportateurs et les transformateurs des filières porteuses à des manifestations commerciales internationales	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MDICAPME/APE X		20	20	20	15 000	15 000	15 000	45 000	45 000		0	
Activité 2.1.2.2.11 : Renforcer les capacités des commerçants exportateurs des filières porteuses de la stratégie nationale de promotion des exportations (SNE)	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MDICAPME/APE X		100	100	100	10 000	10 000	10 000	30 000	30 000		0	
Objectif stratégique 2.2 : Promouvoir la bonne gouvernance foncière								1 714 080	1 916 467	1 302 767	4 933 315	881 950	1 265 884	715 408	2 070 073
Effet 2.2.1. les espaces d'habitation, de production et de conservation sont définis															

Action 2.2.1.1 : Création des conditions pour le renouvellement des zones urbanisées sur elles-mêmes (urbanisation à extension verticale)								0	500 000	20 000	520 000	105 000	0	0	415 000
Activité 2.2.1.1.1 : Réaliser une étude sur la réduction de la consommation d'espace naturel pour l'usage urbain	Disponibilité du rapport de l'étude	Rapport d'activités	MUAFH	MATDS,MEEA, CT		1			500 000		500 000	100 000			400 000
Activité 2.2.1.1.2 : Mettre en application les recommandations issues de l'étude sur la réduction de la consommation d'espace naturel pour l'usage urbain	Nombre de recommandations mises en œuvre	Rapport d'activités	MUAFH	MATDS,MEEA, CT			1			20 000	20 000	5 000			15 000
Action 2.2.1.2 : Identification et matérialisation des trois types de zones en milieu rural et urbain (habitation, production et conservation)								1 464 330	1 164 717	1 099 017	3 728 065	215 700	1 265 884	715 408	1 531 073
Activité 2.2.1.2.1 : Créer des espaces de conservation au sein des collectivités territoriales	Nombre d'espaces de conservation		MEEA/DGPF	CT, STD	50	50	50	62 405	62 405	62 405	187 215	0	0		187 215
Activité 2.2.1.2.2 : Créer des aires de protection faunique au sein des collectivités territoriales	Nombre d'aires créées		CT	MEEEA	65	65	65	62 405	62 405	62 405	187 215	50 000	137 215		0
Activité 2.2.1.2.3 : Reboiser les espaces verts dans les communes urbaines	Superficie d'espaces verts	Rapport d'activités	MEEA/DGPE	CT, STD	15	15	15	3 000	3 000	3 000	9 000	0	2 500	6 500	0
Activité 2.2.1.2.4 : Réaliser des reboisements	Nombre de plants		CT	MEEEA	982 48	893 46	893 46	224 390	162 187	162 187	548 765		500 000		48 765
Activité 2.2.1.2.5 : Réaliser des bosquets	Nombre de bosquets		CT	MEEEA	168	94	94	421 881	476 020	476 020	1 373 920		623 669	702 408	47 843

Activité 2.2.1.2.6 : Délimiter les zones industrielles dans les treize (13) régions du Burkina Faso et les zones économiques spéciales	Nombre de zones	PV de réception des travaux	MDICAPME/DGD I	DGPE	1	1	1	50 000	50 000	50 000	150 000	100 000			50 000
Activité 2.2.1.2.7 : Réaliser des plantations d'alignement	Linéaire d'alignement (km)	Rapport d'activités	MEEA/DGPE	CT, STD	150	150	150	3 000	3 000	3 000	9 000	0	2 500	6 500	0
Activité 2.2.1.2.8 : Aménager des zones d'activités économiques	Nombre de zones d'activités économiques	Rapport d'activité	MUAFH	CT		1			65 700		65 700	65 700			0
Activité 2.2.1.2.9 : Elaborer des SDAU pour les communes urbaines	Nombre de SDAU	Rapport d'activité	MUAFH/DGUVT	CT	15	7	7	637 250	280 000	280 000	1 197 250				1 197 250
Effet 2.2.2. La gestion foncière est améliorée															
Action 2.2.2.1 : Opérationnalisation du cadre juridique								223 750	248 750	183 750	656 250	556 250	0	0	100 000
Activité 2.2.2.1.1 : Elaborer un manuel simplifié pour la mise en application des lois 034, de la RAF et du Code de l'Urbanisme par les Communes	Disponibilité du manuel	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			15 000			15 000				15 000
Activité 2.2.2.1.2 : Former les élus/présidents des délégations spéciales, agents communaux, OSC, les CVD/COVED et les structures de gestion foncière villageoise sur la gestion foncière	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		360	360	360	20 000	20 000	20 000	60 000				60 000

Activité 2.2.2.1.3 : Elaborer une Charte sur les nouvelles règles urbanistiques, de copropriété, d'ingénierie « bâtiments Basse consommation d'énergie » et d'architecture	Disponibilité de la charte	Rapport d'activité	MUAFH	CT	1			25 000			25 000				25 000
Activité 2.2.2.1.4 : Appuyer la mise en place des CFV et CCFV	Nombre de CFV/CCFV	Rapport bilan annuel	MARAH/DGFOM R	Projet, Programme, CT	131	131	131	163 750	163 750	163 750	491 250	491 250	-	-	0
Activité 2.2.2.1.5 : Elaborer les chartes foncières locales	Nombre de chartes élaborées		CT			5		0	15 000		15 000	15 000			0
Activité 2.2.2.1.6 : Mettre en œuvre les plans d'action des chartes foncières locales	Nombre de plans d'action des chartes foncières mises en œuvre		CT			5		0	50 000		50 000	50 000			0
Action 2.2.2.2 : Mise en application du cadre juridique relatif aux différentes zones matérialisées								26 000	3 000	0	29 000	5 000	0	0	24 000
Activité 2.2.2.2.1 : Elaborer un manuel relatif aux outils de planification urbaine à suivre par les services communaux	Disponibilité du manuel	Rapport d'activité	MUAFH/DGESS	CT	1			18 000			18 000				18 000
Activité 2.2.2.2.2 : Sensibiliser et appliquer le nouveau cahier des charges applicables aux zones industrielles dans les treize régions	Nombre de rapport d'atelier produit	Rapport d'activités	MDICAPME/DGDI		7	6		3 000	3 000		6 000				6 000

Activité 2.2.2.2.3 : Former les agents, élus locaux/membres de délégations spéciales et OSC sur le manuel de gestion du domaine foncier et de l'aménagement urbain et accompagner son application dans les communes	Nombre d'acteurs	Rapport d'activité	MUAFH/DGESS	CT	100			5 000			5 000	5 000		0	
Axe 3 : Maîtrise d'ouvrage publique locale								34 832 082	51 923 575	33 918 940	120 674 598	88 151 008	419 120	2 101 589	30 002 881
Objectif Stratégique 3.1 : Améliorer la maîtrise d'ouvrage publique locale								34 655 373	50 954 228	33 037 624	118 647 226	87 614 461	395 726	1 963 589	28 673 450
Effet 3.1.1. Les capacités des CT à l'exercice de la MOPL sont renforcées															
Action 3.1.1.1 : Redéfinition du champ de compétences des collectivités territoriales en respectant le principe de subsidiarité								23 000	65 000	65 000	153 000	25 000	0	26 000	102 000
Activité 3.1.1.1.1 : Editer le nouveau CGCT	Nombre d'exemplaires	Rapport d'activité	MATDS/SP-CONAD	MATDS/DGCT	2500			8 000			8 000			8 000	0
Activité 3.1.1.1.2 : Elaborer les textes d'application du nouveau CGCT	Nombre de textes	Rapport d'activité	MATDS/SP-CONAD		14			15 000			15 000			15 000	0
Activité 3.1.1.1.3 : Organiser des ateliers régionaux de vulgarisation du CGCT	Nombre d'atelier	Rapport d'activité	MATDS/SP-CONAD			13	13		65 000	65 000	130 000	25 000		3 000	102 000
Action 3.1.1.2 : Effectivité de l'exercice des compétences par les collectivités territoriales								32 586 116	32 448 019	32 448 019	97 482 154	85 575 746	0	1 442 794	10 463 614

Activité 3.1.1.2.1 : Former les Présidents de conseils de collectivités territoriales dans le domaine du foncier et de l'aménagement urbain	Nombre de Présidents	Rapport d'activité	MUAFH	CT	170	0	0	51 000			51 000			51 000
Activité 3.1.1.2.2 : Organiser des séances de sensibilisation sur la sécurité routière au profit des élus locaux/délégation spéciale	Nombre de séances de sensibilisations	PAT 2024-2026	MTMUSR/DRTM USR	Conseillers municipaux - Organisations des transporteurs	5			1 450	0	0	1 450	1 450		0
Activité 3.1.1.2.3 : Renforcer les capacités des promoteurs des sites touristiques en gestion et protection des sites	Nombre de promoteurs de sites touristiques	Rapport d'activités	MCCAT/DGT	CT, STD, MATDS Gestionnaires de sites locaux	50	50	50	5 000	5 000	5 000	15 000	15 000		0
Activité 3.1.1.2.4 : Organiser les rencontres d'échanges avec les collectivités territoriales sur la prise en charge des matières transférées dans le domaine du tourisme	Nombre de collectivités territoriales	Rapport d'activités	MCCAT/DGT	CT, STD, MATDS Acteurs touristiques locaux	13	13	13	5 000	5 000	5 000	15 000	15 000		0
Activité 3.1.1.2.5 : Sensibiliser les élus locaux/membre des délégations spéciales sur le traitement et la valorisation des déchets plastiques	Nombre d'élus locaux/membres des DS	Rapport d'activités	MEEA/DGPE	CT, STD	30	35	35	7 200	7 400	7 400	22 000			22 000
Activité 3.1.1.2.6 : Définir un schéma simplifié de gestion efficace de déchets solides au profit des communes (centre intermédiaire, centre de traitement)	Nombre de schéma	Rapport d'activités	MEEA/DGPE	CT, STD	1	1	1	13 000	13 000	13 000	39 000			39 000

Activité 3.1.1.2.7 : Acquérir des vivres pour la cantine du préscolaire et du primaire	Quantité de vivres	Rapport d'activités	MENAPLN	Communes	PM	PM	PM	20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000	58 033 000			1 967 000
Activité 3.1.1.2.8 : Doter les élèves du primaire de cartable minimum	Nombre d'élèves	Rapport d'activités	MENAPLN	Communes	3 559 206	3 721 142	3 721 142	8 898 000	9 303 000	9 303 000	27 504 000	21 266 082			6 237 918
Activité 3.1.1.2.9 :Doter les écoles primaires de consommables scolaires pour le fonctionnement	Nombre d'écoles	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGES S/DG-AEF, DR, DGF, DGESS, CEB	56 774	57 569	57 569	1 135 000	1 151 000	1 151 000	3 437 000	3 063 000			374 000
Activité 3.1.1.2.10 : Doter les CEBNF de consommables pour le fonctionnement courant	Nombre de CEBNF	Rapport d'activités	Communes	MENAPLN/DGE NF, DGF	128	128	128	418 899	418 899	418 899	1 256 697	1 256 697			0
Activité 3.1.1.2.11 : Organiser la rencontre annuelle MENAPLN/Communes	Nombre de maires/PDS	Rapport d'activités	MENAPLN/DGES S	AMBF Communes	370	370	370	100 000	100 000	100 000	300 000	200 000			100 000
Activité 3.1.1.2.12 : Organiser des journées de concertation MENAPLN/Collectivités régions	Nombre de PCR/PDS	Rapport d'activités	MENAPLN/DGES S	ARBF Communes	13	13	13	10 000	10 000	10 000	30 000	20 000			10 000
Activité 3.1.1.2.13 : Former les agents domaniaux sur l'aménagement et la gestion du domaine urbain	Nombre d'agents domaniaux	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		64			32 836			32 836				32 836
Activité 3.1.1.2.14 : Former les acteurs chargés de la mise en place des CFV/CCFV	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		132 0			37 805			37 805				37 805
Activité 3.1.1.2.15 : Organiser des assemblées générales villageoises (AGV) pour la mise en place des structures dont 02 par village (CFV et CCFV)	Nombre d'AGV	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		129 8			138 900			138 900				138 900
Activité 3.1.1.2.16 : Former les femmes sur la sécurisation foncière	Nombre de femmes	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		100	100	100	16 89	16 890	16 890	50 670	21 000			29 670

Activité 3.1.1.2.17 : Organiser des ateliers régionaux de formation au profit des maires/PDS, des 1er adjoints/vice PDS, des présidents de la commission aménagement du territoire et gestion foncière (CATGF) et des secrétaires généraux de mairie des communes sur la gouvernance foncière et les institutions de sécurisation foncière	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		702	702	702	135 000	135 000	135 000	405 000				405 000
Activité 3.1.1.2.18 : Organiser des sorties d'immersion dans les communes sur le processus de renouvellements des CVD et de mise en place des structures locales de gestion foncière (SFR, CFV et CCFV)	Nombre de sorties d'immersion	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		30	30	30	7 980	7 980	7 980	23 940				23 940
Activité 3.1.1.2.19 : Concevoir un outil d'évaluation de la masse salariale du personnel mis à la disposition des CT	Disponibilité de l'outil		MATDS/DRH			1	1		10 000	10 000	20 000	10 000			10 000
Activité 3.1.1.2.20 : Elaborer un tableau de bord de la gestion des ressources humaines mises à la disposition des CT	Disponibilité du tableau de bord		MATDS/DRH		1			10 000			10 000				10 000
Activité 3.1.1.2.22 : Former les cadres du ministère en charge de la décentralisation sur les thématiques émergentes en vue d'accompagner l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des CT	Nombre de cadres	Rapport d'activités	MATDS/DRH		30	30	30	20 000	20 000	20 000	60 000				60 000

Activité 3.1.1.2.23 : Former les sortants de l'ENAM et des IRA sur le rôle des Secrétaires généraux de mairie et de conseil régional, sur la finance locale, l'état civil, la gestion des ressources humaines des collectivités et la gestion du foncier	Nombre d'agents	Rapport d'activités	MATDS/DRH		150	50	50	17 000	7 000	7 000	31 000				31 000
Activité 3.1.1.2.24 : Organiser des missions d'appui conseil auprès des collectivités territoriales	Nombre de missions d'appui conseil	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT/GS		728	728	728	29 300	29 300	29 300	87 900	87 900		0	0
Activité 3.1.1.2.25 : Renforcer les capacités des maires, des secrétaires généraux de mairies et de conseils régionaux à l'utilisation des logiciels et outils numériques	Nombre d'acteurs formés		MATDS/DSI		120			55 000			55 000			10 000	45 000
Activité 3.1.1.2.26 : Former les agents des services techniques déconcentrés et des collectivités territoriales en aménagement paysager	Nombre d'agents		MEEA/DGPE	CT, STD	30	30	30	9 800	9 800	9 800	29 400	29 400			0
Activité 3.1.1.2.27 : Organiser des ateliers de sensibilisation sur la place et le rôle des CT dans la protection de l'environnement	Nombre d'élus locaux		AMBF		0	370	370	0	60 000	60 000	120 000				120 000
Activité 3.1.1.2.28 : Organiser des ateliers régionaux d'échanges sur l'expérience de la gestion des affaires locales par les délégations spéciales au profit des PDS	Nombre de PDS ayant pris part aux ateliers		AMBF	DGCT	370	0	0	70 000	0	0	70 000	0	0		70 000

Activité 3.1.1.2.29 : Former les élus locaux/délégations spéciales et les DRH (ou personnes chargées de la gestion des RH) des communes sur la gestion des ressources humaines des CT	Nombre d'élus locaux/DS et DRH (ou des personnes chargées de la gestion des RH)	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		185	0	0	35 000	0	0	35 000				35 000
Activité 3.1.1.2.30 : Former les formateurs à la mise en place des services locaux de gestion foncière (SLGF)	Nombre de formateurs	Rapport Bilan annuel	MARAH/DGFOM R	Projets et programmes	475	500	500	31 825	33 500	33 500	98 825	45 000	-	53 825	0
Activité 3.1.1.2.31 : Former les membres des SLGF sur leurs rôles	Nombre de membre commission Foncières Villageoises (CFV) et de Commissions de Conciliation Foncières Villageoises (CCFV) formés sur la sécurisation foncière en milieu rural	Rapport Bilan annuel	MARAH/DGFOM R	Projets et programmes	890	1 090	1 090	556 250	681 250	681 250	1 918 750	959 375	-	712 500	246 875
Activité 3.1.1.2.32 : Renforcer les capacités des acteurs locaux sur l'application de la loi portant régime foncier rural	Nombre d'acteurs	Rapport Bilan annuel	MARAH/DGFOM R	Projets et programmes	1 200	1 500	1 500	156 000	195 000	195 000	546 000	350 000	-	196 000	0

Activité 3.1.1.2.33 : Mettre en œuvre la feuille de route d'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communale en matière d'adduction d'eau potable hygiène et assainissement (AEPHA)	Taux de mise en œuvre de l'AMOC	Rapport d'activités	MEEA/DGPE/DREA/DGA	CT, STD	30	30	30	190 000	190 000	190 000	570 000	59 166	0	236 664	274 170
Activité 3.1.1.2.34 : Former (formation continue) les élus locaux/délégation spéciale et le personnel des CT	Nombre d'agents et élus/membre DS	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT	SYNAD	690	0	0	67 129	0	0	67 129	38 000	0	29 129	0
Activité 3.1.1.2.35 : Recruter le personnel pour la mise en œuvre des guichets appui technique (GAT)	Nombre de personnel	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT	PREGOLS, PADCT	15	15	15	9 000	9 000	9 000	27 000	27 000			0
Activité 3.1.1.2.36 : Former (formation initiale) le personnel des CT auprès des structures publiques de formation	Nombre d'agents	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT	PREGOLS	100	0	0	50 500	0	0	50 500	0		50 500	0
Activité 3.1.1.2.37 : Organiser des ateliers régionaux d'information et de formation sur les modalités d'évaluation de la performance municipale au profit des CT (Arrêté et Guide d'évaluation des performances des CT) y compris GAT	Nombre d'atelier	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT (PREGOLS)	PREGOLS	13	0	0	78 676	0	0	78 676	78 676			0
Activité 3.1.1.2.38 : Organiser des ateliers d'appropriation avec les CT en vue d'une meilleure absorption des ressources mis à disposition par l'ADCT aux CT	Nombre d'atelier	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT (PREGOLS)	PREGOLS	13	0	0	78 676	0	0	78 676			78 676	0

Activité 3.1.1.2.39 : Elaborer des modèles de protocoles d'accompagnement des CT par les STD	Nombre de modèles de protocole	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT (PREGOLS)	PREGOLS	2	0	0	16 000	0	0	16 000			16 000	0
Activité 3.1.1.2.40 : Appuyer la formation initiale du personnel des CT auprès des structures publiques de formation (Cycle C, B,A)	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT (PREGOLS)	PREGOLS	100	0	0	50 500	0	0	50 500			50 500	0
Activité 3.1.1.2.41 : Elaborer un guide au profit des collectivités territoriales sur les techniques de négociation et de mobilisation des ressources extérieures	Nombre de guide	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/GAT		1	0	0	11 500	0	0	11 500			9 000	2 500
Activité 3.1.1.2.42 : Renforcer les capacités des conseils municipaux/délégations spéciales dans la prise en charge des compétences transférées dans le domaine des pompes funèbres et cimetières	Nombre de conseils municipaux/DS	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		15	15	15	30 000	30 000	30 000	90 000	0			90 000
Action 3.1.1.3. Renforcement de l'autonomie de gestion et de la responsabilité des collectivités territoriales								91 415	111 500	111 500	314 415	45 000	0	54 415	215 000
Activité 3.1.1.3.1 : Elaborer un guide sur le contrôle de légalité	Nombre d'outils		MATDS/SP-CONAD		1			15 000			15 000				15 000
Activité 3.1.1.3.2 : Appuyer les collectivités territoriales à la création, la gestion des espaces de conservation	Nombre de collectivités territoriales	Rapport d'activités	MEEA/DGEF	CT, CVD/COVED	30	30	30	30 000	30 000	30 000	90 000			0	90 000

Activité 3.1.1.3.3 : Mettre en place les groupements de gestion forestière (GGF) et des Unions des groupements de gestion forestière (UGGF) pour la gestion des espaces de conservation	Nombre de groupements	Rapport d'activités	MEEA/DGEF	CT, CVD/COVED	30	30	30	15 000	15 000	15 000	45 000			45 000	0
Activité 3.1.1.3.4 : Appuyer à l'organisation des GGF conformément à la loi OHADA	Nombre de Groupements	Rapport d'activités	MEEA/DGEF	CT, CVD/COVED	20	20	20	1 500	1 500	1 500	4 500			4 500	0
Activité 3.1.1.3.5 : Organiser des ateliers d'échanges sur la mobilisation des ressources internes des CT au profit des autorités locales	Nombre d'autorités		AMBF		60	0	0	10 000	0	0	10 000				10 000
Activité 3.1.1.3.6 : Exercer les contrôles en conformité avec les textes en vigueur	Nombre de contrôles		MATDS/ITS		15	15	15	15 000	15 000	15 000	45 000	45 000			0
Activité 3.1.1.3.7 : Sensibiliser les CT sur les missions de l'ITS	Nombre d'acteurs		MATDS/ITS			13	13		50 000	50 000	100 000				100 000
Activité 3.1.1.3.8 : Mener un plaidoyer pour l'institutionnalisation du budget citoyen au niveau des collectivités territoriales	Nombre de plaidoyers mené	Rapport d'activités	OSC/CERA-FP	Laboratoire Citoyennetés/AC E-RECIT	1			4 915	0	0	4 915	0	0	4 915	0
Action 3.1.1.4 : Appropriation du cadre juridique (législatif et réglementaire) de la FPT								52 006	19 012	19 012	90 030	30 030	0	35 000	25 000
Activité 3.1.1.4.1 : Organiser les sessions du conseil consultatif de la fonction publique territoriale	Nombre de sessions	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		2	2	2	5 000	5 000	5 000	15 000	0			15 000

Activité 3.1.1.4.2 : Organiser des sessions de formation sur la gestion des ressources humaines au profit des Présidents des délégations spéciales	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		107	50	50	20 000	10 000	10 000	40 000			30 000	10 000
Activité 3.1.1.4.3 : Former les gestionnaires locaux sur le guide simplifié de gestion des ressources humaines des collectivités territoriales	Nombre de gestionnaires	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		40	40	40	4 015	4 012	4 012	12 039	12 039			0
Activité 3.1.1.4.4 : Finaliser les organigrammes-types des administrations des collectivités territoriales	Disponibilité du décret	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		4			5 000			5 000			5 000	0
Activité 3.1.1.4.5 : Relire le décret n°2017-0718/PM/MATD/MEFP du 02 aout 2017 portant régime indemnitaire des agents et autres acteurs des collectivités territoriales	Disponibilité du décret	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			17 991			17 991	17 991			0
Action 3.1.1.5 : Création et fonctionnement des services techniques locaux spécifiques à une fonction publique territoriale performante								56 895	19 895	19 895	96 685	59 685	0	0	37 000
Activité 3.1.1.5.1 : Elaborer des modules de formation en sécurité urbaine au profit des agents des polices municipales	Nombre de modules de formation	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			10 000			10 000				10 000
Activité 3.1.1.5.2 : Réviser les six textes (décret et arrêté) régissant la police municipale	Nombre de textes	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		3			12 000			12 000				12 000

Activité 3.1.1.5.3 : Elaborer les référentiels des activités et des compétences des différents cycles de formation de la police municipale	Disponibilité du référentiel	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			15 000			15 000				15 000
Activité 3.1.1.5.4 : Organiser des missions de vérification des actes de gestion des carrières des agents des collectivités territoriales	Nombre de dossiers	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		350	350	350	5 000	5 000	5 000	15 000	15 000			0
Activité 3.1.1.5.5 : Organiser des appui-conseils aux polices municipales	Nombre de polices municipales	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		50	50	50	9 978	9 978	9 978	29 934	29 934			0
Activité 3.1.1.5.6 : Organiser la conférence des commandants et directeurs de police municipale	Nombre de session	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	4 917	4 917	4 917	14 751	14 751			0
Action 3.1.1.6 : Réorganisation des circonscriptions administratives (CA) pour un accompagnement efficace des CT								215 000	115 000	60 000	390 000	105 000	0	105 000	180 000
Activité 3.1.1.6.1 : Mener la réflexion sur la réorganisation des CA pour un accompagnement des CT	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		1			75 000			75 000	0		45 000	30 000
Activité 3.1.1.6.2 : Redéfinir les attributions des Chefs de CA en adéquation avec leur rôle de coordination de la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat	Disponibilité du décret	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		1			20 000			20 000			20 000	0

Activité 3.1.1.6.3 : Elaborer les projets de décrets d'application de la loi portant orientation générale de l'administration du territoire	Disponibilité des avant-projets	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		7			30 000			30 000	5 000			25 000
Activité 3.1.1.6.4 : Organiser des ateliers régionaux d'information et d'échanges sur la faisabilité de la délimitation des territoires	Nombre d'ateliers régionaux	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		4	5	4	60 000	75 000	60 000	195 000	100 000			95 000
Activité 3.1.1.6.5 : Elaborer la stratégie de délimitation des communes et son plan d'actions	Disponibilité de la stratégie et de son PA	Rapport d'activités	MATDS/DGAT			1			40 000		40 000			40 000	0
Activité 3.1.1.6.6 : Elaborer la stratégie nationale d'organisation et d'administration du territoire et son plan d'actions	Disponibilité des documents	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		1			30 000			30 000	0			30 000
Action 3.1.1.7 : Renforcement des capacités des STD pour un accompagnement efficace des CT								60 000	17 000 000	0	17 060 000	1 200 000	0	0	15 860 000
Activité 3.1.1.7.1 : Construire des nouveaux sièges et résidences de CA	Nombre de sièges et résidences	Rapport d'activités	MATDS/DGAT			28			17 000 000		17 000 000	1 200 000			15 800 000
Activité 3.1.1.7.2 : Former les receveurs de collectivités territoriales en tenue de la comptabilité et en techniques de reddition des comptes de gestion	Nombre d'acteurs formés		MEFP/DGTCP		200			60 000			60 000				60 000
Action 3.1.1.8 : Conception et mise en cohérence des instruments de planification socio-économiques								1 041 396	948 494	246 506	2 236 397	554 000	395 726	300 380	986 291

Activité 3.1.1.8.1 : Relire les guides méthodologiques de planification locale	Nombre de guides	Rapport d'activités DGDT; les Guides relus	MEFP/DGDT	Toute structure	2	0		50 000	0		50 000			50 000	0
Activité 3.1.1.8.2 : Former les présidents des conseils de collectivités territoriales /PDS à la prise en compte des thématiques liées à la cohésion sociale, à la tolérance et le vivre-ensemble dans les PLD	Nombre de présidents de collectivités territoriales sensibilisés	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		200	164		30 000	30 000		60 000	15 000		0	45 000
Activité 3.1.1.8.3 : Tenir des ateliers d'appropriation des guides méthodologiques par les différents acteurs des CT	Nombre d'acteurs régionaux	Rapport d'activités	MEFP/DGDT			140			40 000		40 000				40 000
Activité 3.1.1.8.4 : Réaliser des plans de déplacements urbains (PDU) dans les communes chefs-lieux de région	Nombre de plans élaborés	PAT 2024-2026	MTMUSR/DGMU			3		0	300 000		300 000				300 000
Activité 3.1.1.8.5 : Faire approuver les PAG (CPAT et CRAT)	Nombre de PAG approuvés	Rapport d'activités	MEEA/DGEF	AGREF,PIF,CT	15	0		40 000	0		40 000			40 000	0
Activité 3.1.1.8.6 : Elaborer des schémas régionaux et communaux d'aménagement et développement durable du territoire	Nombre de schémas	Rapport d'activités ; Rapports d'appui	MEFP/DGDT		12	15		273 548	321 140		594 688	515 000		79 688	0
Activité 3.1.1.8.7 : Appuyer l'élaboration des schémas régionaux et communaux d'aménagement et développement durable du territoire	Nombre de collectivités territoriales	Rapport d'activités DGDT; Rapports d'appui	MEFP/DGDT	CT	4	4		7 000	7 000		14 000	14 000			0
Activité 3.1.1.8.8 : Elaborer des PCD	Nombre de documents		CT		44	25	32	497 620	210 797	246 506	954 924		355 726	101 578	497 620

Activité 3.1.1.8.9 : Elaborer des PRD	Nombre de documents		CT		7	2		103 671	34 557		138 228		20 000	14 557	103 671
Activité 3.1.1.8.10 : Sensibiliser les élus locaux/délégations spéciales en matière d'opérations d'urbanisme et des actes de construire	Nombre d'élus locaux	Rapport d'activité	MUAFH	CT	50	50		5 000	5 000		10 000	10 000			0
Activité 3.1.1.8.11 : Renforcer les capacités des acteurs locaux sur les techniques d'élaboration et d'exécution des PLD et des PAI	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT	DGDT/MEFP	2	0		34 557	0		34 557		20 000	14 557	0
Effet 3.1.2 : Une MOPL de qualité est assurée par les CT															
Action 3.1.2.1 : Création et/ou organisation des mécanismes d'appui à la maîtrise d'ouvrage des CT								20 000	32 308	27 692	80 000	0	0	0	80 000
Activité 3.1.2.1.1 : Elaborer un répertoire de bonnes pratiques en matière d'exercice de MOPL	Disponibilité du répertoire	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			10 000			10 000				10 000
Activité 3.1.2.1.2 : Editer le répertoire de bonnes pratiques en matière d'exercice de MOPL	Nombre d'exemplaires	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		200	0		10 000			10 000				10 000
Activité 3.1.2.1.3 : Former les acteurs locaux sur le répertoire de bonnes pratiques en matière d'exercice de MOPL	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT			7	6		32 308	27 692	60 000				60 000
Action 3.1.2.2 : Réforme de la réglementation sur les marchés publics								95 000	40 000	40 000	175 000	15 000	0	0	160 000

Activité 3.1.2.2.1 : Evaluer l'application de la réglementation de la commande publique par les CT pour la mise en œuvre du contrôle modulé	Disponibilité du rapport d'évaluation		MEFP/DGCMEF		1	0		40 000	0		40 000			40 000	
Activité 3.1.2.2.2 : Relire le décret N°0049 pour préciser la notion de service technique compétent	Disponibilité du décret relu		Primature/ARCO P		1			15 000			15 000	15 000		0	
Activité 3.1.2.2.3 : Evaluer annuellement la mise en œuvre de la commande publique exemptée du contrôle à priori par les CT	Disponibilité du rapport d'évaluation		MEFP/DGCMEF		1	1	1	40 000	40 000	40 000	120 000			120 000	
Action 3.1.2.3 : Promotion de la qualité, de l'entretien et de la maintenance des ouvrages								40 000	30 000	0	70 000	5 000	0	0	65 000
Activité 3.1.2.3.1 : Organiser des ateliers régionaux d'appropriation du guide méthodologique de la GEM	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		7	6		35 000	30 000		65 000			65 000	
Activité 3.1.2.3.2 : Elaborer les standards de programmation architecturale pour les équipements scolaires et sanitaires	Disponibilité du document	Rapport d'activité	MUAFH/DGAIC	CT	1			5 000			5 000	5 000		0	
Action 3.1.2.4 : Renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation intervenant dans l'exécution des marchés publics locaux								374 545	125 000	0	499 545	0	0	0	499 545
Activité 3.1.2.4.1 : Former les acteurs de la chaîne de la dépense publique des CT sur la nomenclature des pièces justificatives	Nombre d'acteurs		MEFP/DGTCP								0			0	

Activité 3.1.2.4.2 : Organiser des ateliers régionaux d'appropriation du guide de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage public local	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		6			75 000			75 000				75 000
Activité 3.1.2.4.3 : Elaborer un manuel d'exécution des dépenses au niveau des CT conformément aux nouveaux textes	Disponibilité du manuel		MEFP/DGTCP		1			40 000			40 000				40 000
Activité 3.1.2.4.4 : Former les acteurs de la chaîne de la dépense publique à l'utilisation du manuel d'exécution des dépenses au niveau des CT	Nombre d'acteurs formés		MEFP/DGTCP		500	500		125 000	125 000		250 000				250 000
Activité 3.1.2.4.5 : Former les acteurs des CT sur le contrôle de la commande publique dans le cadre du contrôle modulé	Nombre d'acteurs formés		MEFP/DGCMEF		546			134 545			134 545				134 545
Objectif stratégique 3.2 : Promouvoir les relations de coopération décentralisée								176 709	969 347	881 316	2 027 372	536 547	23 393	138 000	1 329 432
Effet attendu 3.2.1 : Les collectivités territoriales établissent des relations de coopération décentralisée															
Action 3.2.1.1 : Promotion de la coopération décentralisée								34 550	266 500	20 000	321 050	1 050	15 000	5 000	300 000
Activité 3.2.1.1.1 : Vulgariser la Stratégie Nationale de la Coopération Décentralisée (SNCoOD) et son plan d'action au profit des acteurs	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT			200			46 000		46 000				46 000

Activité 3.2.1.1.2 : Accompagner les CT dans la mise en place des structures de coopération décentralisée	Nombre de structures	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		5	5	5	15 000	15 000	15 000	45 000	0		45 000
Activité 3.2.1.1.3 : Créer des communautés de communes avec pour compétences déléguées l'exercice de compétences spécifiques (ex : réseau de transport urbain, assainissement et gestion des déchets, formation professionnelle, etc.) pour le compte de communes limitrophes	Nombre de communautés de communes créées		CT		1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000		15 000	0
Activité 3.2.1.1.4 : Tenir les rencontres du comité interministériel de suivi des assises nationales de la coopération décentralisée et du cadre de concertation de la coopération décentralisée (CCOD)	Nombre d'atelier	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		3			1 050			1 050	1 050		0
Activité 3.2.1.1.5 : Organiser des émissions télé sur la coopération décentralisée	Nombre d'émissions	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		2			4 000			4 000			4 000
Activité 3.2.1.1.6 : Organiser des ateliers régionaux de sensibilisation et d'information sur l'inter-territorialité au profit des CT	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	12		4 000	91 000		95 000			95 000
Activité 3.2.1.1.7 : Négocier des accords de coopération avec des pays tiers pour promouvoir la coopération décentralisée	Nombre d'accords	Rapport d'activités	MATDS/DGCT/M AECRBE	AMBF, ARBF, CT	1	1		2 500	2 500		5 000		5 000	0

Activité 3.2.1.1.8 : Prospecter des relations de coopération décentralisée au profit des CT	Nombre de partenariats	Rapport d'activités	MATDS/DGCT/M AECRBE	AMBF, ARBF, CT	3	3		3 000	3 000		6 000			6 000	
Activité 3.2.1.1.9 : Organiser des ateliers d'appropriation des outils et de la prise en compte de la coopération décentralisée dans les PLD	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGCT			13			104 000		104 000			104 000	
Action 3.2.1.2 : Développement de la coopération transfrontalière								105 127	688 815	847 284	1 641 226	494 833	8 393	110 000	1 028 000
Activité 3.2.1.2.1 : Mettre en place des espaces de coopération transfrontalière	Nombre d'espace de coopération transfrontalière	Rapport d'activités	MATDS/SP-CNF		1	1		30 000	30 000		60 000			60 000	0
Activité 3.2.1.2.2 : Elaborer des Accord-cadre de Coopération transfrontalière entre le Burkina et le Benin et entre le Burkina et le Ghana	Nombre d'Accord-cadre	Rapport d'activités	MATDS/SP-CNF		1	1		5 000	25 000		30 000	5 000		25 000	0
Activité 3.2.1.2.3 : Signer des conventions de coopération transfrontalières	Nombre de conventions		CT	MATDS/SP-CNF	5	14	9	16 127	20 273	13 362	49 762	43 540	6 222		0
Activité 3.2.1.2.4 : Mettre en œuvre des projets de coopération transfrontalière	Nombre		CT		1	23	25	25 000	589 542	819 922	1 434 464	432 293	2 171		1 000 000
Activité 3.2.1.2.5 : Assurer l'appui conseil et le suivi des initiatives de coopération transfrontalière	Nombre d'initiatives	Rapport d'activités	MATDS/SP-CNF	UEMOA/GIZ PFUA	5	5	5	14 000	14 000	14 000	42 000	14 000			28 000

Activité 3.2.1.2.6 : Elaborer un guide de gestion des projets transfrontaliers	Disponibilité du guide de gestion des projets transfrontaliers	Rapport d'activités	MATDS/SP-CNF	OIM/PNUD	1			15 000			15 000			15 000	0
Activité 3.2.1.2.7 : Organiser des ateliers de vulgarisation du guide de gestion des projets transfrontaliers	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/SP-CNF	OIM/PNUD		3		10 000			10 000			10 000	0
Effet attendu 3.2.2 : Le dispositif de la coopération décentralisée est renforcé															
Action 3.2.2.1 : Elaboration des textes législatifs et réglementaires adéquats pour une meilleure pratique de la Coopération Décentralisée								23 000	0	0	23 000	0	0	23 000	0
Activité 3.2.2.1.1 : Elaborer un guide de la coopération transfrontalière	Disponibilité du guide de la coopération transfrontalière	Rapport d'activités	MATDS/SP-CNF		1			20 000			20 000			20 000	0
Activité 3.2.2.1.2 : Valider le projet de décret sur les missions à l'extérieur des collectivités territoriales	Disponibilité du projet de décret	Rapport d'activités	MATDS/DGCT	Coopération Suisse	1			3 000	0		3 000	0	0	3 000	0
Action 3.2.2.2 : Animation des organes des collectivités territoriales chargés de la coopération décentralisée								14 032	14 032	14 032	42 096	40 664	0	0	1 432
Activité 3.2.2.2.1 : Tenir la session de l'assemblée générale de la CONACOD	Nombre de sessions	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	13 507	13 507	13 507	40 521	39 089			1 432

Activité 3.2.2.2.2 : Organiser les rencontres du cadre de concertation de la coopération décentralisée (CONACOD)	Nombre de rencontre	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		2	2	2	525	525	525	1 575	1 575			0
Axe 4 : Financement de la décentralisation								406 777	438 253	166 000	1 011 030	139 000	461 558	165 472	245 000
Objectif stratégique 4.1 : Accroître les capacités de mobilisation des ressources financières								142 000	169 000	90 000	401 000	69 000	272 000	40 000	20 000
Effet 4.1.1 : Les ressources propres des CT sont accrues															
Action 4.1.1.1 : Maitrise du potentiel fiscal et non fiscal des CT								102 000	100 000	90 000	292 000	0	272 000	0	20 000
Activité 4.1.1.1.1 : Elaborer le fichier des contribuables des CT	Nombre de CT disposant d'un fichier		CT		62	60	60	62 000	60 000	60 000	182 000		182 000		0
Activité 4.1.1.1.2 : Actualiser le fichier des contribuables des CT	Nombre de CT ayant actualisé son fichier		CT		100	100	100	30 000	30 000	30 000	90 000		90 000		0
Activité 4.1.1.1.3 : Former les collecteurs des taxes des CT	Nombre de collecteurs formés		CT		234	234		10 000	10 000		20 000				20 000
Action 4.1.1.2 : Réforme du cadre de la fiscalité partagée entre Etat et CT								30 000	15 000	0	45 000	15 000	0	30 000	0
Activité 4.1.1.2.1 : Réviser le cadre fiscal de la fiscalité partagée en explorant les possibilités de simplification et d'élargissement du champ de la fiscalité partagée vers de nouveaux impôts et taxes	Nombre de textes		MEFP/DGI					15 000			15 000	15 000		0	0

Activité 4.1.1.2.2 : Relire les textes règlementaires sur les recettes non fiscales pour un partage de ces ressources entre l'Etat et les collectivités territoriales	Nombre de textes		MEFP/DGI					15 000	15 000		30 000			30 000	0
Effet 4.1.2 : Les ressources financières mobilisées par les CT sur le marché financier sous forme d'emprunt sont accrues															
Action 4.1.2.1 : Opérationnalisation du guichet prêt et garantie aux emprunts (PGE)								0	54 000	0	54 000	54 000	0	0	0
Activité 4.1.2.1.1 : Recruter du personnel spécifique au profit de l'ADCT	Nombre d'agents	Rapport d'activités	MATDS/ADCT/PGE		0	2		0	4 000		4 000	4 000			0
Activité 4.1.2.1.2 : Sensibiliser les acteurs de la dépense publique sur les produits du guichet PGE	Nombre d'acteurs	Rapport d'activité	MATDS/ADCT/PGE		0	1 092		0	50000		50 000	50 000			0
Action 4.1.2.2 : Mise en place d'un cadre incitatif et d'un partenariat (secteur bancaire et financier) pour la mise à disposition des ressources financières au profit des CT								10 000	0	0	10 000	0	0	10 000	0
Activité 4.1.2.2.1 : Accompagner les porteurs de projets spécifiques vers les structures de financement	Nombre de promoteurs	Rapport d'activités DGDT; Rapports d'activités du PADEL	MEFP/DGDT	PADEL	400			10 000			10 000			10 000	0

Activité 4.1.2.2.2 : Former les promoteurs d'unité de production informelle en technique de formulation de requête de financement	Nombre de promoteurs	Rapport d'activités DGDT; Rapports d'activités du PADEL	MEFP/DGDT	PADEL		400			10 000		10 000				10 000
Objectif stratégique 4.2 : Améliorer les mécanismes nationaux de financements des CT								264 777	269 253	76 000	610 030	70 000	189 558	125 472	225 000
Effet 4.2.1 : Les ressources financières allouées par l'Etat aux CT conformément aux compétences transférées se sont accrues															
Action 4.2.1.1 : Définition d'un cadre de programmation à moyen terme des ressources à transférer								5 000	5 000	15 000	25 000	0	0	0	25 000
Activité 4.2.1.1.1 : Mettre en cohérence le budget programme de l'Etat avec la Loi de programmation financière sur les ressources transférées	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000				15 000
Activité 4.2.1.1.2 : Evaluer la mise en œuvre du cadre de programmation financière sur les ressources à transférer	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/ DGCT				1			10 000	10 000				10 000
Action 4.2.1.2 : Renforcement et fonctionnement du cadre de redevabilité des CT (vis à vis de l'Etat, des populations) sur l'utilisation des ressources financières transférées								65 000	55 000	55 000	175 000	5 000	0	0	170 000

Activité 4.2.1.2.2 : Mener des réflexions sur le rôle des services financiers déconcentrés dans la chaîne de dépenses	Disponibilité du rapport de réflexion		MATDS/SP-CONAD		1			5 000			5 000	5 000			0
Activité 4.2.1.2.3 : Organiser un atelier d'échanges sur la contribution du fonds minier au développement local (utilisation des ressources par les CT)	Nombre d'autorités locales	Rapport d'activités	AMBF		30			5 000	0		5 000				5 000
Activité 4.2.1.2.4 : Elaborer le rapport spécial de l'année n-1 sur l'exécution des ressources financières transférées par l'Etat aux CT	Disponibilité du rapport spécial de l'année n-1	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	40 000	40 000	40 000	120 000				120 000
Activité 4.2.1.2.5 : Suivre l'exercice des compétences et la gestion des ressources de l'Etat transférées aux collectivités territoriales	Disponibilité du rapport de suivi	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	15 000	15 000	15 000	45 000				45 000
Effet 4.2.2 : La part du financement destiné à la décentralisation s'est accrue															
Action 4.2.2.1 : Optimisation de l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités territoriales (ADCT)								0	45 000	0	45 000	0	0	45 000	0
Activité 4.2.2.1.1 : Elaborer la stratégie d'accès des collectivités territoriales aux financements innovants	Disponibilité de la stratégie	Rapport d'activités	MATDS/ADCT		0	1		0	25 000		25 000			25 000	0
Activité 4.2.2.1.2 : Accréditer l'ADCT auprès du fonds vert climat	Disponibilité de l'accréditation	Rapport d'activités	MATDS/ADCT		0	1		0	20 000		20 000			20 000	0

Action 4.2.2.2 : Mobilisation des potentialités financières de la diaspora								194 777	164 253	6 000	365 030	65 000	189 558	80 472	30 000
Activité 4.2.2.3.1 : Organiser des voyages d'étude pour la mobilisation des ressources financières de la diaspora	Nombre de voyages d'études	Rapport d'activités	MAECRBE/DGBE		1	1		15 000	15 000		30 000	15 000		15 000	0
Activité 4.2.2.3.2 : Mobiliser les burkinabè de l'extérieur pour sa contribution au développement des CT	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MAECRBE/DGBE		498	502		104 477	123 253		227 730		189 558	38 172	0
Activité 4.2.2.3.3 : Organiser l'Assemblée Générale des délégués au Haut Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Extérieur (CSBE)	Nombre participation à l'assemblée générale des délégués du haut conseil	Rapport d'activités	MAECRBE/DGBE		1			50 000			50 000	40 000			10 000
Activité 4.2.2.3.4 : Appuyer techniquement les Collectivités Territoriales dans la mobilisation de la contribution de la diaspora au développement local	Nombre de CT	Rapport d'activités	MATDS/ADCT		0	10		0	10 000		10 000	10000			0
Activité 4.2.2.3.5 : Elaborer le modèle financier de l'ADCT	Disponibilité du modèle	Rapport d'activités	MATDS/ADCT	SYNAD	1	0		9 300	-		9 300	0		9300	0
Activité 4.2.2.3.6 : Tenir les sessions du cadre de concertation entre l'ADCT et les PTF de la décentralisation	Nombre de sessions tenues	Rapport d'activités	MATDS/ADCT		2	2	2	6 000	6 000	6 000	18 000	0	0	18000	0
Activité 4.2.2.3.7 : Appuyer les actions de sensibilisation sur la coopération décentralisée	Nombre d'ateliers de sensibilisation	Rapport d'activités	MAECRBE/DACD TSC		2	2		10 000	10 000		20 000				20 000

Axe 5 : Gouvernance locale participative								3 809 146	3 550 216	3 160 132	10 519 494	1 921 970	3 791 938	704 167	4 101 419
Objectif stratégique 5.1 : Promouvoir la démocratie à la base								496 713	298 520	138 000	933 233	29 990	149 680	161 563	592 000
Effet: 5.1.1 : la participation citoyenne au processus démocratique s'est améliorée															
Action 5.1.1.1 : Enracinement d'une culture citoyenne et de veille au niveau local								194 723	102 000	102 000	398 723	29 990	4 000	2 733	362 000
Activité 5.1.1.1.1 : Éditer le guide sur l'exercice de la redevabilité	Nombre d'exemplaire	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		100 0			10 000			10 000				10 000
Activité 5.1.1.1.2 : Vulgariser le guide sur l'exercice de la redevabilité	Nombre de CT	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		370			60 000			60 000				60 000
Activité 5.1.1.1.3 : Elaborer un recueil de bonnes pratiques en matière de citoyenneté	Disponibilité du recueil	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		1			15 000			15 000	5 000			10 000
Activité 5.1.1.1.4 : Finaliser la loi sur le statut de l' élu local	disponibilité du statut	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			4 990			4 990	4 990			0
Activité 5.1.1.1.5 : Vulgariser la loi sur le statut de l' élu local	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		200	200	200	20 000	20 000	20 000	60 000				60 000
Activité 5.1.1.1.6 : Former le personnel administratif des CT en éthique professionnelle et déontologie administrative	Nombre d'agents administratifs	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		364	364	364	35 000	35 000	35 000	105 000				105 000
Activité 5.1.1.1.7 : Organiser des missions d'appui-conseil aux communes et aux secrétariats permanents de l'AMBF	Nombre de communes et de secrétariats permanents	Rapport d'activités	AMBF		20	20	20	2 000	2 000	2 000	6 000		4 000		2 000

Activité 5.1.1.1.8 : Organiser des concertations sur la gestion des cantines scolaires	Nombre d'élus locaux/PDS	Rapport d'activités	AMBF		60	60	60	10 000	10 000	10 000	30 000				30 000
Activité 5.1.1.1.9 : Organiser des ateliers d'échanges sur la gestion des CT dans les contextes de crises sanitaires et sécuritaires	Nombre d'élus locaux/PDS	Rapport d'activités	AMBF		60	60	60	10 000	10 000	10 000	30 000				30 000
Activité 5.1.1.1.10 : Organiser des ateliers d'appropriation du recueil de bonnes pratiques en matière de citoyenneté	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		5	5	5	25 000	25 000	25 000	75 000	20 000			55 000
Activité 5.1.1.1.11 : Mettre en place une plateforme participative / interactive en ligne sur la gouvernance locale	Nombre de plateforme	Rapport d'activités	OSC/CERA-FP	Laboratoire Citoyennetés/AC E-RECIT	1			2 733			2 733	0	0	2733	0
Action 5.1.1.2 : Mise en œuvre des modes d'appropriation sociale								116 990	144 520	0	261 510	0	145 680	90 830	25 000
Activité 5.1.1.2.1 : Former les Organisations de la société civile (OSC) sur la prise en compte de la décentralisation dans leurs actions de développement	Nombre d'Organisations de la société civile		MATDS/SP-CONAD			100			5 000		5 000				5 000
Activité 5.1.1.2.2 : Capitaliser les contributions des ONG et OSC dans la promotion de la pratique de la participation citoyenne dans les communes	Disponibilité du rapport de bonnes pratiques	Rapport d'activités	MATDS/ DGCT			1			15 000		15 000				15 000
Activité 5.1.1.2.3 : Informer/sensibiliser des chefs traditionnels et religieux sur les enjeux de la décentralisation	Nombre de chefs	Rapport d'activités	MATDS/ DGCT		806	719		96 990	124 520		221 510		145 680	75 830	0

Activité 5.1.1.2.4 : Mettre en place un mécanisme de suivi et de capitalisation des contributions des ONG et Associations de développement au niveau local	Disponibilité du mécanisme de suivi et de capitalisation	Rapport d'activités	SPONG		1			5 000			5 000				5 000
Activité 5.1.1.2.5 : Sensibiliser les responsables d'ONG sur les enjeux de la décentralisation	Nombre de responsables sensibilisé	Rapport d'activités	SPONG		60			15 000			15 000			15 000	0
Action 5.1.1.3 : Redécoupage des CT								15 000	10 000	0	25 000	0	0	0	25 000
Activité 5.1.1.3.1 : Elaborer la loi sur le redécoupage du territoire	Disponibilité des avant-projets de textes	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		1	1		15 000	10 000		25 000	0			25 000
Activité 5.1.1.3.2 : Elaborer les textes d'application de la loi sur le redécoupage du territoire	Disponibilité des avant-projets de textes	Rapport d'activités	MATDS/DGAT			2			10 000		10 000	10 000			0
Effet: 5.1.2 : la gestion des affaires locales est transparente, responsable et participative															
Action 5.1.2.1 : Mise en œuvre de nouveaux modes de scrutin pour la désignation des présidents de conseils de collectivité								20 000	42 000	36 000	98 000	0	0	68 000	30 000
Activité 5.1.2.1.1 : Réviser intégralement le code électoral	Disponibilité de l'avant-projet de code	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		1			20 000			20 000	0		20 000	0
Activité 5.1.2.1.2 : Vulgariser le nouveau code électoral	Nombre de sessions	Rapport d'activités	MATDS/DGAT			7	6		42 000	36 000	78 000	0		48 000	30 000

Action 5.1.2.2 : Dynamisation des commissions permanentes des conseils de CT								150 000	0	0	150 000	0	0	0	150 000
Activité 5.1.2.2.1 : Organiser des ateliers de formation au profit des membres des commissions permanentes	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGCT	MATDS/SP- CONAD	13			150 000			150 000				150 000
Activité 5.1.2.2.2 : Organiser des voyages de partage d'expériences sur les bonnes pratiques au profit des membres de commissions permanentes	Nombre de membres	Rapport d'activités	CT	MATDS/SP- CONAD, DGCT		10			10 000		10 000		10 000		0
Objectif stratégique 5.2 : Assurer la sécurité au niveau local								334 936	236 637	154 374	725 947	218 580	8 868	67 491	431 008
Effet: 5.2.1 : la sécurité des personnes et des biens au niveau local est renforcée															
Action 5.2.1.1 : Mise en place d'un dispositif endogène de sécurité au niveau local								32 484	26 263	0	58 747	0	8 868	27 491	22 388
Activité 5.2.1.1.1 : Elaborer des répertoires communaux des initiatives locales de sécurité par région	Nombre de répertoires élaborés		CT		46	32		32 484	26 263		58 747		8 868	27 491	22 388
Activité 5.2.1.1.2 : Diffuser les répertoires communaux des initiatives locales de sécurité par région	Nombre de répertoires diffusés		CT			46	32		15 000	12 000	27 000		27 000		0
Action 5.2.1.2 : Fonctionnalité du dispositif endogène de sécurité au niveau local								45 000	45 000	0	90 000	50 000	0	40 000	0

Activité 5.2.1.2.1 : Sensibiliser les responsables des initiatives locales de sécurité sur leurs rôles et leurs responsabilités	Nombre d'acteurs sensibilisés		CT		70	70		45 000	45 000		90 000	50 000		40 000	0
Activité 5.2.1.2.2 : Organiser des ateliers de formation des membres des comités de veille et de développement sur leurs rôles et leurs responsabilités	Nombre d'ateliers		MATDS/DGAT				13			65 000	65 000	30 000			35 000
Effet 5.2.2 : la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent est renforcée															
Action 5.2.2.1 : renforcement des informations sur la radicalisation et l'extrémisme violent								207 452	154 374	154 374	516 200	168 580	0	0	347 620
Activité 5.2.2.1.1 : Organiser des journées sur la tolérance religieuse	Nombre de journées	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		29	27	27	30 500	28 500	28 500	87 500			0	87 500
Activité 5.2.2.1.2 : Organiser des émissions radiophoniques sur la prévention de l'extrémisme violent	Nombre d'émissions	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		131	136	136	59 092	60 014	60 014	179 120		0	0	179 120
Activité 5.2.2.1.3 : Concevoir et diffuser des outils de communication sur la radicalisation et l'extrémisme violent (sketch, film documentaire)	Nombre de sketches et de film documentaire	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		2	2	2	9 000	9 000	9 000	27 000		0	0	27 000
Activité 5.2.2.1.4 : Animer des émissions radiophoniques interactives sur l'extrémisme violent et la cohésion sociale dans chacune des régions	Nombre d'émissions radiophoniques interactives	Rapport d'activités	MSAHRNGF/ST REVIE	CT	8	8	8	3 220	3 220	3 220	9 660	9 660			0

Activité 5.2.2.1.5 : Organiser des sessions de sensibilisation dans les régions pour l'implication des leaders communautaires dans la prévention et la gestion des conflits locaux	nombre de sessions	Rapport d'activités	MSAHRNGF/ST REVIE	CT	8	8	8	49 000	49 000	49 000	147 000	147 000			0
Activité 5.2.2.1.6 : Organiser des séances de sensibilisation des jeunes sur la radicalisation et l'extrémisme violent	Nombre de jeunes	Rapport d'activités	MSJE/SP-YCB	Structures déconcentrées du MSJE	1 000	1 000	1 000	4 000	4 000	4 000	12 000	10 000		0	2 000
Activité 5.2.2.1.7 : Organiser des panels de sensibilisation des leaders des organisations de jeunesse sur la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre le radicalisme	Nombre de jeunes	Rapport d'activités	MSJE/DGJEP	Organisations de jeunesse	200	200	200	640	640	640	1 920	1 920			0
Activité 5.2.2.1.8 : Organiser des conférences régionales sur les valeurs culturelles de références et la charte des valeurs de la Transition	Nombre de conférences régionales	Rapport d'activités	MCCAT/DRCAT	CT, STD, DRCOM	PM			26 000			26 000				26 000
Activité 5.2.2.1.9 : Organiser des activités culturelles qui promeuvent la cohésion sociale dans les régions	nombre d'activités culturelles	Rapport d'activités	MCCAT/DRCAT	CT, STD, DRCOM	PM			26 000			26 000				26 000
Action 5.2.2.2 : Renforcement des capacités des communautés sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent								50 000	11 000	0	61 000	0	0	0	61 000

Activités 5.2.2.2.1 : Réaliser et diffuser dans les médias (Radio, télé, presse écrite, réseaux sociaux) des productions audiovisuelles de sensibilisation sur la participation citoyenne à la lutte contre le terrorisme	Nombre de productions audiovisuelles	Rapport d'activités DGCOC	DGCOC	MATDS, MJDH DRCCAT	PM			45 000			45 000				45 000
Activités 5.2.2.2.2 : Appuyer la mise en place des clubs de discussions PREV dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur	Nombre d'établissements	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		20	20		5 000	5 000		10 000	0			10 000
Activités 5.2.2.2.3 : Elaborer une cartographie des OSC actives dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (PREV)	Un document de la cartographie disponible	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT			1			6 000		6 000	0			6 000
Objectif stratégique 5.3 : Promouvoir la cohésion sociale et la paix								1 065 052	1 193 382	1 072 882	3 331 316	1 673 400	935 815	78 102	644 000
Effet 5.3.1 : la prévention et la gestion des conflits sont assurées															
Action 5.3.1.1 : prévention des conflits au niveau des CT								63 000	198 000	40 000	301 000	15 000	0	15 000	271 000
Activité 5.3.1.1.1 : Organiser des sessions de sensibilisation pour promouvoir la tolérance religieuse, le vivre ensemble à l'endroit des leaders religieux des treize régions	Nombre de sessions de sensibilisations	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		2	0		15 000	0		15 000				15 000

Activité 5.3.1.1.2 : Organiser des ateliers régionaux de formation au profit des OSC intervenant dans la prévention des conflits	Nombre de régions	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		0	6		0	15 000		15 000			15 000	0
Activité 5.3.1.1.3: Former annuellement les membres de 15 démembrements de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC) sur les techniques de prévention et de gestion des conflits communautaires	Nombre de membres	Rapport d'activités	MJDHRI/SP-ONAPREGECC	Démembrements de l'ONAPREGECC	225	225	225	10 000	10 000	10 000	30 000				30 000
Activité 5.3.1.1.4 : Tenir la session du Conseil national de l'observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires	Nombre de sessions tenues	Rapport d'activités	MJDHRI/SP-ONAPREGECC	Démembrements de l'ONAPREGECC	1	1		8 000	8 000		16 000				16 000
Activité 5.3.1.1.5 : Organiser des ateliers d'échange et de partage d'expériences des acteurs des 13 régions sur la consolidation de la paix	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		150	150	150	30 000	30 000	30 000	90 000	15 000			75 000
Activité 5.3.1.1.6 : Organiser des sessions de formation au profit des structures et instances locales de gestion foncière de 50 communes (SFR/BD) sur les nouveaux textes relatifs au foncier	nombre d'acteurs formés		MATDS/DGCT			100			135 000		135 000				135 000
Action 5.3.1.2 : Gestion des conflits au niveau des CT								773 252	668 082	644 582	2 085 916	943 000	935 815	59 102	148 000

Activité 5.3.1.2.1 : Renforcer les capacités des PDS/CCA sur la transformation des conflits	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		4			25 000			25 000	10 000			15 000
Activité 5.3.1.2.2 : Renforcer les capacités des chefs coutumiers, traditionnels et religieux sur la transformation des conflits	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		2	2		20 000	20 000		40 000	10 000			30 000
Activité 5.3.1.2.3 : Organiser dans 30 provinces une rencontre d'échanges et de partages d'expériences de deux (02) jours sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits communautaires au profit de 750 acteurs/actrices locaux	Nombre de rencontres	Rapport d'activités	MJDHRI/SP-ONAPREGECC	Démembrements de l'ONAPREGECC/MATDS	10	10		3 500	3 500		7 000				7 000
Activité 5.3.1.2.4 : organiser 12 séances de sensibilisation au profit des populations sur les mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires dans 6 régions	Nombres de personnes	Rapport d'activités	MJDHRI/DGPC	MATDS	1 200			9 500			9 500	9 500			0
Activité 5.3.1.2.5 : Elaborer un recueil des mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso	Disponibilité du recueil	Rapport d'activités	MJDHRI/DGPCS	MATDS	1			13 500			13 500	13 500			0
Activité 5.3.1.2.6 : Mettre en place des commissions de conciliations foncières villageoises et les commissions foncières villageoises fonctionnelles	Nombre		CT		389	357	357	55 752	19 582	19 582	94 916		35 815	59 102	0

Activité 5.3.1.2.7 : Accompagner la mise en place des commissions de conciliation foncières villageoises (CCFV)	Nombre de CCFV	Rapport d'activités	MATDS/DGCT	MJDH/MRNCS/MAAHM	200	200	200	25 000	25 000	25 000	75 000	0			75 000
Activité 5.3.1.2.8 : doter des kits de fonctionnement aux CFV/CCFV	Nombre de kits doter aux CFV/CCFV	Rapport Bilan annuel	MARAH/DGFOMR	Projets et programmes	300	300	300	600 000	600 000	600 000	1 800 000	900 000	900 000	0	0
Activité 5.3.1.2.9 : Elaborer le manuel de procédure du conseil de discipline des collectivités territoriales	Disponibilité du manuel	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			21 000			21 000				21 000
Effet 5.3.2 : les inégalités sociales sont réduites															
Action 5.3.2.1: Lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes															
Activité 5.3.2.1.1 : Organiser des sessions de renforcement des capacités des représentantes des réseaux des femmes pour la promotion de la tolérance et de la préservation de la paix dans les 13 régions	Nombre de personnes	Rapport d'activités	MJDH/DGPC	MATDS/MRNCS	10	8	5	17000	8500	4500	30 000	14 500			15 500
Activité 5.3.2.1.2 : Organiser des ateliers de sensibilisation sur l'exclusion sociale avec les autorités religieuses et traditionnelles dans les régions	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		0	4	4	0	40 000	40 000	80 000	10 000			70 000
Action 5.3.2.2 : Inclusion économique des couches sociales vulnérables															
								110 000	145 000	240 000	495 000	495 000	0	0	0

Activité 5.3.2.2.1 : Apporter un appui financier pour la réalisation d'Activité Génératrice de Revenus (AGR) au profit des personnes exclues	Nombre de personnes exclues (H/F) réinsérées bénéficiaires de l'appui	Rapport d'activités	MSAHRNGF	MATDS	200	250	400	100 000	125 000	200 000	425 000	425 000			0
Activité 5.3.2.2.2 : Subventionner des micro-projets individuels à travers des appels à proposition dans les six (06) communes) d'intervention du projet Handicap et inclusion sociale (PHIS)	Nombre de micro-projets individuels subventionnés dans les six communes	Rapport d'activités	MSAHRNGF	MATDS	10	20	40	10 000	20 000	40 000	70 000	70 000			0
Effet 5.3.3: les liens sociaux et le vivre-ensemble en paix sont renforcés															
Action 5.3.3.1 : Sensibilisation des acteurs locaux en matière de cohésion sociale et de paix								32 800	64 800	34 800	132 400	38 900	0	4 000	89 500
Activité 5.3.3.1.1 : Organiser des séances de sensibilisation sur la citoyenneté et la promotion de la paix	Nombre de jeunes	Rapport d'activités	MSJE/SP-YCB	Structures déconcentrées	2 000	3 000	3 000	4 000	6 000	6 000	16 000	12 000		4 000	0
Activité 5.3.3.1.2 : Organiser des séances de sensibilisation sur la culture de la paix, la prévention de la radicalisation et le renforcement de la résilience des PDI et les populations hôtes dans les régions impactées par l'insécurité	Nombre de personnes	Rapport d'activités	MJDHRI/DGPC	MATDS	10	10	10	12 000	12 000	12 000	36 000	24 500			11 500

Activité 5.3.3.1.3 : Organiser des sessions de formation au profit des membres des clubs d'éducation civique dans les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle sur le civisme, la citoyenneté et la culture de la paix	Nombre des membres	Rapport d'activités	MSJE/DGJEP	Etablissements scolaires et CFP	80	80	80	800	800	800	2 400	2 400			0
Activité 5.3.3.1.4 : Organiser des conférences régionales sur la responsabilisation des jeunes dans la consolidation de la paix	Nombre de régions	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT			4			30 000		30 000				30 000
Activité 5.3.3.1.5 : Organiser des conférences régionales sur la responsabilisation des jeunes dans la consolidation de la paix	Nombre de régions	Rapport d'activités	MSAHRNGF/ST REVIE	CT	4	4	4	16 000	16 000	16 000	48 000	0			48 000
Action 5.3.3.2 : Appropriation des thématiques de cohésion sociale et de paix par les acteurs locaux								69 000	69 000	69 000	207 000	157 000	0	0	50 000
Activité 5.3.3.2.1 : Sensibiliser et former des membres des organes de prévention des conflits	Nombre de membres		MSAHRNGF/ST REVIE		10	10	10	49 000	49 000	49 000	147 000	147 000			0
Activité 5.3.3.2.2 : Former des PDS/chefs de circonscriptions administratives (CCA) sur la consolidation de la paix et le vivre-ensemble	Nombre de PDS/CCA	Rapport d'activités	MATDS/DGARCT		200	164	164	20 000	20 000	20 000	60 000	10 000			50 000
Objectif stratégique 5.4 : Promouvoir les espaces locaux de concertation								1 912 446	1 821 676	1 794 876	5 528 997	0	2 697 575	397 012	2 434 411

Effet 5.4.1 : les cadres de concertation sont optimisés															
Action 5.4.1.1 : Rationalisation des cadres de concertation locaux								20 000	0	0	20 000	0	0	20 000	0
Activité 5.4.1.1.1 : Réaliser une étude pour la rationalisation des cadres de concertation relatives à la décentralisation/déconcentration	Disponibilité du rapport de l'étude	Rapport d'activités	MFPTPS/SP-MABG	Tous ministères	1			20 000			20 000			20 000	0
Activité 5.4.1.1.2 : Mener une réflexion sur l'harmonisation des cadres de concertation de la décentralisation	Disponibilité du rapport de l'étude	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD	Ministères concernés		1			4 000		4 000	4 000			
Action 5.4.1.2 : Dynamisation des cadres de concertation locaux								546 000	546 000	546 000	1 638 000	0	1 045 500	0	592 500
Activité 5.4.1.2.1 : Organiser les cadres de concertation au niveau régional (CCR)	Nombre de sessions	Rapport d'activités	Conseils régionaux		39	39	39	19 500	19 500	19 500	58 500		45 500		13 000
Activité 5.4.1.2.2 : Organiser les cadres de concertation communaux (CCCo)	Nombre de sessions	Rapport d'activités	Communes		1053	1053	1053	526 500	526 500	526 500	1 579 500		1 000 000		579 500
Effet 5.4.2 : les cadres d'expression des acteurs locaux sont dynamisés															
Action 5.4.2.1 : Dynamisation des Conseils Villageois de Développement/comité de veille et de développement								150 000	0	0	150 000	0	0	0	150 000
Activité 5.4.2.1.1 : Mettre en place les COVED	Nombre de COVED	Rapport d'activités	MATDS/DGAT		3500	3500	3000	3 500	3 500	3 000	10 000	10 000			0

Activité 5.4.2.1.2 : Organiser des ateliers de formation au profit des membres des conseils villageois de développement (CVD/COVED)	Nombre d'ateliers	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		13			150 000			150 000				150 000
Action 5.4.2.2 : Appui à l'organisation des cadres de redevabilité								1 196 446	1 275 676	1 248 876	3 720 997	0	1 652 075	377 012	1 691 911
Activité 5.4.2.2.1 : Organiser des journées de redevabilité sur la gestion des affaires locales	Nombre de journée		CT		300	364	364	300 000	364 000	364 000	1 028 000			250 000	778 000
Activité 5.4.2.2.2 : Organiser des espaces de dialogue et d'interpellation des élus locaux/membres des délégations spéciales par les acteurs (OSC, partis politiques, et les populations) sur la délivrance des SPL	nombre de CT		OSC	CT	383	383	383	766 000	766 000	766 000	2 298 000		1 532 000		766 000
Activité 5.4.2.2.3 : Suivre l'exercice de la redevabilité à travers les OSC	Disponibilité du rapport annuel de suivi	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	18 200	18 200	18 200	54 600				54 600
Activité 5.4.2.2.4 : Evaluer l'exercice de la redevabilité	Disponibilité du rapport d'évaluation	Rapport d'activités	MATDS/DGCT			1			15 000		15 000				15 000
Activité 5.4.2.2.5 : Organiser des espace de Dialogue et d'Interpellation Communautaire	Nombre d'espaces	Rapport d'activités	CT		101	101	101	100 446	100 676	100 676	301 797		120 075	103 412	78 311
Activité 5.4.2.2.6 : Faciliter l'animation d'espace de reddition des comptes sur les politiques de décentralisation	Nombre d'espaces	Rapport d'activités	OSC/CERA-FP	Laboratoire Citoyennetés/AC E-RECIT	PM	PM		11 800	11 800		23 600	0	0	23 600	0
Axe 6 : Pilotage et								725 835	957 665	509 050	2 192 550	434 500	15 000	192 920	1 550

coordination															130
Objectif Stratégique 6.1. Assurer le pilotage et la coordination								580 870	786 050	448 550	1 815 470	384 500	5 000	164 420	1 261 550
Effet 6.1.1. Les réformes en matière de décentralisation sont mises en œuvre de façon efficace et efficiente															
Action 6.1.1.1 : Mise en œuvre des réformes et des mesures pour impulser le processus de décentralisation								30 000	16 000	16 000	62 000	45 000	0	12 000	5 000
Activité 6.1.1.1.1 : Elaborer le rapport annuel de mise en œuvre des réformes de la décentralisation	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000	25 000			5 000
Activité 6.1.1.1.2 : Animer des rencontres de réflexions prospectives sur la décentralisation	Nombre de thématiques	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		2	1	1	20 000	6 000	6 000	32 000	20 000		12 000	0
Action 6.1.1.2 : Définition de dispositifs de gestion de la décentralisation								6 000	9 000	0	15 000	12 000	0	0	3 000
Activité 6.1.1.2.1 : Mettre en place des cadres de partenariat entre les acteurs de la décentralisation (OSC, secteur privé, parlement, élus locaux)	Nombre de cadre	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		3			6 000			6 000	6 000			0
Activité 6.1.1.2.2 : Tenir les sessions des cadres de partenariat	Nombre de session	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD			3			9 000		9 000	6 000		0	3 000
Action 6.1.1.3 : Prise en compte de la décentralisation dans les politiques sectorielles et les stratégies								10 000	12 000	0	22 000	0	0	20 000	2 000

Activité 6.1.1.3.1 : Editer le guide de prise en compte de la décentralisation dans les politiques sectorielles	Nombre d'exemplaires	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD			500			2 000		2 000			2 000	
Activité 6.1.1.3.2 : Former les acteurs des départements ministériels pour une prise en compte de la décentralisation dans leurs politiques sectorielles et stratégies	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		20	20		10 000	10 000		20 000	0	0	20 000	0
Action 6.1.1.4 : Mise en œuvre de l'initiative commune modèle (ICM)								161 250	96 250	96 250	353 750	0	0	0	353 750
Activité 6.1.1.4.1 : Evaluer la phase pilote de l'ICM	disponibilité du rapport d'évaluation	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			20 000			20 000				20 000
Activité 6.1.1.4.2 : Elaborer les outils de mise en œuvre de l'ICM (indicateurs de performance, contrat d'objectif, grille d'évaluation, monitoring et suivi évaluation, reporting)	Disponibilité de l'outil	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		5			30 000			30 000				30 000
Activité 6.1.1.4.3 : Suivre périodiquement la mise en œuvre des contrats d'objectifs	Disponibilité du rapport de suivi	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000				30 000
Activité 6.1.1.4.4 : Former les enquêteurs	Disponibilité du rapport de formation	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		50	50	50	11 250	11 250	11 250	33 750				33 750
Activité 6.1.1.4.5 : Superviser la collecte des données	Disponibilité du rapport de supervision	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000				30 000

Activité 6.1.1.4.6 : Saisir, traiter et analyser les données sur la plateforme	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000				15 000
Activité 6.1.1.4.7 : Elaborer les rapports d'évaluation de performance des CT	Disponibilité du rapport d'évaluation	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000				30 000
Activité 6.1.1.4.8 : Organiser la cérémonie de récompense des CT lauréates	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1	1	1	50 000	50 000	50 000	150 000				150 000
Activité 6.1.1.4.9 : Assurer la maintenance et la mise à jour de la plateforme de Suivi de la performance municipale (SUPERMUN)	Disponibilité du rapport de maintenance	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			15 000			15 000				15 000
Action 6.1.1.5 : Tenue des instances de la décentralisation								85 000	124 000	124 000	333 000	60 000	0	0	273 000
Activité 6.1.1.5.1 : Tenir la Conférence nationale de la décentralisation (CONAD)	Disponibilité du rapport		MATDS/SP-CONAD		1	1	1	85 000	85 000	85 000	255 000	30 000	0	0	225 000
Activité 6.1.1.5.2 : Tenir les Conférences régionales de la décentralisation (CORED)	Nombre de sessions		MATDS/SP-CONAD	Gouvernorat		13	13		39 000	39 000	78 000	30 000			48 000
Action 6.1.1.6 : Elaboration des documents de planification								71 800	41 800	26 800	140 400	12 000	0	27 600	100 800
Activité 6.1.1.6.1 : Elaborer le PTAB	Disponibilité du PTAB		MATDS/SP-CONAD		1	1	1	6 000	6 000	6 000	18 000	12 000	0	0	6 000
Activité 6.1.1.6.2 : Elaborer l'annuaire statistique de la décentralisation	Disponibilité de la version provisoire de l'annuaire	Rapport d'activités	MATDS/DGESS		1	1	1	9 000	9 000	9 000	27 000	0	0	18 000	9 000

Activité 6.1.1.6.3 : Elaborer le tableau de bord statistique de la décentralisation	Disponibilité de la version provisoire du tableau de bord	Rapport d'activités	MATDS/DGESS		1	1	1	4 800	4 800	4 800	14 400	0		9 600	4 800
Activité 6.1.1.6.4 : Organiser des ateliers régionaux d'échanges avec les acteurs locaux du système d'information de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation sur leurs rôles dans le processus de collecte	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/DGESS		453	453		15 000	15 000		30 000	0			30 000
Activité 6.1.1.6.5 : Actualiser le plan d'action opérationnel triennal (PAOT) de la SNRC-AD	Disponibilité du PAOT	Rapport d'activités	MATDS/DGESS		1	1		7 000	7 000	7 000	21 000	0			21 000
Activité 6.1.1.6.6 : Elaborer la stratégie nationale de formation des acteurs de la décentralisation	Disponibilité du document	Rapport d'activités	MATDS/DGCT		1			30 000			30 000	0	0	0	30 000
Action 6.1.1.7 : Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie								115 320	364 500	77 500	557 320	152 000	0	37 820	367 500
Activité 6.1.1.7.1 : Suivre les PLD (PCD et PRD des communes et régions)	Nombre de rapport de suivi	Rapports d'activités de la DGDT; Rapport de suivi des PLD	MEFP/DGDT	DREP; CT	1	1	1	30 000	30 000	30 000	90 000	30 000			60 000
Activité 6.1.1.7.2 : Elaborer les rapports annuels de suivi-évaluation de la décentralisation : national (1) et régionaux (13)	Nombre de rapports	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		14	14	14	20 000	20 000	20 000	60 000	60 000			0

Activité 6.1.1.7.3 : Editer les rapports annuels de suivi-évaluation de la décentralisation: national (1) et régionaux (13)	Nombre d'exemplaires	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		500	500	500	2 500	2 500	2 500	7 500			7 500	
Activité 6.1.1.7.4 : Evaluer à mi-parcours la stratégie nationale 2024- 2028 de la décentralisation	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD				1			10 000	10 000	10 000		0	
Activité 6.1.1.7.5 : Réaliser une étude pour disponibiliser l'indice de gouvernance locale (IGL)	Disponibilité de l'indice	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD			1			100 000		100 000	0		100 000	
Activité 6.1.1.7.6 : Réaliser une étude pour disponibiliser l'indice de développement économique local (IDEL)	Disponibilité de l'indice	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD			1			100 000		100 000	0		100 000	
Activité 6.1.1.7.7 : Réaliser une enquête de satisfaction des populations dans la délivrance des SPL	Disponibilité du rapport d'enquête	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD			1			80 000		80 000	0		80 000	
Activité 6.1.1.7.8 : Elaborer le rapport de suivi de l'exécution de la tranche annuelle du PAT 2024-2026	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		1	1	1	15 000	15 000	15 000	45 000	45 000		0	
Activité 6.1.1.7.9 : Tenir des ateliers d'appropriation du PAT 2024-2026	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		280	127		40 000	10 000		50 000		30 000	20 000	
Activité 6.1.1.7.10 : Elaborer le rapport final d'évaluation de la SNRC-AD 2019-2023	Disponibilité du rapport d'évaluation	Rapport d'activités	MATDS/DGESS			1			7 000		7 000	7 000		0	
Activité 6.1.1.7.11 : Assurer la maintenance de la base de données	Disponibilité du rapport	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		1			7 820			7 820	0	7 820	0	
Action 6.1.1.8 : Gestion des risques								26 000	25 000	0	51 000	0	0	0	51 000

Activité 6.1.1.8.1 : Cartographier les risques de la mise en œuvre de la décentralisation	Disponibilité du document provisoire	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		1			21 000			21 000	0			21 000
Activité 6.1.1.8.2 : Valider la cartographie des risques de la mise en œuvre de la décentralisation	Disponibilité de la version finale du document	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		1			5 000			5 000	0			5 000
Activité 6.1.1.8.3 : Réaliser une étude sur l'impact de l'insécurité sur le fonctionnement des collectivités territoriales	Disponibilité du rapport d'étude	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD			1			25 000		25 000				25 000
Effet 6.1.2. Les acteurs de pilotage et de coordination se sont appropriés la stratégie															
Action 6.1.2.1. Actualisation et mise en œuvre du plan de communication de soutien à la décentralisation								35 000	57 000	67 500	159 500	27 000	5 000	67 000	60 500
Activité 6.1.2.1.1 : Vulgariser le plan de communication de soutien à la décentralisation actualisé	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD	CT	300	300		15 000	15 000		30 000	10 000	5 000		15 000
Activité 6.1.2.1.2 : Former les acteurs des communes sur leurs rôles dans la mise en œuvre des référentiels	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD	Laboratoire Citoyennetés/AC E-RECIT	360	600	150 0	15 000	25 000	62 500	102 500	12 000		50 000	40 500
Activité 6.1.2.1.3 : Réaliser des capsules audiovisuelles sur les réformes et innovations du CGCT en français et en langues officielles	Nombre de capsules	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD	Laboratoire Citoyennetés/AC E-RECIT		5			12 000		12 000			12 000	0

Activité 6.1.2.1.4 : Actualiser le plan de communication de soutien à la décentralisation	Disponibilité du plan actualisé	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD	CT	1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000	5 000		5 000	5 000
Action 6.1.2.2 : Prise en compte des actions du plan de communication de soutien à la décentralisation dans les documents de planification au niveau local								40 500	40 500	40 500	121 500	76 500	0	0	45 000
Activité 6.1.2.2.1 : Sensibiliser les acteurs des CT pour la prise en compte des actions du plan de communication dans leurs PLD	Nombre d'acteurs	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		90	90	90	15 000	15 000	15 000	45 000	0	0		45 000
Activité 6.1.2.2.2 : Former des chargées de communication des 13 régions en webmastering	Nombre de régions	Rapport d'activités	ARBF		13	13	13	9 000	9 000	9 000	27 000	27 000			0
Activité 6.1.2.2.3 : Accompagner les collectivités territoriales et les gouvernorat dans les initiatives de communication	Nombre de rencontres de plaidoyer et d'appui technique	Rapport d'activités	MCCAT/DRCOM	CRH-B	85	85	85	16 500	16 500	16 500	49 500	49 500			0
Objectif Stratégique 6.2. Renforcer les capacités des acteurs et des structures du pilotage								144 965	171 615	60 500	377 080	50 000	10 000	28 500	288 580
Effet 6.2.1. Les acteurs de la décentralisation disposent de compétences pour conduire efficacement le processus															
Action 6.2.1.1. Renforcement des capacités des acteurs de coordination et de mise en œuvre de la stratégie								3 915	48 915	0	52 830	0	10 000	0	42 830

Activité 6.2.1.1.1 : Capitaliser les bonnes pratiques en matière de décentralisation, administration du territoire et gestion des conflits	Disponibilité du document	Rapport d'activités	MATDS/DGESS		1	1		3 915	3 915		7 830	0			7 830
Activité 6.2.1.1.2 : Former les PCR/PDS, les maires/PDS, les SGCR et les SGM sur le système national de suivi-évaluation de la décentralisation : appropriation, auto-évaluation	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD			383			45 000		45 000	0	10 000		35 000
Action 6.2.1.2. Renforcement des capacités des acteurs du pilotage et de suivi-évaluation de la stratégie								116 550	73 700	60 500	250 750	50 000	0	10 000	190 750
Activité 6.2.1.2.1 : Former les agents des structures en charge du pilotage et de la coordination	Nombre d'agents		MATDS/SP-CONAD		30	30	30	30 000	30 000	30 000	90 000	40 000			50 000
Activité 6.2.1.2.2 : Former les cadres de la Primature sur des thématiques de la décentralisation	Nombre de sessions		Primature		3	2	1	38 550	25 700	12 500	76 750				76 750
Activité 6.2.1.2.3 : Tenir un cadre de concertation entre la Primature et le Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP-CONAD)	Nombre de cadres tenus	Rapport d'activités	Primature/DGAIL	SP-CONAD	1	1	1	8 000	8 000	8 000	24 000				24 000
Activité 6.2.1.2.4 : Former les CRSE sur la gestion de la base de données, en suivi évaluation et logiciels de traitement des données	Nombre de responsables formés	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		13	13	13	10 000	10 000	10 000	30 000	10 000		10 000	10 000

Activité 6.2.1.2.5 : Former les agents des structures en charge du suivi-évaluation de la décentralisation sur la collecte, le traitement et l'analyse des données.	Nombre d'agents		MATDS/SP-CONAD		50			30 000			30 000	0			30 000
Effet 6.2.2. Les structures de pilotage disposent de ressources matérielles et financières suffisantes pour conduire efficacement le processus de décentralisation															
Action 6.2.2.1. Mobilisation de ressources financières conséquentes au profit des structures de pilotage								18 500	0	0	18 500	0	0	18 500	0
Activité 6.2.2.1.1 : Elaborer le document de plaidoyer	Nombre de document	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD	MEFP/DGCOOP	1			16 000			16 000			16 000	0
Activité 6.2.2.1.2 : Tenir la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de la décentralisation	Table ronde	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD	MEFP/DGCOOP	1			2 500			2 500			2 500	0
Action 6.2.2.2. Acquisition de matériels au profit des structures de pilotage								6 000	49 000	0	55 000	0	0	0	55 000
Activité 6.2.2.1.1 : Acquérir du matériel et consommable informatique au profit du SP-CONAD	Nombre de lots	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD		15	10		6 000	4 000		10 000				10 000
Activité 6.2.2.2.2 : Acquérir des moyens roulant (4 roues) au profit du SP-CONAD	Nombre de moyens roulant	Rapport d'activités	MATDS/SP-CONAD			1			45 000		45 000				45 000
TOTAL GENERAL								166 071 418	179 394 291	158 484 336	503 950 045	217 603 782	45 928 018	80 559 701	159 838 544

